

juin 24 54

juin 24 54 leg. 1

juin 14 59

# CONGRÈS

DES

## AMIS DE LA PAIX UNIVERSELLE

*Reuni à Paris en 1849.*

COMPTE-RENDU, SÉANCES DES 22, 23, 24 AOUT; — RÉOLUTIONS ADOPTÉES;  
 DISCOURS DE MM. VICTOR HUGO, VISSCHERS, RÉV. JOHN BURNETT, RÉV. ASA MAHAN, de l'Ohio;  
 HENRI VINCENT, de Londres; ATH. COQUEREL, SURINGAR, d'Amsterdam;  
 FRANCISQUE DOUVET, ÉMILE DE GIRARDIN; EWART, membre du Parlement; FRÉDÉRIC BASTIAT,  
 RICHARD COBDEN, ELIHU BURRITT, DEGUERRY, AMASA WALKER, de Massachussets;  
 CH. HINDLEY, membre du Parlement, etc., etc. ;  
 COMPTE-RENDU D'UNE VISITE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, DE TROIS MEETINGS EN ANGLETERRE;  
 STATISTIQUE DES MEMBRES DU CONGRÈS, etc. ;

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTE HISTORIQUE SUR LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA PAIX.

PAR M. JOSEPH GARNIER.

PARIS,

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET C<sup>e</sup>.

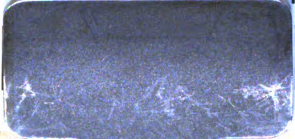
Editeurs du Journal des Economistes, de la Collection des principaux Economistes,  
du Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, etc.

Rue Richelieu, 14.

1850



UNIVERSITEIT GENT







*ju 14 89*

# CONGRÈS

DES

# AMIS DE LA PAIX UNIVERSELLE

*Réuni à Paris en 1849.*

COMPTE-RENDU, SÉANCES DES 22, 23, 24 AOUT; — RÉOLUTIONS ADOPTÉES;  
DISCOURS DE MM. VICTOR HUGO, VISSCHERS, RÉV. JOHN BURNETT; RÉV. ASA MAHAN, de l'Ohio;  
HENRI VINCENT, de Londres; ATH. COQUEREL; SURINGAR, d'Amsterdam;  
FRANCISQUE BOUVET, ÉMILE DE GIRARDIN; EWART, membre du Parlement; FRÉDÉRIC BASTIAT,  
RICHARD COBDEN, ELIHU BURRITT, DEGUERRY; AMASA WALKER, de Massachussets;  
CH. HINDLEY, membre du Parlement, etc., etc. ;  
COMPTE-RENDU D'UNE VISITE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, DE TROIS MEETINGS EN ANGLETERRE;  
STATISTIQUE DES MEMBRES DU CONGRÈS, etc. ;

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTE HISTORIQUE SUR LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA PAIX.

PAR M. JOSEPH GARNIER.

---

PARIS,

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET C<sup>e</sup>,

Editeurs du Journal des Economistes, de la Collection des principaux Economistes,  
du Dictionnaire du Commerce et des Marchandises, etc.

Rue Richelieu, 14.

—  
1850



---

TYPOGRAPHIE HENNUYER ET C<sup>e</sup>, RUE LEMERCIER, 24. BATIGNOLLES.

## NOTE

sur

### LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE LA PAIX.

---

L'agitation en faveur de la paix, qui a pris, depuis quelques années, un développement si remarquable, a été inspirée par les guerres qui ont ensanglanté l'Europe au commencement de ce siècle. C'est aux Etats-Unis et en Angleterre, au sein de la laborieuse et bienveillante secte des quakers, que l'idée de la paix universelle a trouvé ses premiers propagateurs ardents et dévoués. Le mouvement s'est transmis à leurs coreligionnaires des deux pays, et peu à peu on a vu y prendre successivement part des philanthropes éclairés, des pasteurs d'églises protestantes, des poètes éminents, des économistes, des membres du clergé catholique, des publicistes et des hommes d'Etat, parmi lesquels il nous suffira de nommer M. Richard Cobden, l'illustre chef de la ligue dont les efforts ont provoqué la réforme économique et financière en Angleterre, et si puissamment contribué, non-seulement à la prospérité de son pays, mais encore à la paix du monde.

Le Congrès de Paris a montré aux yeux de l'observateur attentif l'importance de ce mouvement, qui tend à mettre enfin en pratique les vérités déposées dans le cœur des hommes par la religion, prouvées à leur raison par la philosophie, démontrées conformes à leurs intérêts individuels ou nationaux, comme à ceux de l'humanité tout entière, par l'économie politique. Dès ce moment, l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre commence à être prise au sérieux : un sentiment encore vague, mais cependant très-positif, semble dire aux populations, malgré les guerres récentes, ou plutôt à cause de ces guerres, que le temps est venu de songer à l'affermissement définitif de la paix. Déjà, parmi les hommes politiques qui ont la prétention de diriger les affaires de ce monde, il en est qui se demandent si le remède à bien des complications, à bien des misères, ne se trouve pas en partie dans la renonciation complète et absolue à l'ambition, à la conquête, à l'intervention armée ; dans la solution des différends internationaux par la voie pacifique ; dans la diminution des dépenses de guerre et de marine : toutes choses qui, après avoir été « le rêve d'un homme de bien », finiront par constituer le gros sens commun des nations.

Le mouvement des amis de la paix date de 1814, époque à laquelle un homme par eux vénéré, le docteur Noah Worcester, des Etats-Unis, publia un examen du système de la guerre : *Solemn review of the custom of the war*. Peu de temps après, en août 1815, au retentissement du canon de Waterloo, quelques lecteurs de cet écrit fondèrent la première Association des amis de la paix, *the New-York peace Society*, et presque simultanément des Sociétés analogues dans les Etats de l'Ohio et du Massachussets.

Dans cette même année 1815, un journal anglais, *the Philanthropist*, publiait un article dans les mêmes sentiments que l'écrivit de Worcester, et préluait à la formation de la Société de la paix de Londres (11 juin 1816), qui célébrait en mai dernier, dans un meeting public, son trente-quatrième anniversaire. Chose digne de remarque, c'est qu'il est à peu près certain que ces Sociétés se formèrent, celle-là en Amérique, celle-ci en Angleterre, sans que l'une ait eu connaissance de l'autre. Ce phénomène est assez commun dans l'histoire du progrès humain. Longtemps une idée fermente d'une manière latente dans l'humanité, et puis, un beau jour, on la voit surgir et se manifester presque en même temps par l'initiative de quelques hommes d'élite.

Ces deux Sociétés mères une fois fondées, leur action se porta sur la création de plusieurs autres Sociétés correspondantes ; des meetings eurent pour objet d'en faire connaître l'existence et les principes ; des concours furent ouverts ; des milliers de brochures ou traités furent distribués ; des missionnaires parcoururent de temps en temps différents pays. Le célèbre docteur Bowring a été de ce nombre.

Les nobles sentiments qui avaient dirigé les fondateurs de cette Société inspirèrent aussi à quelques hommes de bien la création de la Société de la morale chrétienne à Paris, en 1821, au sein de laquelle fut constitué plus tard, en 1841, un Comité de la paix. En 1830, M. de Sellon, un des citoyens les plus estimables et les plus respectés de la Suisse, établit aussi une Société à Genève, et éleva une colonne sur les bords du lac Léman, en souvenir de cet heureux événement.

Un petit nombre d'autres Sociétés prirent naissance sur quelques autres points en Europe. A Paris, ce ne fut qu'en 1847 que MM. Francisque Bouvet, Ziegler et d'autres songèrent à en fonder une spécialement consacrée à la grande question de la paix ; mais leurs efforts se sont trouvés, dès le début, arrêtés par l'agitation politique et la suspension du droit de réunion.

Les Amis de la Paix eurent l'idée de faire un Congrès à Londres, en 1843. Des délégués de toutes les Sociétés d'Irlande, d'Ecosse et d'Angleterre se rendirent à cette réunion présidée par M. Ch. Hindley, membre du Parlement. Il en vint aussi des Etats-Unis. Un seul Français y assistait, c'était M. Larocheaucault-Liancourt, président de la Société de la morale chrétienne. Dans ce Congrès, on adopta la proposition d'une adresse à tous les gouvernements civilisés, pour les prier d'introduire dans leurs traités une clause par laquelle ils s'engageraient, en cas de dissentiment, à s'en rapporter à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Cette adresse fut présentée notamment au roi Louis-Philippe, qui fit un excellent accueil aux délégués du Congrès. « La paix, leur dit-il, est le besoin de tous les peuples, et, grâce à Dieu, la guerre coûte beaucoup trop aujourd'hui pour s'y engager souvent, et je suis persuadé qu'un jour viendra où, dans le monde civilisé, on ne la fera plus. » Au mois de janvier 1844, la même adresse fut présentée au président des Etats-Unis par M. Beckwith, secrétaire de la Société de paix d'Amérique. Le président fit remarquer aux délégués que la tendance naturelle des gouvernements populaires était de maintenir la paix. « Que le peuple soit instruit, dit-il, et qu'il jouisse de ses droits, et il demandera la paix, comme indispensable à sa prospérité. »

Cette manifestation donna une nouvelle force à l'action des Amis de la Paix tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, venait de se révéler un



de ces apôtres que la foi pénètre et qui font pénétrer la foi chez les autres hommes. Elihu Burritt quittait le métier de forgeron pour se livrer à l'étude et consacrer ensuite sa vie à la propagation des sentiments de fraternité qui débordaient son âme.

La propagande écrite et parlée d'Elihu Burritt communiqua encore une vie nouvelle aux Amis de la Paix des Etats-Unis ; et lorsqu'il vint en Europe, en 1848, rattacher par de nouveaux liens les paisibles confédérés de l'Amérique avec ceux de l'ancien monde, il donna au mouvement cette impulsion qui a appelé l'attention du monde entier.

Accueilli avec enthousiasme par les Amis de la Paix de l'Angleterre, M. Elihu Burritt, en compagnie de M. Henri Richard, non moins dévoué que lui à cette grande cause, se rendirent à Paris dans le printemps de 1848 pour organiser au sein de notre capitale un Congrès semblable à celui qui avait eu lieu à Londres en 1843. L'état de la France, et surtout les journées de Juin, les firent renoncer à ce projet et les engagèrent à convoquer les Amis de la Paix à Bruxelles, où ils trouvèrent la bienveillance empressée du gouvernement, celle de M. Rogier, ministre de l'intérieur, en particulier, et le dévouement de M. Visschers, conseiller aux mines.

Ce second Congrès de la paix eut lieu les 20, 21 et 22 septembre, sous la présidence de M. Visschers, dans la salle de la Société royale de la grande Harmonie. Cent soixante délégués anglo-américains, dont trente dames, vinrent d'Angleterre pour y assister. Ils avaient à leur tête le vénérable M. Joseph Sturge, un des hommes qui ont le plus contribué par leur influence, leurs efforts et leur bourse à l'émancipation des esclaves. Après une remarquable discussion à laquelle prirent part MM. Ewart, membre du Parlement, Henri Vincent, de Londres, Suringar, d'Amsterdam, Roussel, de Bruxelles, Francisque Bouvet, représentant à l'Assemblée constituante de France, etc., la réunion adopta quatre propositions principales relatives : à la condamnation de la guerre, à l'établissement d'une juridiction suprême pour les nations, à la rédaction d'un Code international et au désarmement général.

Ces résolutions furent présentées le 30 octobre suivant, par une députation du Congrès, à lord John Russell, premier ministre de la Grande-Bretagne. Lord John Russell applaudit beaucoup à la pensée qui avait présidé à la formation du Congrès de la paix, et insista sur ce point, que si, en cas de différend avec une nation, celle-ci proposait à la Grande-Bretagne d'en référer à un arbitrage, le gouvernement anglais croirait toujours de son devoir de prendre en sérieuse considération une semblable demande<sup>1</sup>.

Il est vrai que depuis lord Palmerston n'a pas tenu la promesse de son collègue ; mais il est vrai aussi, et c'est là un symptôme bien consolant pour les amis de la civilisation, que la plus grande partie de l'opinion publique l'a vivement blâmé, et qu'il aurait été obligé de quitter son portefeuille s'il n'avait été protégé par le besoin généralement compris de maintenir intacte l'administration actuelle. On ne saurait trop le répéter, aujourd'hui la masse du peuple anglais veut sincèrement la paix. Elle comprend tout ce qu'il y a eu d'horrible pour l'humanité en général, et de désastreux pour elle en particulier, dans la politique suivie par son gouvernement à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci<sup>2</sup>. A l'appui de cette

<sup>1</sup> Voir le compte-rendu publié à Bruxelles. Broch. in-8°, 1849 ; chez Guillaumin.

<sup>2</sup> Voir plus loin le compte-rendu de trois meetings considérables, à Londres, Manchester et Birmingham.

assertion, nous citerons l'accueil enthousiaste que reçoivent les Amis de la Paix, soit dans leurs meetings spéciaux, soit dans ceux où l'on s'occupe des réformes financières et des moyens de diminuer les charges publiques, soit dans ceux qui ont pour but de détourner les citoyens de souscrire les emprunts qui alimentent les passions et les préjugés guerriers, soit enfin dans ceux où la population de la Grande-Bretagne a été appelée contre la conduite barbare de quelques agents du gouvernement dans les mouvements insurrectionnels qui ont récemment éclaté à Ceylan et dans les îles Ioniennes.

Les membres du Congrès de Bruxelles s'ajournèrent à Paris pour l'année suivante. Dans le courant de juin 1849, MM. Elihu Burritt et M. Henri Richard, secrétaire de la Société de la paix de Londres, arrivèrent à Paris pour préparer le futur Congrès. Ils reçurent un excellent accueil de la part des membres de la Société de la morale chrétienne, de la Société d'économie politique, de la Société d'économie charitable, et des notabilités de la presse et du gouvernement. Bien que le droit de réunion fût encore suspendu, par suite de l'état de siège, M. Dufaure, ministre de l'intérieur, s'empressa de donner son autorisation au Congrès. Grâce à leurs efforts, auxquels ils voulurent associer l'auteur de cette note, toutes choses se trouvèrent disposées pour le Congrès.

Le 22 août, à midi, le Congrès s'ouvrait dans la jolie salle Sainte-Cécile (Chaussée d'Antin), qui avait été artistement ornée pour la circonstance. Derrière le bureau du président et autour de l'enceinte réservée aux Amis de la Paix, on avait disposé en faisceaux fraternels les drapeaux de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Belgique, de la Hollande, etc. La réunion, composée, en grande partie, des délégués des Sociétés des Amis de la Paix de l'Angleterre, des Etats-Unis et des autres nations étrangères, présentait l'aspect le plus pittoresque. On y distinguait les quakers à leur habit noir au collet relevé, à leurs chapeaux aux larges bords, et mieux encore, à leur physionomie fine et bienveillante. Dans les tribunes, on remarquait aussi quelques jolis visages de quakeresses, emprisonnés dans d'énormes chapeaux gris, dépourvus de tout ornement. Les places réservées aux visiteurs étaient envahies par une affluence considérable. On comptait dans la salle vingt-trois délégués américains, vingt-un des Etats-Unis, un de Montréal, un de Guatemala; parmi eux se trouvaient deux anciens esclaves; un de ces délégués avait fait plus de sept cents lieues dans les terres, pour venir s'embarquer à New-York. Les membres anglais du Congrès, la plupart délégués par des villes ou des réunions convoquées à cet effet, étaient au nombre de plus plus de trois cents. On comptait deux cent trente Français, vingt-trois Belges, et un petit nombre de Suédois, d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols. Dans l'enceinte réservée au public, se pressaient plus de deux mille personnes, dont trois cents visiteurs anglais venus spécialement pour le Congrès, en compagnie des délégués.

Cette assemblée a fait l'admiration de ceux qui y ont assisté; le retentissement que ses discussions produisirent fut grand dans Paris, et étonna singulièrement ceux qui n'avaient voulu d'abord voir dans cette manifestation qu'une excentricité de philanthropes.

La presse reproduisit tout au long ces discussions; et avec les magnifiques discours de Victor Hugo, de Richard Cobden, du pasteur Athanase Coquerel, du R. John Burnett, de l'abbé Deguerry, de Henri Vincent, cet ancien contre-maître de Man-

chester devenu un des hommes les plus éloquents de l'Angleterre, et de l'éminent publiciste Émile de Girardin, etc., la parole de paix circula dans le monde entier, et jeta dans toutes les âmes des semences fécondes que l'avenir verra lever.

Le Congrès de Paris a renouvelé, en les pressant encore davantage, les vœux du Congrès de Bruxelles, déjà émis par des centaines de meetings, en Amérique et au delà de la Manche, savoir : « Que, la paix pouvant seule garantir les intérêts moraux et matériels des peuples, le devoir de tous les gouvernements est de soumettre à un arbitrage les différends qui s'élèvent entre eux, et de respecter les décisions des arbitres qu'ils auront choisis ; — Qu'il est utile d'appeler l'attention immédiate de tous les gouvernements sur la nécessité d'entrer, par une mesure générale et simultanée, dans un système de désarmement, afin de réduire les charges des Etats et en même temps faire disparaître une cause permanente d'inquiétude et d'irritation entre les peuples ; — Et qu'il est temps de préparer l'opinion publique, dans tous les pays, à la formation d'un Congrès des nations, dont l'unique objet serait la rédaction de lois internationales et la constitution d'une Cour suprême à laquelle seraient soumises toutes les questions qui touchent aux droits et aux devoirs réciproques des nations. » En outre, le Congrès, renfermant plusieurs hommes pratiques, a énergiquement repoussé les emprunts et les impôts destinés à alimenter les guerres d'ambition et de conquête. S'il n'a pas compris dans sa réprobation toutes les autres guerres, c'est que la majorité, composée d'étrangers, a voulu éviter qu'il fût fait allusion aux événements du moment, et notamment à l'intervention armée de la France à Rome.

Le Congrès a recommandé à tous ses membres de travailler, dans leurs pays respectifs, à faire disparaître, et par une meilleure éducation de la jeunesse, et par toute autre voie, les préjugés politiques et les haines héréditaires qui ont été si souvent causes de guerres désastreuses. Il a adressé la même invitation à tous les ministres des cultes revêtus de la sainte mission de nourrir les sentiments de concorde parmi les hommes, ainsi qu'aux divers organes de la presse qui agit si puissamment sur le développement de la civilisation. Enfin il a fait des vœux pour le perfectionnement des voies de communication internationale, pour l'extension de la réforme postale, pour la généralisation des mêmes types de poids, de mesures et de monnaies, pour la multiplication des Sociétés de la paix, qui seraient appelées à correspondre entre elles.

On s'est étonné que le Congrès n'ait pas compris dans ses vœux la réforme des tarifs qui ont été la cause directe ou indirecte de tant de guerres ; mais la réunion n'a pas voulu que la discussion se fixât sur les questions commerciales, afin d'éviter tout prétexte aux diatribes des prohibitionnistes, qui auraient signalé dans le Congrès de la paix le cheval de Troie du libre échange.

On demande souvent quel résultat pratique pourra être obtenu par l'influence de ces associations et de ces Congrès. Mais n'est-ce pas déjà un grand et admirable résultat d'avoir réuni fraternellement des représentants éminents de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Hollande et de l'Allemagne, ces nations naguère ennemies ? N'est-ce pas un admirable résultat d'avoir fait applaudir l'idée de la paix dans le principal foyer de l'esprit de la guerre ? N'est-ce pas un admirable résultat que l'acclamation de l'archevêque de Paris comme président d'une assemblée, composée en grande partie de quakers et de protestants ? Lorsque l'opinion sera gagnée à

la cause de la paix, les gouvernements ne pourront plus faire la guerre, et cette grande cause de barbarie et de misère ne pèsera plus sur l'humanité. Or, le Congrès de Paris a exercé sur l'opinion une influence notoire, et par conséquent il a atteint le résultat le plus important et le plus *pratique* qu'il pût souhaiter d'atteindre.

Mais ce qui prouve que les Amis de la Paix ne sont pas aussi utopistes qu'on pense, et que tous les hommes sérieux dans la politique avouent tout bas que le système suivi jusqu'à ce jour des nombreuses armées, des grandes flottes, des gros budgets, des dettes progressives, ne peut durer ; c'est qu'après avoir épuisé les forces ou irrité les populations au sujet d'un différend, ils ont recours à des espèces d'arbitrages, et finissent par où les Amis de la Paix leur conseillent de commencer !

Déjà les pouvoirs publics ont eu leur attention éveillée sur les questions agitées au Congrès de la paix, et plus d'une fois ils ont écouté avec intérêt des propositions d'arbitrage et de désarmement. En 1844, la législature de l'Etat de Massachussets a déclaré solennellement que l'arbitrage devait remplacer le duel entre les nations, et a invité le Congrès de l'Union à prendre l'initiative de la formation d'un Congrès universel. Cette proposition était introduite, il y a deux ans, par M. Amos Turk, au sein de la Chambre des représentants, et par M. Francisque Bouvet, au sein de l'Assemblée Constituante de France. En 1849 (juin) une motion analogue de M. Richard Cobden, appuyée de mille pétitions couvertes de deux cent mille signatures, était soutenue par soixante-dix-neuf voix (sur 255) : soixante-dix-neuf voix au sein de l'Assemblée politique la plus pratique, dans laquelle il n'y avait eu, il y a dix ans, que 14 voix en faveur de la motion de M. Villiers pour la réforme des lois céréales obtenue en 1846 ! Quant à la question des armements et des dépenses ruineuses qu'ils entraînent, elle s'impose d'elle-même à tous les gouvernements et à toutes les Assemblées publiques, au moins une fois l'an, quand il s'agit de compter avec le contribuable.

En résumé, les seuls arguments qu'on oppose aux Amis de la Paix sont tirés de la force des préjugés et de la difficulté de les vaincre. Eh bien ! grâce à Dieu, l'histoire de l'humanité prouve que les préjugés ne sont pas éternels.

JOSEPH GARNIER.

# CONGRÈS A PARIS

DES

## AMIS DE LA PAIX UNIVERSELLE

---

### PREMIÈRE SÉANCE.

Mercredi 22 août 1849. — Présidence de M. Victor Hugo.

---

Bien que la séance du Congrès ne dût commencer qu'à midi, il y avait dès onze heures une affluence considérable dans la salle, à tel point que le tapissier n'a pas eu, ce jour-là, le temps de disposer convenablement tous les sièges. Plusieurs personnes sans carte attendaient dans la cour de l'hôtel et même dans la rue de la Chaussée-d'Antin où stationnaient quelques officiers de police.

A midi précis les membres du Comité d'organisation, réunis chez M. Coquerel, se sont rendus à la salle Sainte-Cécile qui est très-rapprochée de son domicile.

Aux membres du Comité présents, MM. Francisque Bouvet, Coquerel, l'abbé Deguerry, Victor Hugo, Ch. Hindley, Visschers, Ewart, Cobden, le Rév. Richard, Joseph Sturge, E. Burritt, Joseph Garnier, s'étaient joints plusieurs autres membres du Congrès.

Lorsque les membres du Comité se présentent sur la plate-forme, ils sont accueillis par des hurrahs et des applaudissements réitérés.

M. JOSEPH GARNIER, chargé des fonctions de secrétaire, monte à la tribune; un silence profond s'établit.

Messieurs, dit-il, c'est comme secrétaire du Comité d'organisation et par ses ordres que je me présente le premier à cette tribune. Je dois d'abord vous donner connaissance des noms des membres du Congrès présents ou adhérents. Deux listes de membres ont été faites; une qui contient les noms des membres américains et anglais; une autre qui contient les noms des membres qui se sont fait inscrire au secrétariat du Congrès, et qui renferme les noms des membres français et ceux de quelques membres des autres pays, présents ou adhérents.

**MM. Richard, Burritt et moi allons successivement** donner connaissance au Congrès de ces diverses listes.

**M. RICHARD** lit, au milieu des applaudissements, la liste des plus notables membres de la délégation anglaise, ainsi que celle des villes d'Angleterre qui ont voulu être représentées au Congrès.

**M. ELIHU BURRITT** paraît également à la tribune pour donner connaissance des noms des délégués américains qui ont traversé les mers pour prendre part aux travaux du Congrès. A sa vue, les hurrahs et les applaudissements éclatent de toutes parts.

**M. JOSEPH GARNIER** lit ensuite une partie de la liste des membres, dressée au secrétariat du Congrès. Plusieurs voix demandent l'impression de la seconde partie de cette liste.

L'orateur continuant : Messieurs, pour faciliter aux membres du Congrès l'installation de l'Assemblée et pour éviter la perte d'un temps très-précieux, le Comité, sur le désir de beaucoup d'entre vous, m'a chargé de vous donner connaissance du bureau qui présidera à vos travaux, s'il obtient votre assentiment. (Approbation générale.)

Messieurs, le Comité d'organisation vous propose pour président **M. Victor Hugo**, représentant du peuple à l'Assemblée législative de France. (Bravos et applaudissements prolongés.)

Le Comité d'organisation vous propose pour vice-présidents :

Pour la France : **MM. l'abbé Deguerry**, curé de la Madeleine, et **M. le pasteur Athanase Coquerel**, représentant du peuple. (Les bravos et les applaudissements recommencent.)

Pour l'Angleterre : **M. Richard Cobden** et **M. Charles Hindley**, membres du Parlement. (Toute la salle se lève, les chapeaux et les mouchoirs s'agitent de toutes parts; on entend plusieurs fois au milieu des applaudissements, les cris : Hip! hip! hip! Hurrah!)

Pour la Belgique : **M. Auguste Visschers**, conseiller des mines, président du dernier Congrès tenu à Bruxelles. (Vifs applaudissements.)

Pour la Hollande : **M. Suringar**, vice-président du Congrès de Bruxelles; pour l'Allemagne : **M. le docteur Carové**, d'Heidelberg. (Nouveaux applaudissements.)

Pour les Etats-Unis : **M. Amasa Walker**, de la législature de Massachusetts, et **M. Durkee**, membre du Congrès de l'Union, qui a fait sur le continent américain sept cents lieues pour venir s'embarquer à New-York et se rendre au milieu de vous. (Applaudissements et bravos prolongés.)

Les membres du bureau prennent place; les applaudissements recommencent.

**M. VISSCHERS.** Messieurs, pour compléter le bureau, nous avons l'honneur de vous proposer pour secrétaires :

**MM. Elihu Burritt, Joseph Garnier, Henri Richard et Ziegler.** (Bravo! bravo! Applaudissements.)

**M. VICTOR HUGO,** président, se lève. (Profond silence.)

Messieurs, beaucoup d'entre vous viennent des points du globe les plus éloignés, le cœur plein d'une pensée religieuse et sainte. Vous comptez dans vos rangs des publicistes, des philosophes, des ministres des cultes chrétiens, des écrivains éminents, plusieurs de ces hommes considérables, de ces hommes publics et populaires qui sont les lumières de leur nation. (Applaudissements.) Vous venez ajouter aux principes qui dirigent aujourd'hui les hommes d'Etat, les gouvernants, les législateurs, un principe supérieur. Vous venez tourner en quelque sorte le dernier et le plus auguste feuillet de l'Évangile, celui qui impose la paix aux enfants du même Dieu, et, dans cette ville qui n'a encore décrété que la fraternité des citoyens, vous venez proclamer la fraternité des hommes. (Bravo! bravo!)

Soyez les bienvenus!...

Messieurs, cette pensée religieuse, la paix universelle, toutes les nations liées entre elles d'un lien commun, l'Évangile pour loi suprême, la médiation substituée à la guerre, cette pensée religieuse est-elle une pensée pratique? Cette idée sainte est-elle une idée réalisable? Beaucoup d'esprits positifs, comme on dit aujourd'hui, beaucoup d'hommes politiques vieillés dans le maniement des affaires, répondent non. Moi, je réponds avec vous, je réponds sans hésiter, je réponds : oui (Applaudissements), et je vais essayer de le prouver tout à l'heure.

Je vais plus loin ; je ne dis pas seulement : c'est un but réalisable, je dis : c'est un but inévitable ; on peut en retarder ou en hâter l'avènement, voilà tout.

La loi du monde n'est pas et ne peut pas être distincte de la loi de Dieu. Or, la loi de Dieu, ce n'est pas la guerre, c'est la paix. (Applaudissements.) Les hommes ont commencé par la lutte, comme la création par le chaos. (Bravo! bravo!) D'où viennent-ils? De la guerre; cela est évident. Mais où vont-ils? À la paix; cela n'est pas moins évident.

Quand vous affirmez ces hautes vérités, il est tout simple que votre affirmation rencontre la négation; il est tout simple que votre foi rencontre l'incrédulité; il est tout simple que dans cette heure de nos troubles et de nos déchirements, l'idée de la paix universelle surprenne et choque presque comme l'apparition de l'impossible et de l'idéal; il est tout simple que l'on aie à l'utopie; et, quant à moi, humble et obscur ouvrier dans cette grande œuvre du dix-neuvième siècle, j'accepte cette résistance des esprits sans qu'elle m'étonne ni me décourage. Est-il possible que vous ne fassiez pas détourner les têtes et fermer les yeux dans une sorte d'éblouissement, quand, au milieu des ténèbres qui pèsent encore sur nous, vous ouvrez brusquement la porte rayonnante de l'avenir? (Applaudissements.)

Messieurs, si quelqu'un, il y a quatre siècles, à l'époque où la guerre existait de communé à commune, de ville à ville, de province à province, si quelqu'un eût dit à la Lorraine, à la Picardie, à la Normandie, à la Bretagne, à l'Auvergne, à la Provence, au Dauphiné, à la Bourgogne : un jour viendra où vous ne vous ferez plus la guerre, un jour viendra où vous ne lèverez plus d'hommes d'armes les uns contre les autres, un jour viendra où l'on ne dira plus : les Normands ont attaqué les Picards, les Lorrains ont repoussé les Bourguignons; vous aurez bien encore des différends à régler, des intérêts à débattre, des contestations à résoudre, mais savez-vous ce que vous mettrez à la place des hommes d'armes, savez-vous ce que vous mettrez à la place des gens de pied et de cheval, des canons, des fauconneaux, des lances, des piques, des épées? vous mettrez une petite botte de sapin que vous appellerez l'urne du scrutin, et de cette botte il sortira, quoi? une assemblée! une assemblée en laquelle vous vous sentirez tous vivre, une assemblée qui sera comme votre âme à tous, un concile souverain et populaire, qui décidera, qui jugera, qui résoudra tout en loi, qui fera tomber le glaive de toutes les mains, et surgir la justice dans tous les cœurs; qui dira à chacun : Là finit ton droit,

ici commence ton devoir ; bas les armes ! vivez en paix ! ( Applaudissements. ) Et ce jour-là vous vous sentirez une pensée commune , des intérêts communs , une destinée commune ; vous vous embrasserez , vous vous reconnaîtrez fils du même sang et de la même race ; ce jour-là vous ne serez plus des peuplades ennemies , vous serez un peuple ; vous ne serez plus la Bourgogne , la Normandie , la Bretagne , la Provence , vous serez la France ; vous ne vous appellerez plus la guerre , vous vous appellerez la civilisation !

Si quelqu'un eût dit cela à cette époque , messieurs , tous les hommes sérieux et positifs , tous les gens sages , tous les grands politiques d'alors se fussent écriés : « Oh ! le songeur ! Oh ! le rêve-creux ! Comme cet homme connaît peu l'humanité ! Que voilà une étrange folie et une absurde chimère ! » — Messieurs , le temps a marché , et il se trouve que ce rêve , cette folie , cette chimère , c'est la réalité .

Et , j'insiste sur ceci , l'homme qui eût fait cette prophétie sublime eût été déclaré fou par les sages , pour avoir entrevu les desseins de Dieu !

Eh bien ! vous dites aujourd'hui , et je suis de ceux qui disent avec vous tous , nous qui sommes ici , nous disons à la France , à l'Angleterre , à la Prusse , à l'Autriche , à l'Espagne , à l'Italie , à la Russie , nous leur disons :

Un jour viendra où les armes vous tomberont des mains , à vous aussi ; un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres , entre Pétersbourg et Berlin , qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens , entre Boston et Philadelphie . Un jour viendra où , vous France , vous Russie , vous Italie , vous Angleterre , vous Allemagne , vous toutes nations du continent , sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité , vous vous joindrez étroitement dans une unité supérieure , et vous constituerez la fraternité européenne , absolument comme la Normandie , la Bretagne , la Bourgogne , la Lorraine , l'Alsace , toutes nos provinces , se sont fondues dans la France . Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées . Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes , par le suffrage universel des peuples , par le vénérable arbitrage d'un grand sénat souverain , qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre , ce que la Diète est à l'Allemagne , ce que l'Assemblée législative est à la France ! † Applaudissements. ) Un jour viendra où l'on montrera un canon dans les Musées comme on y montre aujourd'hui un instrument de torture , en s'étonnant que cela ait pu être ! ( Rires et bravos. ) Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses , les Etats-Unis d'Amérique , les Etats-Unis d'Europe ( Applaudissements ) , placés en face l'un de l'autre , se tendant la main par-dessus les mers , échangeant leurs produits , leur commerce , leur industrie , leurs arts , leurs génies , défrichant le globe , colonisant les déserts , améliorant la création sous le regard du Créateur , et combinant ensemble , pour en tirer le bien-être de tous , ces deux forces infinies , la fraternité des hommes et la puissance de Dieu .

Et ce jour-là , il ne faudra pas quatre cents ans pour l'amener , car nous vivons dans un temps rapide , nous vivons dans le courant d'événements et d'idées le plus impétueux qui ait encore entraîné l'humanité , et , à l'époque où nous sommes , une année fait parfois l'ouvrage d'un siècle . ( Très-bien ! )

Et Français , Anglais , Belges , Allemands , Russes , Slaves , Européens , Américains , qu'avons-nous à faire pour arriver le plus tôt possible à ce grand jour ? Nous aimer . ( Applaudissements. )

( M. Victor Hugo énumère ensuite les dépenses énormes que la crainte de la guerre a occasionnées en trente années de paix . On a tenu sur pied , en Europe , près de deux millions d'hommes , et dépensé , en trente ans , la somme de 128 milliards pour se préparer à la guerre qui ne venait pas , et l'on n'a pas vu les révolutions qui arrivaient . En donnant un emploi productif à cette somme , n'aurait-on pas pu prévenir un danger plus réel et plus sérieux que celui de la guerre , le danger de la misère , cause incessante des révolutions ? )

Messieurs , a continué l'éloquent orateur , ne désespérons pas pourtant . Au contraire , espé-



rons plus que jamais ! Ne nous laissons pas effrayer par des commotions momentanées, secousses nécessaires peut-être des grands enfantements. Ne soyons pas injustes pour le temps où nous vivons ; ne voyons pas notre époque autrement qu'elle n'est. C'est une prodigieuse et admirable époque, après tout, et le dix-neuvième siècle sera, disons-le hautement, la plus grande page de l'histoire. Comme je vous le rappelais tout à l'heure, tous les progrès s'y révèlent et s'y manifestent à la fois, les uns amenant les autres : chute des animosités internationales, effacement des frontières sur la carte et des préjugés dans les cœurs, tendance à l'unité, adoucissement des mœurs, élévation du niveau de l'enseignement et abaissement du niveau des pénalités, domination des langues les plus littéraires, c'est-à-dire les plus humaines ; tout se meut en même temps, économie politique, sciences, industrie, philosophie, législation, et converge au même but, la création du bien-être et de la bienveillance, c'est-à-dire, et c'est là pour ma part le but auquel je tendrai toujours, extinction de la misère au dedans, extinction de la guerre au dehors. (Applaudissements.)

Oui, je le dis en terminant, l'ère des révolutions se ferme, l'ère des améliorations commence. Le perfectionnement des peuples quitte la forme violente pour prendre la forme paisible ; le temps est venu où la Providence va substituer à l'action désordonnée des agitateurs l'action religieuse et calme des pacificateurs.

Désormais, le but de la politique grande, de la politique vraie, le voici : faire reconnaître toutes les nationalités, restaurer l'unité historique des peuples, et rallier cette unité à la civilisation par la paix, élargir sans cesse le groupe civilisé, donner le bon exemple aux peuples encore barbares, substituer les arbitrages aux batailles ; enfin, ceci résume tout, faire prononcer par la justice le dernier mot que l'ancien monde faisait prononcer par la force.

Messieurs, je le dis en terminant, et que cette pensée nous encourage, ce n'est pas d'aujourd'hui que le genre humain est en marche dans cette voie providentielle. Dans notre vieille Europe, l'Angleterre a fait le premier pas, et par son exemple séculaire, elle a dit aux peuples : « Vous êtes libres. » La France a fait le second pas, et elle a dit aux peuples : « Vous êtes souverains. »

Maintenant, faisons le troisième pas, et tous ensemble, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Europe, Amérique, disons aux peuples : « Vous êtes frères ! » (Sensation vive. Sur un signal de M. Cobden, les membres du Congrès anglais et américains se lèvent et agitent leurs chapeaux et leurs mouchoirs en poussant les trois *cheers* britanniques : Hip ! hip ! hip ! hurrah ! etc.)

**M. LE PRÉSIDENT.** Votre Comité d'organisation, toujours pour ménager votre temps, a rédigé un règlement que je vais avoir l'honneur de vous soumettre. (Approbation.)

**M. COQUEREL** lit en français, et **M. HENRI RICHARD** en anglais les dispositions qui suivent :

Congrès des Amis de la Paix universelle. Session de 1849, à Paris.

**RÈGLEMENT.**

**ART. 1<sup>er</sup>.** Le bureau se compose d'un président, de vice-présidents et de secrétaires élus par le Congrès.

**ART. 2.** Les membres du Congrès sont invités à signer la liste de présence à leur entrée dans la salle.

**ART. 3.** Toute proposition que voudraient faire un ou plusieurs membres doit être soumise à l'examen du bureau, qui décide de l'opportunité de sa communication au Congrès.

ART. 4. Les membres qui voudront prendre la parole sur l'une des questions à l'ordre du jour se feront inscrire au bureau. Ils seront entendus dans l'ordre de leur inscription.

ART. 5. Les orateurs sont invités à ne pas donner à leurs discours une durée dépassant vingt minutes.

ART. 6. Si cette durée était dépassée, le président avertirait l'orateur.

ART. 7. On ne peut prendre la parole plus d'une fois sur le même sujet, si ce n'est pour donner des explications et avec l'autorisation du président; néanmoins, le membre qui aura ouvert la discussion pourra répondre.

ART. 8. Le but que se propose le Congrès étant d'intérêt permanent et universel, les orateurs sont invités à écarter de leurs discours toute allusion directe aux événements politiques du moment. Le président rappellera à l'ordre tout membre qui ne déférerait pas à cette invitation. Il pourra, en cas de persistance, lui ôter la parole.

ART. 9. Les résolutions du Congrès sont prises à la majorité des voix. (Approbation générale.)

*Un grand nombre de voix* : Très-bien ! approuvé ! aux voix !

Un membre demande la parole sur le règlement, mais le Congrès consulté est d'avis d'adopter ce règlement sans discussion.

M. LE PRÉSIDENT. Avant d'ouvrir la discussion, je vais prier M. le secrétaire du Congrès de donner connaissance à la réunion de quelques adhésions importantes qui lui ont été adressées.

M. JOSEPH GARNIER lit d'abord une lettre de M. l'archevêque de Paris, auquel MM. Victor Hugo, Laroche-foucault-Liancourt, le pasteur Ath. Coquerel et Elihu Burritt étaient allés, au nom du Comité d'organisation, offrir la présidence du Congrès. M. l'archevêque écrit qu'il est profondément touché de cette visite, mais que malheureusement ses douleurs névralgiques et son médecin l'empêchent d'accepter l'honneur qui lui est offert. L'archevêque demande à être inscrit parmi les amis de la paix. (Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT. Votre bureau a l'honneur de vous proposer de nommer l'honorable prélat président honoraire du Congrès. (Approbation générale. Applaudissements.)

M. CHARLES DUVEYRIER demande que la lettre de l'archevêque soit traduite en anglais, pour qu'elle soit complètement comprise par les délégués anglais et américains.

M. COBDEN se lève, et explique en anglais l'objet de la proposition de M. le président. « Je vais traduire, dit-il, en anglais, la lettre de l'archevêque de Canterbury... je veux dire de l'archevêque de Paris. (Grande hilarité à laquelle prend part l'orateur.)

M. Cobden lit la lettre de l'archevêque, qui est accueillie avec une grande satisfaction.

Lorsque M. Cobden propose à ses compatriotes de nommer Mgr. l'archevêque de Paris président honoraire de l'Assemblée, sa motion est couverte par les acclamations de l'auditoire.

**M. JOSEPH STURGE**, de Birmingham, engage ses amis anglais et américains à ne pas trop insister, vu le peu de temps dont le Congrès a à disposer, pour la traduction des discours qui vont être prononcés. (Hear! hear! Adhésion générale.)

**M. JOSEPH GARNIER** donne lecture de lettres d'adhésion qu'il a reçues, en sa qualité de secrétaire du Congrès, de MM. Augustin Thierry, Tissot et Barthélemy-Saint-Hilaire, membres de l'Institut de France.

**M. Joseph Garnier** ajoute qu'il a reçu plusieurs autres adhésions dont quelques-unes sont très-remarquables et méritent d'être lues à l'Assemblée, telles que celles de MM. Michel Chevalier, Mittermaier, Duffour-Dubergier, président à la Chambre de commerce de Bordeaux, Samuel Gurnay, banquier à Londres, Den-Tex, professeur à la Faculté de droit d'Amsterdam, M<sup>me</sup> la comtesse de Sellon, à Genève, M. le docteur Asher, de Berlin, etc., etc.; mais il ne pense pas que le Congrès ait assez de temps à donner à cette lecture. (Approbation.)

La parole est à **M. Visschers**, président du Congrès de la paix tenu à Bruxelles en 1848.

**M. VISSCHERS** (l'orateur est accueilli par de vifs applaudissements) rend un compte sommaire des travaux de ce Congrès, et de la suite donnée aux mesures qui y ont été décrétées.

Le sentiment religieux, dit-il, uni à un grand amour de l'humanité, a donné naissance aux Sociétés de la Paix en Angleterre et aux Etats-Unis. Des hommes généreux s'y consacrent à un apostolat; ils sont venus à Bruxelles en septembre 1848 nous tendre la main, et nous proposer de resserrer les liens qui doivent unir toutes les créatures de Dieu. (Applaudissements.)

Le Congrès de Bruxelles a adopté quatre propositions principales : la condamnation de la guerre, l'établissement d'une juridiction internationale, l'adoption d'un Code de droit public, enfin, le désarmement général.

Conformément aux vœux du Congrès, le président et les vice-présidents de cette assemblée se sont rendus à Londres, et ont eu l'honneur de remettre au premier ministre de l'Angleterre une adresse contenant ces résolutions. La réception faite au bureau du Congrès, par lord John Russell, a témoigné des sentiments de sympathie que le cabinet anglais porte à la cause de la paix du monde.

Peu de mois après, les doctrines des Amis de la Paix, introduites en quelque sorte dans la sphère officielle, ont fait un pas de plus : elles ont franchi le seuil du Parlement britannique. Un homme d'un génie persévérant et actif, sorti victorieux d'une lutte où les intérêts les plus puissants de l'Angleterre étaient engagés, Richard Cobden (on applaudit), que nous comptons avec orgueil parmi nos vice-présidents, s'est fait dans le Parlement le promoteur du système d'un arbitrage international.

Aux Etats-Unis du nord de l'Amérique, plusieurs actes témoignent déjà du progrès de ces idées. L'honorable M. Legaré, que Paris et Bruxelles ont connu comme représentant des Etats-Unis, avait, dans un rapport rédigé au nom du Comité des affaires étrangères du Congrès, salué l'avènement d'une paix permanente que présage l'aspiration de tous les esprits éclairés, et qui est l'idéal de l'humanité. En 1844, la législature de l'Etat de Massachusetts, après avoir déclaré solennellement que l'arbitrage devait remplacer les duels entre nations, a invité le gouvernement central à prendre l'initiative de la formation d'un Congrès universel des peu-

ples de la chrétienté. Tout récemment, une proposition analogue a été déposée à la Chambre des représentants des Etats-Unis par l'honorable Amos Tuck, qu'une indisposition a empêché de se rendre à Paris.

L'Assemblée constituante de France a entendu aussi de nobles et belles paroles d'un des membres de ce Congrès, M. Francisque Bouvet, pour le désarmement proportionnel des puissances de l'Europe, et l'établissement d'une juridiction internationale.

L'égalité entre nations, le respect de leurs droits, le triomphe de la justice, voilà le but vers lequel tendent les Amis de la Paix. Les moyens qu'ils veulent employer, ce sont la création d'institutions internationales, le perfectionnement du droit public, l'amélioration des relations entre les peuples.

Pour préparer ces résultats, les Amis de la Paix propagent leurs doctrines dans des Congrès, dans de nombreux meetings; ils instituent des concours, décernent des prix, et favorisent de tous leurs efforts l'éducation populaire.

J'ai assisté à de grands meetings à Londres, à Birmingham, à Manchester. Partout l'esprit public se manifeste avec ardeur sur le passage des apôtres de la Paix. De nombreuses Sociétés se sont formées dans les villes et dans les bourgs de l'Angleterre. La motion faite au mois de juin dernier, dans la Chambre des communes, par l'honorable M. Richard Cobden, y a été appuyée par plus de mille pétitions couvertes d'environ 200,000 signatures : elle a obtenu *soixante-dix-neuf* voix. La première fois que la loi des céréales fut présentée au Parlement, elle n'avait réuni que *quatorze* suffrages ! (Sensation.)

Parmi les chefs de ce mouvement présents dans cette assemblée, ou qui en sont absents, je n'en citerai qu'un seul, parce qu'il est l'anneau de cette chaîne qui unira un jour, d'une manière indissoluble, l'ancien et le nouveau continent. Cet homme modeste, venu d'Amérique, et qui consacre sa vie entière à la propagation des idées de fraternité et de bienveillance, est Elihu Burritt ! (Triple salve d'applaudissements.)

L'origine des Sociétés de la Paix remonte à peine à un tiers de siècle; elles ont vu le jour d'abord dans de simples chaumières. L'humanité bénira les noms de Worcester, de Chauning, de William Ladd. Des esprits éminents, Degérando, de Sellon, d'autres hommes encore vivants, ont poursuivi cette œuvre en Europe. Aujourd'hui, pour répondre à l'appel de votre Comité, des centaines de citoyens anglais ont franchi le détroit, des Américains ont traversé l'Océan : tel d'entre eux (M. Durkee) a fait *sept cents* lieues avant de s'embarquer pour la France. (Bravo ! applaudissements.)

C'est que ces idées, qualifiées naguère encore d'utopies, répondent à un besoin de la civilisation. Pour parcourir l'Europe, il faut aujourd'hui moins de temps et de dépenses qu'il n'en fallait, il y a deux siècles, pour visiter les provinces de France. La facilité des communications supprime les distances; les relations commerciales, les rapports d'Etat à Etat se multiplient; on se connaît mieux, on s'estime davantage. Les anciens préjugés qui divisaient les nations disparaissent; les intérêts des peuples sont partout consultés ou ne tarderont pas à l'être. Cette augmentation de relations exige un progrès, un développement correspondant du droit public, des lois qui régissent le commerce.

Ce court exposé démontre qu'en se réunissant en Congrès, en instituant des concours, les Amis de la Paix ne cherchent point à édifier en dehors des conditions de l'humanité, en dehors des besoins des sociétés modernes. Nous voulons parvenir à l'abolition de la guerre, au moyen d'une fédération plus intime entre les peuples et de l'amélioration de leurs rapports intellectuels et commerciaux. (Très-bien ! très-bien ! applaudissements réitérés.)

M. Visschers rend ensuite compte d'un concours au sujet duquel le Congrès est appelé à décerner un prix.

En 1848, au Congrès de Bruxelles, les Comités anglo-américains ont offert un prix de 2,000 francs pour le meilleur travail sur la question suivante : « Exposer les moyens rationnels et pratiques d'arriver à

l'abolition de la guerre. » Les mémoires devaient être remis au Comité avant le 1<sup>er</sup> juin 1849. Vingt-deux mémoires sont parvenus avant l'expiration de ce délai, et ont été lus par la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique.

Le prix a été décerné à M. Louis Bara, avocat, né à Lille et demeurant à Mons (Belgique). Une somme de 500 francs sera remise aux auteurs des deux mémoires auxquels le jugement de l'Académie assigne le second et le troisième rang. Le second rang appartient à M. Alexandre-Henri Clochereux, étudiant en droit à l'Université de Liège; le troisième rang appartient à M. Edouard Morhange, attaché au département des affaires étrangères, à Bruxelles.

M. LE PRÉSIDENT proclame le nom de M. Bara. M. Bara s'avance et reçoit, au milieu des applaudissements, un carnet contenant un billet de 1,000 francs. MM. Clochereux et Morhange ne sont pas présents.

M. le président annonce ensuite qu'un prix de 500 francs sera décerné par le Congrès de la paix de 1850, à l'auteur du meilleur résumé des horreurs et des malheurs de la guerre; et qu'un second prix, consistant en une médaille d'or de 500 francs, offert par la *Société de la morale chrétienne*, sera décerné à l'auteur du meilleur travail « sur les préceptes de la paix ». Le programme de la Société dit que ces préceptes pourront être extraits, non-seulement des livres religieux de tous les cultes, mais aussi des livres de l'antiquité profane et des œuvres des plus célèbres écrivains modernes de toutes les nations.

Maintenant, ajoute M. le président, nous pouvons ouvrir la discussion sur les résolutions soumises au Congrès. Voici en quels termes est conçue la première :

« Le recours aux armes étant un usage condamné par la religion, la morale, la raison, l'humanité, c'est pour tous les hommes un devoir et un moyen de salut de rechercher et d'adopter les mesures propres à amener l'abolition de la guerre; et les Amis de la Paix universelle, réunis à Paris les 22, 23 et 24 août en Congrès, ont émis les vœux suivants :

« I. La paix pouvant seule garantir les intérêts moraux et matériels des peuples, le devoir de tous les gouvernements est de soumettre à un arbitrage les différends qui s'élèvent entre eux, et de respecter les décisions des arbitres qu'ils auront choisis. »

La parole est à M. Chamerozow pour lire un mémoire de M. Bodwin.

M. CHAMEROZOW, secrétaire adjoint de la Société de protection pour les aborigènes, lit une traduction, en français, d'un discours du docteur Bodwin de Bradford, sur l'arbitrage international.

Dans cet essai, le savant docteur s'attache à prouver que la guerre, quoiqu'elle ait été pratiquée jusqu'à présent, n'est pas un fait nécessaire, éternel. Il y a, dit-il, trois moyens de mettre fin aux querelles qui surviennent entre les individus et les nations : la force, la loi et la raison. La force est le procédé barbare, et les individus ont généralement renoncé à l'employer : ils recourent à la loi pour vider leurs différends. Mais, pour les nations, aucun tribunal n'existe encore. Elles sont donc obligées d'en appeler à la raison pu-

bligue et de la prendre pour juge de leurs querelles. Telle est l'origine du procédé de l'arbitrage. On fait choix des hommes que l'on juge les plus probes, les plus désintéressés, et on leur confie le jugement de l'affaire en litige, en s'engageant des deux parts à se soumettre à leur décision. Ce procédé n'est-il pas infiniment préférable à celui de la guerre, lequel, d'ailleurs, ne saurait rien résoudre au point de vue du droit ?

(M. le docteur Bodwin résume de la manière suivante sa nette et solide argumentation : )

Des querelles peuvent survenir entre les nations comme entre les individus. Dans toute dispute, le droit se trouve quelque part. La force brutale est complètement impuissante à découvrir où il se trouve. Les parties immédiatement intéressées dans l'affaire ne peuvent pas toujours la terminer elles-mêmes. Le moyen le plus simple d'en finir, c'est de faire examiner et juger le différend par des hommes experts et désintéressés. Aucun obstacle insurmontable ne s'oppose à ce que les nations adoptent ce procédé d'arbitrage, à la fois le plus simple, le plus économique et le plus juste de tous. Il suffit donc de convaincre les gouvernements et les peuples de sa supériorité relativement aux autres, pour rendre désormais les guerres impossibles.

M. HIPPOLYTE BONNELIER occupe la tribune après M. Chamerozow. Il parle sur le principe de la paix en général; il s'en déclare le partisan, bien qu'il soit opposé à la liberté du commerce international.

La parole est au révérend John Burnett, de Londres. (Mouvement d'attention.)

Le révérend JOHN BURNETT, de Londres, se lève et dit :

Je me réjouis, messieurs, de voir une aussi nombreuse assemblée réunie dans cette grande capitale, dans une occasion aussi importante que celle-ci. C'est une réputation pratique de cette calomnie si souvent répétée, que la France et l'Angleterre sont des ennemies naturelles. (Cette remarque excite les acclamations de tous les Anglais présents. Elle est répétée en français par M. Coquerel, et elle est accueillie par des applaudissements enthousiastes.)

Vous voyez bien que les deux nations me comprennent et se comprennent. Quant à moi, j'ai toujours regardé et je regarderai toujours la France et l'Angleterre comme des amies naturelles. Et pourquoi ne le seraient-elles pas ? Qu'est-ce qui aime à avoir des ennemis pour voisins ? Personne, à moins d'être fou. Or, la France n'est pas folle... L'Angleterre n'est pas folle... Non, ce sont deux sages nations et deux proches voisines : elles commencent à comprendre et à apprécier l'importance qu'il y a pour elles à vivre dans une amitié fraternelle l'une avec l'autre. Plus nous avancerons dans cette communion internationale, plus vite nous effacerons la guerre de la face de l'Europe. Qu'une fois au moins l'opinion combinée de la France et de l'Angleterre soit énoncée d'une voix déterminée. Proclamons que la guerre est le plus grand des maux, et je voudrais bien savoir après cela quelle nation de l'Europe voudrait recourir à la guerre. La France et l'Angleterre unies, non par la force des armes, mais par celle de l'opinion, arrêteraient le monde entier. (Oui, oui.)

Souvent, quand on considère cette question, on nous demande : « Quel est votre but ? Est-ce que vous vous proposez de leur retirer ces armes, qui ont été sanctionnées par l'opinion publique, et de les laisser vider leurs différends avec celles que les individus emploient dans leurs querelles des rues ? » (Rires.) Pas le moins du monde. Nous désirons qu'il n'y ait de recours à aucune espèce d'armes. Nous sommes tout aussi opposés aux batailles à coups de poing, qu'aux combats à la baïonnette; ce que nous voulons, c'est l'arbitrage. Nous ne sommes pas assez simples pour croire que l'humanité soit près d'atteindre cet état de perfection qui rendrait l'arbitrage même inutile. Aussi nous demandons l'arbitrage pour les nations comme pour les individus; l'arbitrage entre les mains d'un tribunal choisi, dans lequel les parties intéressées, dans lequel le monde entier aurait confiance; d'un tribunal qui ne puisse

inspirer aux hommes, en aucun temps, ni désaffection, ni méfiance; un tribunal imposant et honnête, expérimenté dans les affaires du monde, et dans les mains duquel tous les hommes, quels que soient leurs griefs, soient prêts à laisser la décision de leurs différends. Comment pourrait-on justifier la prétention qui consisterait à mettre la guerre au-dessus de l'arbitrage, pour l'arrangement des querelles internationales? Dans la guerre, le résultat dépend du talent des généraux et du courage des troupes, beaucoup plus que de la politique des cabinets et de la justice de la cause; et même il dépend très-souvent de la vitesse des chevaux. (C'est vrai!) Oui, plus d'une fois les affaires des nations ont été résolues par l'ardeur des chevaux. (On rit.) Peut-on trouver quelque chose de plus absurde, de plus insensé? La théorie et la pratique de la guerre, c'est la *force* et non la *justice*. (Applaudissements.)

Cette proposition, de remettre les disputes à l'arbitrage, est-elle donc si nouvelle? Certes non! Parmi les barbares même, c'est la coutume, pour les chefs de tribus, d'arranger les différends de leurs sujets par des moyens peut-être étranges, mais du moins pacifiques. Chez toutes les nations civilisées, je n'ai pas besoin de vous le rappeler, les contestations civiles des individus sont terminées, d'ordinaire, par l'arbitrage des tribunaux reconnus. Ce que nous voudrions savoir, c'est pourquoi les disputes des nations ne pourraient être jugées de la même manière par l'arbitrage, par l'œuvre d'un tribunal nommé par le consentement commun, et consacré par le respect commun. Est-ce que les membres individuels d'une nation désirent voir les tribunaux mis de côté et leurs querelles terminées dorénavant par un recours aux armes, par un appel à la force musculaire, au courage brutal? Non, certainement non. Nous vénérons tous les tribunaux de notre pays, nous désirons qu'ils continuent d'exister; nous tremblerions si quelque convulsion venait à les renverser ou même à les menacer.

Dans nos affaires civiles, dans nos différends *privés*, nous recourons tous à l'arbitrage, et nous trouvons que l'arbitrage produit le résultat que nous en attendions. Ceci est un témoignage du mérite et de la valeur intrinsèques de l'arbitrage. Nous disons donc simplement ceci : Laissez-nous étendre le principe et appliquer aux nations ce qui l'a été si heureusement aux individus dont les nations sont composées. L'arbitrage est la cause commune du genre humain; c'est la voie indiquée par le grand Créateur, qui, évidemment, n'a pas fait l'homme pour combattre. S'il avait voulu que l'homme fût un animal destructeur, il lui aurait donné les griffes du lion, les dents du tigre. (Rires et applaudissements.)

Mais, tout au contraire, nous ne pouvons combattre, dans le sens ordinaire du mot, sans recourir aux moyens artificiels de combat, à une adresse artificielle, à des armes artificielles. En conséquence, quand nous allons sur le terrain, nous ne luttons pas seulement les uns contre les autres, nous combattons encore contre Dieu. (Applaudissements.)

Il a fait d'un même sang toutes les nations de la terre, voulant que nous demeurions tous en harmonie sur la surface large et fertile du monde, comme des frères qui se chérissent et non comme des bêtes féroces qui se dévorent. (Nouveaux applaudissements.)

Cette grande question de la paix, cette grande question constitutionnelle a été prise par quelques personnes sous un certain point de vue qui n'est pas le véritable. Elles paraissent croire que ses promoteurs sont décidés à en rejeter le principe plutôt que d'admettre aucune modification dans les détails... Je suis pour la paix dans le sens le plus étendu du mot. Je préférerais que l'arbitrage décidât à mon préjudice un débat dans lequel je serais intéressé, plutôt que de me battre contre l'adversaire le plus faible qui pût m'être présenté. Il y a beaucoup de personnes, amies de la paix du reste, qui ne vont pourtant pas aussi loin que moi, quant à présent. Elles attendent avec impatience que l'opinion publique prononce le triomphe définitif de leurs principes; mais, dès maintenant, elles ne pourraient se résoudre à se donner entièrement à ce principe, à en subir toutes les conséquences. Que devons-nous faire avec ces amis? Devons-nous dire que parce qu'ils ne veulent pas, quant à présent, nous suivre jusqu'au bout du chemin, ils ne pourront pas avancer d'un pouce dans la bonne voie? (Sensation.)

Cela serait-il convenable? Non; accueillons-les toujours; laissons-les nous accompagner jusqu'ou ils voudront aller avec nous, et comptons sur le charme de la route à mesure qu'elle

se développe, pour les décider peu à peu à nous suivre jusqu'au bout... Qu'il n'y ait aucune division d'opinion entre nous, tant que nous cheminerons ensemble. (Hear! hear! écoutez.)

Nous ne voulons pas considérer cette question relativement à une nation plutôt qu'à une autre. Nous savons que l'Europe a été mainte fois éclairée par les hideuses flammes de la guerre; mais nous ne voulons pas emprunter les arguments en faveur de nos principes ou de nos vues à telle guerre plutôt qu'à telle autre. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à un seul détail, de rappeler aucune bataille particulière; il est tout à fait suffisant de savoir que de grandes masses d'hommes ont vécu se haïssant les uns les autres; que la guerre a répandu de foyer en foyer sa dévastation parmi les nations du monde. Nous ne voulons citer aucun fait qui puisse mettre en jeu les sentiments de nationalité. Cette question est une question de paix aussi bien ici que sur le terrain même : nous ne désirons pas plus créer un conflit d'opinions qu'un conflit d'armes. Notre but est de prendre la question de la paix telle qu'elle est et de l'avancer au plus haut degré possible. (Très-bien!)

Nous sommes heureux et reconnaissants de voir la France et la Belgique se joindre à nous dans cette œuvre. (On applaudit.) Leurs deux capitales ont donné le même accueil hospitalier à nos membres de cette Société. Nous sommes certains que la capitale de l'Angleterre leur tendra une main non moins cordiale. (Oui! oui!) De leur côté, les hommes de paix de l'Angleterre vous accueilleront à cœur ouvert : nous nous en faisons publiquement les garants, et nous avons confiance que, quand le temps sera venu, vous accepterez cordialement l'invitation. (Applaudissements.) Que l'étendard de la paix soit donc regardé comme notre commun étendard; attachons-nous-y de tout notre cœur, soyons déterminés à le porter sans cesse jusqu'à sa victoire pacifique.

Je suis heureux de voir les représentants de tant de nations réunis ici pour l'œuvre de l'union fraternelle, et c'est un heureux présage de voir ces drapeaux des nations diverses, non plus élevés les uns contre les autres, mais déployés en signe d'aménité, de paix et de confiance mutuelle, et comme des symboles de l'amitié qui unit les vrais partisans de la paix de tous les pays que ces couleurs représentent.

J'aurais voulu pouvoir dire en français, comme je le fais dans ma propre langue, combien je suis heureux de voir tant de nations grandes et petites, vieilles et jeunes, faibles et puissantes, pauvres et riches, prêter le secours de la morale, de l'éducation et de la science, au progrès de la paix, de la morale et de la civilisation. (Applaudissements. Ce discours produit une vive sensation.)

**M. GUEROULT**, consul de France, développe en peu de mots une résolution qu'il propose au Congrès et qui est ainsi conçue :

« Le Congrès invitera les gouvernements d'Angleterre, des Etats-Unis, de France et de Belgique, à déclarer que, dans l'intérêt et pour hâter l'établissement de la paix universelle, ils adopteront désormais pour base de leur politique le principe que les nationalités s'appartiennent à elles-mêmes, et qu'ils sont décidés à faire prévaloir ce principe, même par la force, si cela est nécessaire. » Cette dernière partie de la proposition est accueillie avec des marques nombreuses de désapprobation. )

**M. HIPPOLYTE PEUT** développe une autre proposition, relative à l'organisation du Congrès, et à un mode de propagande pour vulgariser les principes de la paix. L'auteur fait aussi ressortir les avantages d'une langue universelle.

La parole est à **M. A. Mahan**, délégué des Etats-Unis. (Applaudissements.)

Le révérend **ASA MAHAN**, président de l'Institut d'Oberlin (Ohio) :

Le but des Amis de la Paix n'est pas simplement, si j'ai bien compris la question, d'abolir la



guerre, mais de mettre à sa place des mesures mieux appropriées à la fin que l'on se propose en recourant à la guerre, c'est-à-dire de maintenir la justice parmi les nations. La guerre ne saurait atteindre ce but élevé. Mais il s'agit de savoir, et c'est là la grande question qui se trouve posée devant ce Congrès, quelles mesures doivent être recommandées à l'attention publique pour assurer la justice entre les nations, et asseoir ainsi sur une base inébranlable l'édifice de la paix universelle. On nous dit que ce but sera atteint au moyen de l'arbitrage. L'arbitrage est une mesure infiniment préférable à la guerre, et, pour ma part, je l'appuierai chaudement lorsque cette résolution sera soumise au Congrès ; mais il y a, à mon avis, des objections d'une grande importance à opposer à l'arbitrage, considéré comme un moyen exclusif de maintenir la paix entre les nations.

Le révérend Mahan suppose qu'il s'agirait de choisir le pouvoir exécutif de chaque nation comme arbitre dans les querelles internationales, et il s'attache à faire ressortir les inconvénients que cette sorte d'arbitrage pourrait entraîner. « Le pouvoir exécutif, dit-il, a communément d'autres préoccupations que celle de la justice ; il pourrait être influencé par ses relations avec l'une ou l'autre des parties en présence. Si, par exemple, il était dans l'intention de conclure un traité important avec l'une d'elles, cette circonstance ne pourrait-elle pas influencer sur sa décision ? » Le révérend Mahan termine en disant qu'à ses yeux le seul moyen de rendre l'arbitrage efficace, c'est de créer un tribunal international, un tribunal dont l'unique fonction serait de régler, au point de vue de la justice, les différends qui surviendraient entre les nations.

M. COQUEREL donne une traduction sommaire, en français, du discours de M. A. Mahan, qui a provoqué divers mouvements parmi les délégués anglo-américains.

M. JEAN JOURNET, un des disciples de Fourier, profite de son tour de parole pour débiter, avec exaltation, quelques excentricités qui égayent la partie française de l'auditoire et étonnent un peu les délégués et les visiteurs étrangers. M. Jean Journet se compare à Jésus-Christ, et fait, dans la politique, des digressions que M. le président a quelque peine à arrêter.

Cependant M. Jean Journet parvient à se calmer.

M. HENRI VINCENT, de Londres, ancien contre-maître dans une manufacture de Manchester, et l'un des plus remarquables orateurs des meetings de l'Angleterre, occupe ensuite la tribune. M. Henri Vincent réalise au plus haut degré cet idéal de l'orateur que Démosthène résumait ainsi : *de l'action, encore de l'action, toujours de l'action*. « Son accent énergique, son regard animé, son front inspiré, lisons-nous dans le compte-rendu de *la Presse*, toute son action oratoire respire une telle volonté de persuader, que cet Anglais, en parlant devant un public en partie français, arrive presque à se faire comprendre de tous dans sa langue, et à vaincre l'obstacle de la différence des idiomes. »

Voici un croquis du discours de M. Henri Vincent, souvent interrompu par les applaudissements et les hurrahs des délégués anglais-américains.

M. HENRI VINCENT. (Vif mouvement d'attention.)

J'ai été si vivement impressionné par cette magnifique démonstration, que je n'aurais pas osé demander la parole si je n'avais senti la nécessité de vous engager à adhérer promptement à la résolution en discussion. Je ne puis résister non plus au désir de vous féliciter sur cette démonstration accomplie au milieu de la France civilisée, et dans cette noble ville dont l'influence est ressentie dans toutes les parties de l'Europe. Il est bon que nous autres, qui appartenons à la vieille race saxonne, nous unissions nos efforts à ceux de la France pour répandre dans le monde les principes de la paix.

Ce Congrès représente deux partis puissants : ceux qui, comme moi, sont d'avis que la guerre est, en toutes circonstances, opposée au christianisme ; et ceux qui, par des raisons commerciales, économiques, politiques et par des motifs de philanthropie générale, la regardent comme une des plus grandes calamités qui puissent affliger les nations. Nous voulons réunir les influences morales et intellectuelles de ces deux partis, et les diriger vers la réalisation de notre noble principe. La proposition relative à l'arbitrage est maintenant à l'ordre du jour, et j'espère qu'elle sera adoptée par le Congrès. Nous désirons que désormais les querelles des gouvernements soient vidées sans aucun appel aux armes, et nous croyons qu'il n'y a rien d'utopique dans ce vœu.

Il est superflu, à mon avis, de discuter sur les difficultés que cette question présente dans l'état actuel de l'opinion. C'est parce que ces difficultés existent, que nous sommes rassemblés dans ce Congrès. Notre dessein est de convaincre les gouvernements et les peuples que l'arbitrage est plus chrétien, plus humain et plus économique que la guerre. Aussitôt que ce sentiment sera créé et répandu, il saura bien trouver les meilleurs moyens d'arriver à ses fins. Je ne partage pas l'opinion de mon ami Américain (M. Asa Mahan), qui pense que nous devons nécessairement discuter ici les détails de notre système. C'est l'affaire d'une plus petite Assemblée. Nous avons simplement à démontrer la valeur de nos principes. Lorsque les gouvernements seront disposés à les adopter, toutes les autres difficultés ne tarderont pas à s'évanouir. Ne pouvons-nous pas en appeler aussi à la pratique des nations civilisées ou sauvages ? L'arbitrage a toujours existé sous une forme ou sous une autre, mais on l'a rarement employé à temps. J'en appelle aux illustres membres qui siègent autour de moi, la guerre a-t-elle jamais terminé une seule dispute ? La guerre complique une querelle, éteint le sens de la justice, enflamme les vieilles animosités nationales, crée de nouvelles antipathies, encourage les mauvaises passions, gaspille les ressources des nations, et toujours retarde le rétablissement de l'ordre au lieu de le hâter. Il faut que l'arbitrage intervienne, pour que la paix soit rétablie.

Mais nous disons, nous, que l'arbitrage doit précéder la guerre et non pas la suivre ; nous ajoutons que si la plus petite portion des efforts dépensés en faveur de la guerre était appliquée à la politique de l'arbitrage, notre victoire serait bientôt complète. Déjà les progrès que nous avons réalisés sont si encourageants, que nous pouvons être moralement assurés du succès de notre cause. Déjà, dans l'Assemblée nationale de France et dans la presse parisienne, des voix sympathiques ont répondu à la nôtre. Dans le Parlement anglais, notre illustre compatriote, Richard Cobden, a soulevé la question avec la sympathie générale. Malgré les railleries de quelques-uns, il a réussi à implanter cette idée dans l'esprit du Parlement, et à en faire écouter les développements avec une attention respectueuse. Moi qui connais un peu l'opinion publique de l'Angleterre, je puis assurer qu'aucune cause n'a fait plus de chemin que celle-là depuis quelque temps.

Avançons donc, encouragés par ce que nous avons déjà fait. Que ceux qui croient que toute guerre est criminelle, se réjouissent avec moi de la rapide diffusion de nos principes ! qu'ils se réjouissent de voir que toutes les grandes influences matérielles et intellectuelles de notre siècle travaillent avec nous ! L'éducation concourt à notre œuvre de civilisation, en empiétant incessamment sur le domaine de la force brutale. La science, en pourvoyant de jour en jour plus amplement aux besoins de l'homme, en vulgarisant le bien-être, vient encore à notre secours. La politique de la liberté du commerce, qui grandit partout dans l'opinion, met de notre côté l'esprit industriel et commercial. La puissance de la vapeur, qui nous a transportés en un jour de Londres à Paris, est notre amie ; elle renverse les barrières de la distance et des temps,

elle précipite les nations au sein des nations, en détruisant sur son passage les haines nationales. Donc, prenons courage : toutes les influences modernes sont avec nous, et ce Congrès contribuera à unir les puissances morales de la France et de l'Angleterre pour l'accomplissement de notre dessein. Un jour, ces deux grandes nations imposeront, par l'autorité de leur exemple, la civilisation et la paix au monde. Grâce à la puissance de nos glorieux principes, nous ferons taire ceux qui crient à l'utopie ; nous prouverons qu'il n'y a rien d'utopique dans une cause qui est basée sur les éternelles lois de la Providence, et sur les tendances progressives de l'humanité. (Applaudissements prolongés.)

M. GUYARD, ancien rédacteur du *Bien public* de Mâcon, développe de bonnes idées sur les avantages de la paix, et finit en faisant des vœux pour qu'un jour les amis de la paix soient en assez grand nombre pour que les hommes n'aient plus recours qu'aux armes de la persuasion.

M. COBDEN, annonce en français, qu'il va répondre à M. Mahan, mais qu'il s'exprimera en anglais afin que les compatriotes de M. Mahan saisissent bien sa réponse.

L'objection, que M. Mahan formule contre l'arbitrage, quant aux difficultés d'application, et sa proposition d'établir un tribunal permanent pour juger les questions en litige, s'appuient, dit M. Cobden, sur une supposition erronée. Nous ne proposons pas de constituer les gouvernements comme arbitres des différends internationaux, nous voudrions que les arbitres fussent appropriés à chaque cas particulier ; par exemple, dans une question d'étiquette militaire ou navale, on choisirait un général ou un amiral ; dans une affaire commerciale, on prendrait un négociant, et ainsi de suite. Pour ma part, je ne vois pas que l'arbitrage, ainsi compris et constitué, puisse soulever aucune objection, et j'espère que ces simples remarques suffiront pour écarter quelques-unes des difficultés soulevées par notre ami. Je vois, du reste, avec plaisir que M. Mahan est d'accord avec nous sur le principe de l'arbitrage, et que ses objections ne portent que sur les moyens de le rendre praticable. (Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT. Personne n'étant plus inscrit pour prendre la parole, je pense que le Congrès sera disposé à voter la première résolution qui lui a été soumise. (Approbation générale.)

Cette première résolution, relue par le président, est adoptée dans les termes suivants, et telle qu'elle avait été présentée :

« Le recours aux armes étant un usage condamné par la religion, la morale, la raison, l'humanité, c'est pour tous les hommes un devoir et un moyen de salut de rechercher et d'adopter les mesures propres à amener l'abolition de la guerre ; et les Amis de la Paix universelle, réunis à Paris les 22, 23 et 24 août en Congrès, ont émis les vœux suivants :

« I. — La paix pouvant seule garantir les intérêts moraux et matériels des peuples, le devoir de tous les gouvernements est de soumettre à un arbitrage les différends qui s'élèvent entre eux, et de respecter les décisions des arbitres qu'ils auront choisis. »

M. Coquerel met la même résolution aux voix, en anglais. personne ne se lève aux contre-épreuves. Les applaudissements, les bravos, les hurrahs éclatent de toutes parts.

La séance est levée à 5 heures. L'Assemblée se sépare au milieu de témoignages nombreux de satisfaction.

---

DEUXIÈME SÉANCE.

Jeudi, 23 août 1849. — Présidence de M. Victor Hugo.

---

La séance est ouverte à midi, au milieu des applaudissements. Comme l'attention publique a été vivement frappée par le compte-rendu de la séance de la veille, la salle est remplie de bonne heure par un grand concours de visiteurs. La réunion est vive et animée; les toilettes sont brillantes. Ainsi que la veille, les membres de la secte des amis (quakers) et leurs dames excitent la curiosité et inspirent un vif intérêt.

A l'extérieur se presse une foule curieuse.

On remarque un assez grand nombre de sergents de ville, à la manière française; ce déploiement de forces, par pure précaution, jette quelque étonnement parmi les délégués étrangers.

**M. LE PRÉSIDENT.** J'ai reçu de M. Bodenstedt, membre allemand du Congrès, des adresses de sympathie et d'adhésion de six villes d'Allemagne : Berlin, Breslaw, Dantzig, Cassel, Calvet et Lemberg. (Applaudissements.) Le Congrès voudra, je pense, voter des remerciements à ces villes. — Les remerciements sont votés à l'unanimité.

**M. COQUEREL** annonce au Congrès que, sur l'ordre de M. le ministre des travaux publics, les Palais nationaux et les autres établissements publics de Paris seront ouverts aux membres étrangers du Congrès, sur la présentation de leurs cartes. (Applaudissements et hurrahs!)

**M. JOSEPH GARNIER**, un des secrétaires :

Messieurs, j'ai l'honneur de porter à la connaissance du Congrès quatre propositions qui ont été déposées sur le bureau.

**M. Benjamin Laroche**, publiciste, propose d'ajouter à la seconde résolution un paragraphe recommandant aux gouvernements de France, d'Angleterre et des États-Unis, de ne pas attendre la réciprocité et de donner l'exemple du désarmement.

Plusieurs voix dans l'auditoire : Très-bien ! appuyé !

**M. Ad. Féline** propose la résolution suivante : « Considérant que presque toutes les guerres qui ont affligé l'Europe depuis trente-cinq ans, ont eu pour cause le droit que s'arrogent les gouvernements d'intervenir dans les débats intérieurs des peuples voisins; que cette intervention est aussi contraire à la morale et à la justice qu'à la paix; le Congrès propose en principe la non-intervention de l'étranger dans les débats intérieurs, comme devant être la première base du droit public européen. Il voue au mépris du monde entier les hommes qui appellent la guerre étrangère au sein de leur patrie. » (Rumeurs diverses.)

**M. Ad. Gueroult**, consul, a modifié sa déclaration comme suit : « Le Congrès invitera

les gouvernements d'Angleterre, des États-Unis, de France et de Belgique, à déclarer que dans l'intérêt, et pour hâter l'établissement de la paix universelle, ils adoptent désormais pour base de leur politique, le principe que les nationalités s'appartiennent à elles-mêmes, et qu'ils sont décidés à faire prévaloir ce principe par tous les moyens en leur pouvoir. »

Voix diverses : Appuyé ! Oui ! Non !

M. JOSEPH GARNIER. M. Moriot, ouvrier, désire que le Congrès adopte la résolution suivante : « Le Congrès déclare ennemi de la paix et regarde comme cachant des projets de domination sur les peuples, tout gouvernement qui s'opposerait à la permanence du Congrès et à la propagation de ses principes pacifiques. » (On rit.)

Enfin M. Gustave d'Eichthal propose, après l'avoir modifiée dans une assez longue lettre dont je pourrais vous donner lecture (non ! non !) la résolution suivante : « Le Congrès s'adressera aux gouvernements européens, au gouvernement des États-Unis, au chef de l'Empire ottoman, pour leur demander de vouloir bien concerter entre eux les mesures nécessaires à l'effet de constituer Jérusalem à l'état de ville neutre, ouverte à l'exercice des divers cultes chrétiens, musulmans, mosaïques, et gouvernée par un Conseil, qui serait à la nomination des puissances sus-nommées. » (Mouvements divers.)

Messieurs, l'article 3 du règlement que vous avez adopté porte, que toute proposition doit être soumise à l'examen du bureau, qui décide de l'opportunité de sa communication au Congrès. Le bureau m'a autorisé à vous donner connaissance de ces diverses propositions. Il examinera si elles doivent être soumises à la discussion ; et dans tous les cas, le Congrès ne pourra s'en occuper que lorsqu'il aura épuisé son ordre du jour. (Approbation.)

M. LE PRÉSIDENT. Ces propositions seront soumises, comme l'indique votre règlement, à l'examen préalable du bureau. Je doute d'ailleurs que le Congrès ait le temps de les discuter.

La discussion est ouverte sur la seconde résolution du programme qui vous a été soumis par le Comité d'organisation du Congrès. Elle est ainsi conçue :

II. — Il est utile d'appeler l'attention de tous les gouvernements sur la nécessité d'entrer, par une mesure générale et simultanée, dans un système de désarmement, afin de réduire les charges des États et en même temps faire disparaître une cause permanente d'inquiétude et d'irritation entre les peuples.

M. ATHANASE COQUEREL, assis à côté du président, se lève. (Applaudissements et hurrahs.)

La question qui vous est soumise est celle d'un désarmement général, mais simultané et progressif, des nations de l'Europe. Avant de l'examiner, permettez-moi de donner cours à un profond sentiment de surprise et d'émotion qui, depuis deux jours, remplit tout mon esprit. Nous sommes réunis dans cette enceinte à 7 ou 800 citoyens de l'Angleterre ou des États-Unis, dont plusieurs appartiennent aux législatures de ces grands pays, et ils ont traversé ou l'Atlantique ou la Manche pour ouvrir un Congrès de la paix parmi nous, c'est-à-dire au sein de la nation la plus guerrière du vieux continent, au sein de la cité qui contient les plus admirables monuments élevés à la gloire militaire, à l'ombre pour ainsi dire de cette colonne à laquelle nous ne donnons que ce simple nom : la colonne, parce que ce nom suffit ; non loin du plus prodigieux arc de triomphe qui existe au monde, couvert sur toutes les faces du souvenir d'immortelles victoires... Certes, vous en conviendrez, nos amis de l'Angleterre et de l'Union font ainsi un véritable acte de courage ; il faut du courage pour venir proposer à des Français un projet de paix permanente et universelle ; il faut du courage pour parler aux peuples contre ce qu'ils aiment, et notre réputation est faite d'aimer la guerre.

Ce courage, où les amis de la paix l'ont-ils puisé ? Dans la foi. (Applaudissements.) Ils

ont foi en leur idée et ils en savent la puissance; ils savent croire, et cette force de conviction leur a donné la force de traverser les mers et de venir faire entendre l'éloge de la paix à des oreilles si accoutumées à se laisser séduire par l'éloge et l'admiration de la guerre. Ils savent croire, et souffrez que je vous le dise : c'est là ce qu'en France nous savons faire le moins; nous croyons peu et faiblement; nous ne croyons pas avec suite, avec fermeté, avec persévérance; nous n'avons pas assez foi en une idée, même quand elle nous paraît juste, en un principe qui nous paraît vrai; et de cette faiblesse, de cette indécision de nos persuasions, résulte que nous traitons les principes comme nos édifices publics: nous commençons, et nous n'achevons pas... Imitons le noble exemple qui nous est donné; ayons confiance en la pensée, nouvelle pour notre pays, mais en théorie et au fond irrésistible et inattaquable, que nous proclamons dans cette enceinte, et ne l'abandonnons plus. Cette pensée, jetée en avant comme le grain qui s'échappe de la main du semeur, deviendra féconde, pourvu que nous lui fassions prendre racine, pourvu que nous suivions le sillon jusqu'au bout; et alors, avec le temps, le faible grain, longtemps invisible aux yeux prévenus des hommes, croîtra aux feux du soleil, et deviendra cet arbre magnifique à l'ombre duquel toutes les nations se rassembleront en paix. (Applaudissements.)

L'un des moyens les plus sûrs de faire fructifier la pensée que le Congrès a pour but d'appuyer est celui qu'indique la question à l'ordre du jour: un désarmement général en Europe. L'histoire de notre pays fournit, à l'appui de cette clause des résolutions qui vous sont soumises, un argument et un précédent qui me paraissent d'une grande force. Nous avons inventé bien des choses en France, et entre autres nous avons inventé les armées permanentes. Ce qui fait une armée permanente, constituée, régulière, ce n'est pas seulement le courage des soldats, l'habileté des généraux, ni même l'esprit militaire de la nation; l'argent est, en bien des sens différents, le nerf de la guerre, et ce qui constitue une armée permanente, c'est la solde, la solde inscrite au rang des charges publiques, la solde devenue une dépense nationale. La solde est d'invention française. C'est sous le règne de Charles VII... et je devrais peut-être demander pardon à mes auditeurs anglais de rappeler son souvenir... aux États généraux d'Orléans, en 1439, que les premiers fonds, destinés à retenir sous les drapeaux des troupes des lors régulières, furent votés, et c'est de ce moment que datent dans l'histoire de l'Europe les armées permanentes... Savez-vous quel est le vrai caractère de cette mesure?... Je vous supplie de ne pas vous récrier au premier mot comme contre un paradoxe et de me laisser le temps d'achever ma pensée: cette mesure a été un premier désarmement. (Écoutez!) Avant cette époque, tout le monde était soldat; tout serf était tenu de servir; tous les seigneurs féodaux, renfermés chacun dans son château fortifié, guerroyaient sans cesse les uns contre les autres ou en s'alliant contre l'étranger, et appelaient à prendre les armes à leur suite tous leurs vassaux; aussi la guerre se faisait toujours de province à province, de nation à nation, quelquefois de race à race. Aujourd'hui, elle ne se fait plus que d'armée à armée; aujourd'hui, la guerre, telle du moins que les peuples civilisés, que les peuples chrétiens la conçoivent, la pratiquent, la permettent, laisse en dehors de ses nécessités terribles tout ce qui n'est point militaire. L'institution des armées permanentes a donc eu pour effet de désarmer les nations; il s'agit maintenant d'entrer dans une voie nouvelle, de faire un grand pas de plus et de désarmer les armées.

Ce progrès obtenu avec une prudente lenteur; ce progrès convenu entre les nations, amènerait-il le périlleux résultat de laisser sans défense ou l'ordre intérieur ou les frontières? Nullement; progressif et simultané, le désarmement n'entraînerait aucune de ces conséquences funestes, et je ne crains pas de dire que la France en doit l'exemple au monde, parce que de toutes les nations du monde la France est celle qui peut le plus facilement braver les risques, s'il y en a, de cette grande mesure et les conjurer à temps.

(L'orateur prouve cette assertion par l'analyse du caractère français, et avec l'aide de l'histoire. Il ajoute:)

Si donc (ce qu'à Dieu ne plaise et ce qu'il ne faut prévoir qu'en désespoir de cause!) le monde voulait réarmer, sortir du système de la paix, revenir au triste système de la guerre, remettre

sur pied ces forces militaires immenses dont l'entretien l'écrase, et en appeler de nouveau au sort et au jugement des combats, la France, n'en doutez pas, retrouverait avant tous son armée et serait prête la première. (Mouvements divers.)

Si ces arguments et ces prévisions sont justes, quel scrupule de patriotisme peut nous empêcher d'adopter le vœu qu'exprime la résolution? Si nous avons confiance en la valeur morale et religieuse, et même politique, du principe d'une paix permanente et générale, ayons confiance dans l'avenir. Sans m'arrêter à débattre un à un les moyens d'exécution dont le meilleur sera la bonne volonté, je me trouve ainsi ramené devant l'objection banale que l'on nous oppose sans cesse, l'impossibilité.

(L'orateur cite l'établissement du christianisme, l'émancipation des esclaves et l'avènement de toutes les libertés, d'abord regardées comme impossibles; puis il ajoute :)

Et la tolérance religieuse, la liberté de conscience, l'égalité des cultes, le respect mutuel des croyances, combien de temps, au milieu des plus horribles guerres de religion, au milieu de la persécution sous toutes ses formes, au milieu des échafauds et des bûchers, n'a-t-on pas soutenu que ces conquêtes de la paix étaient impossibles? Aujourd'hui, pour vous les rappeler, je n'ai besoin de citer ni le Code de nos lois, ni les articles de la Constitution : il me suffit de jeter avec émotion un regard à mes côtés, et de vous dire qu'en ce moment c'est un ministre protestant qui vous parle devant un des plus dignes ecclésiastiques catholiques qui l'écoute. (Applaudissements prolongés.)

La paix dans le monde sera impossible un jour, comme le christianisme, comme la liberté, comme le droit de servir Dieu selon sa conscience. A ces assertions, à ces espérances, on répond, non sans dédain, que nous ne sommes pas des hommes pratiques; ce qui revient toujours à caresser l'idée de l'impossibilité; oui, il y a des esprits qui s'y complaisent, qui la chérissent, qui y reviennent sans cesse par mille chemins; ils font en quelque sorte l'apothéose de l'impossibilité; ils en font une sorte de divinité fatale, et l'adorent, et, il en faut convenir, c'est un Dieu peu exigeant, et dont le culte est commode et facile... (On rit.) Ce n'est pas le Dieu que nous voulons servir. Selon notre foi profonde, il n'y a d'impossible que ce qui est faux, ce qui est mauvais, ce qui est antihumain et antichrétien. Mais tout ce qui est vrai, tout ce qui est bon, tout ce qui est chrétien et divin est possible, sans quoi il faudrait se mettre à désespérer; sans quoi la voie du progrès serait fermée devant l'homme, et pour tout dire en un seul mot, l'homme ne serait plus l'homme et Dieu ne serait plus Dieu. (Applaudissements et hurrahs prolongés.)

Lorsque M. Coquerel se rassied, M. l'abbé Deguerry lui donne la main et la lui serre affectueusement. Un enthousiasme difficile à décrire éclate à cet instant dans l'auditoire.

La parole est à M. Suringar vice-président du Congrès. Le vénérable philanthrope d'Amsterdam est accueilli par de nombreux applaudissements.

M. SURINGAR, vice-président du Congrès de Bruxelles ;

Messieurs, je viens de la Hollande, qui fut la patrie du célèbre *Hugo Grotius* et de *Gabinus de Wal*. Ce dernier publia, il y a quarante ans, une dissertation latine sur *l'alliance des peuples pour établir une paix universelle*, et j'ai l'honneur de déposer sur le bureau un exemplaire de cet ouvrage, au nom du fils de l'auteur, *M. Johan de Wal*, professeur de droit à Leyde. (Applaudissements.) Invité à prendre part à vos délibérations, je n'ai accepté cet honneur qu'après m'être livré à une méditation sérieuse sur l'œuvre à laquelle je suis appelé à concourir, car ce n'est pas à l'âge de près de soixante ans que je voudrais adopter des utopies. (Sourires.)

(L'orateur se demande ensuite quels sont les intentions, les vœux, les efforts et les projets des amis de la paix, et il répond qu'il ne croit pas à une paix universelle et éternelle, mais que la paix peut devenir la règle générale parmi les hommes, et la guerre une très-rare ex-

ception ; qu'il ne veut pas attaquer l'institution des armées permanentes, et qu'il ne veut arriver au désarmement progressif qu'au fur et à mesure qu'on aura réussi à substituer l'arbitrage à la voie des armes, ce qui suppose l'existence d'un code international.)

Tâchons, mes amis, dit-il, d'obtenir un arbitrage fondé sur un code international. On le sait, un code de cette nature rencontrera des obstacles nombreux et presque insurmontables avant qu'il soit adopté. Il est cependant urgent de s'en occuper. La situation financière des États s'aggrave tous les jours, et quelques-uns d'entre eux ne peuvent continuer à marcher dans la voie funeste où ils sont engagés, sans arriver, dans un avenir plus ou moins rapproché, à une ruine complète. Qui pourrait calculer seulement pour la Hollande, ma patrie bien-aimée, les pertes énormes, tristes résultats de la guerre et des dissensions civiles qui l'ont autrefois agitée ? Et l'on consentirait à laisser subsister ce terrible fléau de la guerre ! Non, mille fois ! Des hommes civilisés et chrétiens ne sont pas destinés à se dévorer les uns les autres. Dieu veuille qu'un jour nos arrière-neveux puissent lire dans nos capitales, sur la porte d'un grand hôtel, cette magnifique inscription : *Ministère de la Paix*, remplaçant celle de : *Ministère de la guerre*, qui frappe aujourd'hui péniblement nos regards ! (Applaudissements.)

Ce sont les générations futures sur lesquelles il faut essentiellement exercer notre action. C'est à leur instruction et à leur éducation qu'il est urgent de donner un caractère vraiment pacifique. Bercez vos enfants au chant des hymnes guerriers ; proposez pour modèle à vos jeunes gens Bayard ou Nelson ; montrez-leur avec orgueil les trophées militaires élevés sur nos places publiques dans l'enivrement de nos victoires ; persuadez-les que la mort au champ de bataille est la plus belle et la plus honorable, et ce sera merveille, en vérité, si, parvenus à l'âge mûr, ils sont des amis de la paix. (Sensation.)

(L'orateur dit que, sans se faire illusion sur l'avenir, il attend beaucoup de bien de l'Association des Amis de la Paix. (Applaudissements.) Il parle des ressources immenses que la nature offre à l'homme sur toute la surface du globe, et de la force que celui-ci peut puiser dans le culte de son Dieu. Il insiste sur la nécessité de désarmer les erreurs et les préjugés par une bonne éducation, et il finit par ces touchantes paroles : )

Nous voici rassemblés en grand nombre en ce lieu, de toutes les parties du monde, dans une pensée de paix. Que dans ce moment solennel nous entendions retentir au fond de notre cœur ces paroles de notre adorable Sauveur : « C'est à cela que tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres », et que nous ne cessions jamais désormais d'avoir présent à la pensée ce précepte admirable de notre divin Maître : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ; vivez en paix. » (Sensation et applaudissements.)

La parole est à M. Francisque Bouvet, vice-président du Congrès de Bruxelles et membre de l'Assemblée législative. Des applaudissements et des hurrahs remercient l'orateur de son initiative en faveur de la paix au sein l'Assemblée constituante.

**M. FRANCISQUE BOUVET, représentant du peuple :**

Un article du règlement interdit toute allusion à la politique et aux événements actuels ! Mais peut-on exiger la guérison d'une plaie sans la toucher et la voir ? Je me suis demandé si je pouvais incliner devant cette règle mon indépendance et ma conscience d'homme politique, et je me suis répondu négativement. (Mouvements divers.)

Hier, je devais prendre le premier la parole dans le Congrès ; mais j'y ai renoncé, parce qu'il ne m'a pas semblé bon qu'une bouche française prononçât dès le début des paroles de paix, alors qu'on venait d'apprendre à Paris la chute de l'héroïque nation hongroise. (Sensation ! Applaudissements !)

(L'orateur dit qu'il veut la paix, mais la paix dans la justice et dans la liberté. Il n'est pas



de l'avis de M. Coquerel : la France ne doit pas donner l'exemple du désarmement. Selon lui, toutes les nations doivent désarmer en même temps : le désarmement doit être instantané. Pour y arriver, il faut d'abord obtenir l'établissement d'une juridiction internationale, il faut qu'une convention soit passée entre les Etats. C'est ce but qu'il s'agit d'atteindre. Il serait peut-être atteint déjà, si la France avait depuis février joué son véritable rôle en Europe, si elle avait soutenu les nationalités... L'orateur fait le procès aux hommes d'Etat ; il craint que bientôt la lutte ne s'ouvre entre la civilisation et la barbarie ; et il engage les amis de la paix à redoubler d'efforts et à chercher partout des appuis pour résister à l'orage qui s'amoncelle dans le Nord.)

(M. Bouvet croit qu'il est utile de provoquer la réunion de nouveaux conciles œcuméniques chrétiens élus par le suffrage universel, et au sein desquels viendraient s'éteindre la guerre et les révolutions. Il pense que si les papes n'avaient pas autrefois opprimé la liberté de discussion et étouffé la voix des conciles, l'humanité n'aurait pas à déplorer les guerres de religion au seizième siècle et les révolutions au dix-huitième. Avec de nouveaux conciles, les nations pourraient obtenir une paix générale et permanente. (Applaudissements mêlés de rumeurs !)

### M. HENRI VINCENT : (Applaudissements.)

La question posée aujourd'hui devant le Congrès est celle du désarmement général, et je suis charmé de pouvoir l'appuyer, car je crois que l'objet principal de ce Congrès est de faire prédominer la force morale sur la force matérielle.

Nous avons à combattre non-seulement l'opinion commune du genre humain, mais encore les enseignements apparents de l'histoire et les impressions laissées par la plupart des grandes institutions qui ont influé sur la vie passée des nations. Mais je sens en même temps que notre force réside dans le développement des grands principes de la morale chrétienne ; je sens que la diffusion de ces grands principes de morale est pour nous une garantie certaine du triomphe définitif de notre cause, et qu'à mesure que la civilisation s'étend, et que les idées intelligentes se répandent parmi les masses du peuple, les appels à la force brutale tendent à diminuer de jour en jour. J'ai donc confiance en l'avenir, et je crois que la grande idée inaugurée dans ce Congrès doit un jour régner en souveraine dans tous les cœurs, et pénétrer finalement dans la législation de tous les pays. (Applaudissements.)

O mes amis ! que faisons-nous lorsque nous maintenons l'existence des grandes armées dans nos pays civilisés ? Non-seulement nous accablons les citoyens de taxes pesantes et oppressives, non-seulement nous embarrasons la diplomatie et la marche des gouvernements en entretenant des masses d'hommes dont les intérêts doivent, dans une certaine mesure, tendre constamment vers un appel aux armes ; mais encore nous contribuons à nourrir la passion de la guerre et à enflammer l'imagination du public par l'appareil militaire que nous déployons sans cesse à ses yeux. Nous associons les plus tendres sentiments de la nature humaine à l'image des combats ; nous nous accoutumons à mettre notre confiance dans nos armes et à les considérer comme la dernière raison des nations ; nous familiarisons même la jeunesse avec cette philosophie grossière ; bien plus, nous enflammons jusqu'aux ardentes imaginations des femmes, ces imaginations si vives, qui ne devraient jamais se reposer que sur ce qui est aimable, saint et généreux. (Applaudissements.)

Nous enflammons, dis-je, les ardentes imaginations de la portion la plus tendre et la plus aimable de l'espèce humaine, jusqu'à ce que les âmes soient imprégnées de cette philosophie sanglante, et que, peuples et gouvernants, soient également infectés d'une commune insanité. Il est temps de suivre une autre route, d'agir d'une autre manière sur le sentiment public, et de le pénétrer enfin du véritable esprit de la religion chrétienne ; et nous y réussirons en appelant à notre aide la philosophie, la littérature, la poésie et toutes les saintes inspirations de la famille, qui viendront concourir au triomphe de notre cause, par le désarmement général du monde civilisé. (Applaudissements.)

Et, mes amis, qu'on ne dise pas que je vous présente une idée utopique ! Quoi ! est-ce que la fraternité humaine est une utopie ? Est-ce une utopie de croire à l'esprit d'amour ? Est-ce une utopie de croire à l'esprit d'équité ? Est-ce une utopie de croire à l'esprit du commerce ? Est-ce une utopie de croire à la puissance de la science ? Est-ce une utopie de croire à la puissance de l'éducation ? (Applaudissements.) Je dis que toutes ces choses détrôneront un jour la force brutale dans le monde ; que nous verrons venir le temps où la parole fera tomber les baïonnettes, et où une once d'intelligence pèsera plus qu'une livre de poudre dans la balance des nations. (Applaudissements.)

M. JULES AVIGDOR, chef d'une maison de banque, à Nice :

L'orateur dit qu'avant de chercher les moyens d'abolir la guerre, il faut persuader aux hommes de toutes les nations qu'il faut la détester, et que, pour persuader les gouvernements d'entrer dans cette voie, il faut d'abord y faire entrer les gouvernés. (Applaudissements.)

Les petits Etats sont acquis à la cause de la paix ; pour y convertir les grands, l'orateur conseille une *agitation* semblable à celle qui a conquis la réforme économique en Angleterre. Cette vaste association réclamera sans cesse les progrès de la liberté, la réduction des dépenses publiques, les réformes des douanes, l'extension des voies de communication, et tout ce qui peut améliorer le sort de l'homme et le rendre paisible. (Approbation.)

M. EMILE DE GIRARDIN. (De nombreux applaudissements et des hurrahs saluent le rédacteur en chef de *la Presse*, et le remercient des articles qu'il vient de publier en faveur de la paix.)

Je suis un soldat de la paix ! Et que ce nom ne vous étonne pas, messieurs, car entre le soldat de la guerre et le soldat de la paix, il n'y a que la différence du chemin le plus court. On fait la guerre pour avoir la paix, et vous, qui voulez la paix, vous vous associez pour avoir la paix, pour l'avoir tout de suite. (Adhésion.)

Je ne me proposais pas autre chose que de poser quelques chiffres sur la question du désarmement ; mais votre président, en annonçant hier que je prendrais la parole, m'a mis dans la nécessité de parler. En me taisant, j'aurais cru manquer à cette Assemblée.

On vous disait tout à l'heure que la France ne pouvait pas prendre l'initiative du désarmement ; alors je vous dirai que vous tournez dans un cercle vicieux ; si l'on eût agi ainsi pour l'esclavage, tenez pour certain qu'à l'heure qu'il est l'esclavage ne serait pas aboli. (C'est vrai ! c'est vrai ! ) Faisons donc, messieurs, tout ce qui est nécessaire pour mettre les gouvernements dans la nécessité de désarmer. (Très-bien !)

Pour arriver à ce but, qu'y a-t-il à faire ? Il y a à demander sans relâche l'abolition du recrutement. Le jour où vous demanderez cette abolition du service militaire, soyez certains que vous trouverez un vaste écho, et que vous aurez fait faire à la question un pas immense.

La nécessité de la réduction des armées permanentes n'est contestée par personne, et cependant nous entendons dire de toutes parts qu'on ne peut pas réduire les armées. Pourquoi donc ? Est-ce que les armées permanentes ont existé de tout temps ? Non, messieurs. Sous le règne de Henri IV, le chiffre de l'armée n'excédait pas 6,700 hommes. J'ai ici les détails. Et aujourd'hui, il semble, avec nos idées, qu'il y ait quelque chose d' inexplicable dans la gloire qui s'attache au règne de Henri IV, quand on le rapproche d'un effectif militaire aussi considérable. (Sensation.)

De nos jours même, il importe de se rendre compte du progrès des armements militaires. En 1818, quand l'écho des canons se faisait entendre encore, le chiffre de notre armée était de 240,000 hommes ; on levait 40,000 hommes chaque année. Aujourd'hui, trente-trois ans après la guerre, nous avons une armée de 400,000 hommes. Ainsi, plus nous nous éloignons de la période de la guerre, et plus notre effectif militaire augmente. Un tel système nous conduit à la banqueroute et perpétue la misère. (Applaudissements.)

Non, vous n'avez pas le droit de prendre l'argent du pauvre ; non, non, vous n'avez pas le

**droit d'entretenir sous les armes une armée de 400,000 hommes, sans aucun objet, sans aucun résultat, non pour défendre le pays, mais pour l'appauvrir.**

Mais, dit-on, la France ne peut pas désarmer si l'Europe ne réduit pas son effectif militaire. Si cette objection avait quelque valeur, la réforme commerciale, dont l'auteur est ici, serait encore à faire. (Très-bien !) Cobden n'aurait pas fait sa réforme, et sir Robert Peel ne se serait acquis une gloire immortelle. (Applaudissements.)

Je suis d'avis que la France prenne l'initiative, qu'elle renonce la première à ces armées de 400,000 hommes, dont l'entretien mène à la banqueroute et perpétue la misère. (Nouveaux applaudissements.)

Messieurs, il y a du désordre dans ce que je dis. (Non ! non !) Je ne suis pas un orateur ; je n'aime pas plus les harangues superflues que les armées nombreuses. (On rit.) J'avais préparé un discours, je l'avoue, mais quand j'ai vu un simple ouvrier anglais monter à cette tribune et s'exprimer avec une éloquence admirable, j'ai renoncé à mon discours. (Très-bien ! très-bien !) J'ai envié pour mon pays la liberté qui produit de tels hommes (Très-bien ! très-bien !), et mon front s'est courbé sous la honte en songeant que nous nous défions de la liberté. (Applaudissements ! Tous les yeux se portent sur M. Vincent.)

Permettez-moi donc, messieurs, de continuer à parler sans ordre, comme j'ai commencé : c'est une causerie, ce n'est pas un discours.

J'insiste sur la nécessité de réduire l'armée, nécessité impérieuse pour tous les peuples. (Très-bien ! très-bien !) J'en excepterai deux, cependant, les Anglais et les Américains des Etats de l'Union.

Pourquoi ces deux peuples sont-ils plus prospères que les autres ? Parce que l'Angleterre, comparativement plus riche que la France, supporte un poids plus faible, parce que les Etats-Unis se contentent d'un effectif de 8,000 hommes armés, comme la France au temps de Henri IV. (Applaudissements !) Oui, c'est avec 8,000 hommes que l'Union américaine, que ce pays de tant de liberté maintient l'ordre. (Très-bien !)

Et en effet, les armées nombreuses ne sont pas du tout une condition d'ordre ; au contraire, l'ordre est menacé par les grandes armées. L'armée, je vous le dis, au lieu d'être une condition d'ordre, est une cause de perturbation. (Applaudissements prolongés.)

A Dieu ne plaise que je veuille ici faire injure au drapeau de mon pays ; personne ne pourra se méprendre sur ma pensée ; je n'attaque ni le courage ni le caractère de nos soldats ; ce que j'attaque, c'est l'institution. (Oui ! oui !) Le jour où vous aurez obtenu la réduction de l'armée, messieurs, la question extérieure sera tranchée, non-seulement pour la France, mais encore pour tous les pays. (Applaudissements !)

Quant à la question intérieure, les perfectionnements de la science la modifient et la tranchent chaque jour. Ne vous rendez-vous pas compte de l'influence des chemins de fer ? et cette admirable institution est-elle comptée pour rien ?

La question des troupes nombreuses est-elle autre chose qu'une question de mobilisation ? Mettez Lyon à quelques heures de Paris, et vous arriverez à cette conséquence qu'une armée de 100,000 hommes équivaut à un million d'hommes armés. (Très-bien ! C'est vrai !) C'est à peine, c'est à grand-peine si un régiment faisait autrefois 100 lieues en dix jours. En France, il pourra les faire en dix heures ; en Angleterre et aux Etats-Unis, il peut les faire en six heures. Ainsi donc, la question est résolue à l'intérieur par les chemins de fer. Qu'on ne dise donc plus que l'armée est nécessaire pour maintenir l'ordre, pour empêcher les révolutions. Est-ce qu'il n'y avait pas 400,000 hommes sous les armes quand la révolution a éclaté ? Ce ne sont pas les armées qui empêchent l'explosion quand elle est dans l'atmosphère politique. (Très-bien !)

Qu'on ne dise pas, je le répète, que les armées nombreuses sont nécessaires pour empêcher les révolutions ; ce qui empêche les révolutions, c'est la bonne administration, c'est le bon emploi des deniers des contribuables, ce souverain moderne. (Très bien ! très bien !)

Sont-elles plus nécessaires pour l'influence extérieure ? La France veut-elle conquérir l'Europe ? N'a-t-elle pas abdiqué la pensée des conquêtes ? Si les hommes de son gouvernement

ne rêvent pas la conquête du monde, à quoi bon cinq cent mille hommes ? C'est faire vibrer un sentiment qu'on ne satisfait pas. C'est exciter le point d'honneur et le blesser en même temps. C'est un non-sens... Aujourd'hui, messieurs, les révolutionnaires, ce sont les gouvernements. Très-bien ! très-bien ! Les révolutionnaires, ce sont ceux qui entretiennent des armées si nombreuses. (Bravos sur tous les bancs.)

UNE VOIX : Ce n'est pas sérieux.

M. EMILE DE GIRARDIN : Ah ! ce n'est pas sérieux ? ce n'est pas sérieux de prendre l'argent le plus clair à de pauvres gens qui en ont si peu ? Ce n'est pas sérieux d'aller arracher des hommes à leur famille ? Quoi ! vous arrachez un homme à sa profession, vous le tenez pendant cinq ans sous les drapeaux, et vous le rendez ensuite à la société, sans aucun dédommagement ! Quoi ! vous arrachez le jeune Français de sa commune pour en faire un instrument de révolution, et vous dites que ce n'est pas sérieux ? Eh bien ! moi, je vous le dis à mon tour, s'il y a quelque chose qui soit sérieux au monde, c'est cela. (Oui ! oui !—Approbation.)

Vous ne savez donc pas tous les efforts que l'on fait pour échapper à ce service militaire en temps de paix, je dis en temps de paix, parce qu'il faut le proclamer à l'honneur de notre pays, tout prend un autre aspect quand la guerre éclate ; quand la guerre éclate, la France ne manque jamais de soldats qui s'enrôlent.

Pourquoi la France est-elle obligée de protéger son industrie par des tarifs excessifs ? Parce qu'une fausse politique a détourné de la richesse publique les éléments nécessaires à son développement... (Applaudissements.) Si on n'avait pas diverti six milliards pour des dépenses stériles, si nous avions laissé deux milliards seulement pour les dernières années au maintien de notre force militaire, et si quatre milliards avaient été employés à exécuter des travaux nécessaires, à doter des institutions de crédit, à ouvrir à l'ouvrier le crédit, le véritable droit au travail, la question de l'industrie française serait résolue ; nous pourrions, à travers le canal, donner la main à l'Angleterre ; je pourrais placer ma main dans celle de Cobden, notre industrie n'aurait point à redouter de rivale au monde....

J'entends dire que les efforts faits par ce Congrès ne peuvent pas aboutir, à cause de la résistance des gouvernements. Mais les gouvernements ne sont plus la tête du mouvement, ils sont remorqués. (Vifs et nombreux applaudissements.)

Insistons, messieurs, sur cette nécessité du désarmement ; faisons appel, non pas aux passions, mais aux idées, aux intérêts ; ramenons tout aux chiffres, à la bourse du contribuable ; c'est là le point sensible. (Rires. — Très-bien !) Et en ramenant tout à ce point, soyez convaincus que nous verrons bientôt triompher cette grande question que je regrette d'avoir traitée d'une manière si incomplète. (Applaudissements.)

(Au moment où l'orateur quitte la tribune, trois hurrahs sont poussés en son honneur.)

M. EWART, membre du Parlement, vice-président du Congrès de Bruxelles : (Applaudissements.)

(L'honorable membre, qui s'exprime en français, s'élève contre l'abus des armements.)

A quoi nous servirait, dit-il, de prêcher les doctrines de la paix, si nous continuions à suivre dans la pratique les tendances de la guerre ? Nous fermons le temple de Janus, mais, en même temps, nous fortifions ses murailles avec du canon. Soyons donc logiques et pratiques, et réduisons notre appareil militaire et naval. Est-ce que la puissance réelle d'une nation se trouve dans ses arsenaux ? N'est-elle pas bien plutôt dans son commerce, dans ses manufactures, dans son capital ? Quel pays peut avoir, en cas de guerre, la marine militaire la plus considérable ? N'est-ce pas celui qui possède le plus grand nombre de steamers à l'usage du commerce ? La France n'a pas su développer encore autant que les Etats-Unis et l'Angleterre les éléments de puissance et de prospérité, dont elle dispose ; mais il faut espérer qu'elle ne demeurera pas plus longtemps en retard.—On vous l'a dit déjà, le peuple anglais n'est pas l'ennemi du peuple français, quoique naguère on ait pu appliquer à nos deux pays ce vers de Virgile sur la rivalité de Carthage et de Rome.

Littora littoribus contraria, fluctibus undæ,  
Arma armis.

Mais le temps est venu où la mer qui nous séparait ne doit plus servir qu'à nous unir. Permettez-moi de citer à ce propos les paroles d'un homme qui passait pour être l'ennemi de la France, je veux parler de M. Pitt. Dans son discours sur le traité de commerce de 1787, M. Pitt niait énergiquement « que la France dût être considérée comme l'ennemie naturelle de l'Angleterre. Son esprit répugnait à accepter cette idée. Il la regardait comme monstrueuse et absurde. Une supposition semblable, ajoutait-il, n'est fondée ni sur l'expérience de l'histoire, ni sur la condition naturelle de l'homme. Elle implique l'existence d'une malignité diabolique dans la nature humaine.

( M. Ewart déclare qu'il n'a pas une grande confiance dans les unions diplomatiques qu'il qualifie d'*unions sur le papier*.)

C'est l'union des peuples qu'il faut cimenter, dit-il. N'avons-nous pas, inscrits sur nos cartes du Congrès, ces vers de votre immortel Béranger ?

Peuples, formez une sainte alliance  
Et donnez-vous la main.

Et permettez-moi de citer aussi, en terminant, quelques vers d'un de nos poètes écossais, Burns, qui semble avoir devancé la pensée de Béranger.

Prions, prions pour qu'arrive bientôt,  
Comme il doit arriver, ce jour  
Où, sur toute la surface du monde,  
L'homme sera un frère pour l'homme.

( Applaudissements. )

**M. BASTIAT**, représentant du peuple. (L'orateur est accueilli avec des applaudissements réitérés.)

Messieurs, notre excellent et savant collègue, M. Coquerel, nous parlait tout à l'heure de cette maladie cruelle dont la France est travaillée, le scepticisme. Elle est le fruit de nos révolutions sans issue, de nos entreprises sans résultats, et de ce torrent de projets visionnaires qui a envahi notre politique. J'espère que ce mal sera passager, et, en tous cas, je ne sais rien de plus propre à le guérir que le spectacle imposant que j'ai maintenant devant les yeux ; car si je considère le nombre et l'importance des hommes qui me font l'honneur de m'écouter, si je tiens compte qu'un grand nombre d'entre eux n'agissent pas en leur nom, mais au nom des villes et des provinces qui les ont délégués à ce Congrès, je n'hésite pas à dire que la cause de la paix réunit aujourd'hui dans cette assemblée plus de force religieuse, intellectuelle et morale, plus d'influence réelle qu'aucune autre cause quelconque n'en pourrait rassembler autour d'elle sur aucun point du globe. Oui, c'est là un grand et magnifique spectacle, et je ne crois pas que le soleil en ait jamais éclairé de semblable. Voici des hommes qui ont traversé l'Atlantique ; d'autres ont abandonné en Angleterre de vastes entreprises ; d'autres encore ont quitté le sol tremblant de l'Allemagne ou les paisibles terres de la Hollande et de la Belgique. Paris est leur rendez-vous. Et qu'y viennent-ils faire ? Sont-ils attirés par la cupidité, la vanité ou la curiosité, ces trois moteurs auxquels on a coutume d'attribuer les actions des fils d'Adam ? Non, ils viennent, poussés par l'espoir de réaliser du bien pour l'humanité, les yeux bien ouverts sur les difficultés de l'entreprise, et sachant qu'ils ne travaillent pas pour eux-mêmes, mais au profit des générations futures. Hommes de dévouement et de foi, soyez les bienvenus sur cette terre de France. La foi est contagieuse comme le scepticisme. Mon pays ne vous fera pas défaut ; lui aussi apportera son tribut à votre généreuse entreprise. (Applaudissements.)

(L'orateur s'attache à développer cette pensée, que, dans l'état actuel des esprits en France et en Europe, on ne peut compter sur l'ordre intérieur si l'on n'égalise pas les charges entre les citoyens. Il prouve que l'égalité des charges est incompatible avec certains impôts très-productifs ; que l'on ne saurait abolir les impôts que par le désarmement ; d'où il conclut que le désarmement est la seule garantie de l'ordre intérieur aussi bien que de la paix extérieure. Après cette démonstration, l'orateur poursuit ainsi : )

J'ai prononcé le mot *désarmement*. Certes, c'est l'objet de nos vœux universels. Et cependant, par une de ces contradictions inexplicables du cœur humain, je suis sûr qu'il ne manque pas de personnes, tant en France qu'en Angleterre, qui le verraient réaliser avec peine. Que deviendrait, diraient-elles, notre *prépondérance*? Consentirions-nous à perdre cette influence que nous avons acquise comme grande et puissante nation? O illusion fatale! Étrange interprétation des mots! Eh quoi! les grandes nations n'exercent-elles d'influence que par les canons et les baïonnettes? Est-ce que l'Angleterre ne doit pas son influence à son industrie, à son commerce, à sa richesse, à l'exercice de ses antiques et libres institutions? Est-ce qu'elle ne la doit pas surtout à ces gigantesques efforts que nous lui avons vu faire, avec tant de persévérance et de sagacité, pour réaliser le triomphe de quelques grands principes, tels que la liberté de la presse, l'extension des franchises électorales, l'émancipation catholique, l'abolition de l'esclavage, la liberté du commerce?

C'est par de tels exemples, j'ose le dire, que l'Angleterre exercera ce genre d'influence qui n'entraîne à sa suite ni désastres, ni haines, ni représailles, qui n'éveille d'autres sentiments que ceux de l'admiration et de la reconnaissance. Et quant à mon pays, je suis fier de le dire, il possède d'autres sources et de plus pures sources d'influence que celle des armes. Que dis-je? celle-ci pourrait être contestée, si l'on pressait la question et si l'on mesurait l'influence aux résultats. Mais ce qui ne peut être contesté, ce qu'on ne peut nous enlever, c'est l'universalité de notre langue. L'éclat incomparable de notre littérature, le génie de nos poètes, de nos philosophes, de nos historiens, de nos romanciers et même de nos feuilletonistes, le dévouement de nos patriotes. La France doit son influence à cette chaîne non interrompue de grands hommes qui commence à Montaigne, Descartes, Pascal, et passant par Bossuet, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, n'ira pas se perdre, grâce au Ciel, dans la tombe de Chateaubriand. Oh! que ma patrie ne craigne pas de perdre son influence tant que son sol sera capable de produire ce noble fruit qu'on nomme le *génie*, qu'on rencontre toujours du côté de la liberté et de la démocratie. Et en ce moment même, mes frères, vous qui êtes nés sous d'autres cieux et parlez une autre langue, ne voyez-vous pas toutes les illustrations de mon pays s'unir à vous pour le triomphe de la paix universelle? Ne sommes-nous pas présidés par ce grand et noble poète qui a eu la gloire et le privilège d'entraîner toute une génération dans les voies d'une littérature renouée? Ne déplorons-nous pas l'absence d'un autre poète orateur, à l'intelligence puissante, au noble cœur, qui, j'en suis sûr, regrette autant de ne pouvoir élever sa voix parmi nous, que nous regrettons de ne pas l'entendre? N'avons-nous pas emprunté à notre chansonnier ou plutôt à notre barde national notre touchante devise? (Applaudissements.)

Ne comptons-nous pas dans nos rangs cet infatigable et courageux publiciste qui n'a pas attendu votre présence ici pour mettre au service de la non-intervention absolue l'immense publicité qu'il a su créer et la grande influence dont il dispose? Et n'avons-nous pas, parmi nous, des ministres de la religion chrétienne? (Applaudissements.) Au sein de cette illustre galerie, permettez-moi de réclamer une humble place pour mes frères en économie politique; car, messieurs, je crois sincèrement qu'aucune science n'apportera à la cause de la paix un contingent plus précieux. La religion et la morale ne cherchent pas si les intérêts humains sont entre eux harmoniques ou antagoniques. Elles disent aux hommes : « Vivez en paix, que cela vous soit profitable ou nuisible, car c'est votre devoir. » L'économie politique intervient et ajoute : « Vivez en paix, car vos intérêts sont harmoniques, et l'antagonisme apparent qui vous met souvent les armes à la main est une grossière erreur. » Sans doute, ce serait un noble spectacle de voir les hommes réaliser la paix aux dépens de leurs intérêts. Mais, pour qui connaît la faiblesse de notre nature, il est consolant de penser que l'Intérêt et le Devoir ne sont pas des forces hostiles, et le cœur se repose avec confiance dans cette maxime : Cherchez d'abord la justice, le reste vous sera donné par surcroît. (Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT. La parole est à M. Richard Cobden. Toute l'Assemblée se lève et fait longtemps retentir la salle de ses bravos et de ses hurrahs.

**M. CORDEN (lisant en français, lorsque le calme est rétabli) :**

Je me joins de tout mon cœur au vœu exprimé par un des précédents orateurs en faveur d'une langue universelle; cependant je ne puis me défendre d'une crainte. Ne s'élèvera-t-il pas une terrible dispute, même parmi les amis de la paix, sur la question de savoir lequel prévaudra des mille dialectes qui se partagent le monde, et des océans d'encre ne seront-ils pas répandus avant que cette question préalable soit décidée? (Rires.—Adhésion.)

En attendant, laissons donc chacun jouir paisiblement de sa syntaxe et de son dictionnaire. (Rires.—Applaudissements.)

Sous cette réserve, et me rappelant que je suis dans la capitale de la France, je m'en remets entièrement à l'urbanité traditionnelle d'un auditoire parisien, et je me hasarde à lui adresser quelques mots en français boiteux, plutôt que de me rendre coupable, même en matière de langage, d'un acte d'intervention étrangère. (Rires et bravos.)

Après tout ce qui a été dit, et si bien dit, par les éloquents orateurs qui ont parlé avant moi, je ne crois pas devoir rien ajouter aux considérations générales qui vous ont été présentées. Mais je désire appeler votre attention sur la manière dont les forces militaires ont été accrues par les gouvernements de France et d'Angleterre, dans un triste sentiment de rivalité et de défiance.

Je ne parle ici que de ce qui concerne nos marines respectives et la défense de nos côtes, car nous ne prétendons nullement vous égaliser en ce qui touche l'armée de terre. Ne prenez pas l'alarme, monsieur le président, je n'enfreindrai pas cette sage disposition du règlement du Congrès qui interdit toute allusion à la politique du jour. (Rires.)

Malheureusement, mes récriminations remontent à bien des années en arrière, impliquent plusieurs ministères, dans les deux pays, et les gouvernements actuels doivent être ici exonérés de toute responsabilité en ces matières. (Très-bien!)

Pendant les treize dernières années, nous n'avons cessé, des deux côtés du détroit, d'accroître notre marine, d'ajouter à la défense de nos côtes, de creuser de nouveaux bassins de construction, et de nouveaux ports de refuge. La quille d'un vaisseau de ligne n'a pas été plutôt posée à Brest que le marteau commence à résonner à Portsmouth. (Rires.)

Une nouvelle forge ne souffle pas à Cherbourg qu'aussitôt l'étincelle ne jaillisse d'une nouvelle enclume à Plymouth, et réciproquement. La conséquence a été que la dépense de nos marines s'est accrue de 50 pour 100 en temps de paix. (Nouvelle hilarité.)

Ma première objection à ce système est sa suprême folie. (Rires.—Très-bien!) Car, lorsque les deux pays augmentent dans la même proportion leurs forces navales, ni l'un ni l'autre ne gagne au changement, et le résultat est une perte sèche égale au montant de l'accroissement. (Très-bien!)

Ma seconde objection s'adresse à son extrême hypocrisie! Car en même temps que ces armements grossissaient d'année en année sous nos yeux, nos cabinets respectifs ne cessaient d'échanger les assurances de la plus franche et cordiale amitié. (Rires et bravos.)

S'il y avait quelque sincérité et quelque vérité au fond de ces démonstrations, où donc était la nécessité de tant de vaisseaux en mer et de tant de forts sur nos côtes? Un homme, à moins d'être fou, ne se revêt pas d'armes offensives et défensives au milieu de ses amis. (Rires.)

Mais ma plus grande objection contre ces grands armements, c'est qu'ils tendent à exciter de dangereuses animosités entre les peuples, à perpétuer la crainte, la haine, le soupçon, passions qui, un jour ou l'autre, cherchent instinctivement leur satisfaction dans la guerre. (Applaudissement.)

Et c'est là le motif pour lequel le Congrès désire, dans les termes de la motion qui nous est soumise, amener les nations à un système de désarmement simultané.

Et maintenant, comment atteindrons-nous ce résultat? Il y a un moyen, c'est d'enseigner à nos gouvernements respectifs ce petit problème arithmétique, que, dans les temps passés du moins, ils semblent toujours avoir ignoré, à savoir, que si deux nations, en temps de paix, ont un armement donné, comme, par exemple, six, elles ne seraient pas relativement moins

fortes, en réduisant de part et d'autre cet armement à *trois*, ou même en désarmant complètement. (Applaudissements.)

Mais nous, contribuables de France ou d'Angleterre, nous reconnaitrions au poids de nos poches qu'il y a une immense différence. (Rires.)

Ne nous laissons cependant pas aller à l'illusion de croire que nous enseignerons facilement cette petite leçon d'arithmétique à nos gouvernements.

Je parle d'après une longue expérience, quand je dis qu'il n'y a pas d'hommes plus durs à apprendre que les hommes d'Etat de profession. (Rires. — Très-bien ! ) Ils sont en général si dominés par la routine et si pleins de leur propre mérite, qu'ils comprennent à grand-peine qu'aucune sagesse puisse exister, si ce n'est celle qui rayonne de leurs bureaux. Croyez-vous qu'ils prendront en grande considération les avis émanés de ce Congrès ? Oh ! bien au contraire, et, en ce moment même, j'en suis sûr, ils se rient de nous, nous traitent d'utopistes, de théoriciens et de rêveurs.

Et pourtant, il y a dans les résultats de leurs systèmes, au point de vue financier, de quoi les rendre plus modestes. (Nouveaux rires d'adhésion.) Je m'adresse aux gouvernements de l'Europe, et je leur demande : Pouvez-vous continuer votre système financier pendant dix ans encore ? Tous, peut-être à une exception près, doivent répondre : Non. Donc, est-ce une chose si utopique de la part de ce Congrès d'attirer leur attention sur ce gouffre qui, de leur aveu, est béant devant eux ; de les avertir que le danger d'un désastre financier qu'ils perdent de vue, est plus imminent que celui d'une invasion extérieure, contre laquelle ils se pouvoient avec tant de diligence ? (Bravos.)

Ainsi, même à ce point de vue financier, le moins élevé de tous ceux qu'on peut faire valoir, vous êtes justifiés aux yeux du monde pour avoir fondé ce Congrès des nations. Certes, il était temps que l'opinion publique intervint, et les hommes qui, dans ces temps difficiles, sont chargés du gouvernement des nations, devraient sincèrement vous remercier de ce que, en vous *donnant la main* par-dessus l'Atlantique et la Manche, vous avez facilité un désarmement également exigé par tous les principes d'humanité et de politique intelligente. (Applaudissements et hurrahs prolongés.)

M. LE PRÉSIDENT met aux voix la résolution en discussion, qui est adoptée dans ces termes :

« II. — Il est utile d'appeler l'attention de tous les gouvernements sur la nécessité d'entrer, par une mesure générale et simultanée, dans un système de désarmement, afin de réduire les charges des Etats, et en même temps faire disparaître une cause permanente d'inquiétude et d'irritation entre les peuples. »

Personne ne se lève à la contre-épreuve. (Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT. Nous mettrons demain en discussion la troisième et la quatrième résolution qui sont dans le programme ; mais comme il est probable que le Congrès n'aura pas plus de trois séances, votre bureau vous propose de voter sur les cinquième, sixième et septième propositions qui ne paraissent pas susceptibles de soulever de controverse.

M. JOSEPH STURGE répète cette explication en anglais.

Le Congrès ne semble adhérer qu'à regret à ces propositions ; plusieurs membres ayant espéré parler sur ces divers points.

M. LE PRÉSIDENT met aux voix les trois résolutions suivantes, qui sont adoptées à l'unanimité :



« V. — Le Congrès recommande à tous ses membres de travailler, dans leurs pays respectifs, à faire disparaître, et par une meilleure éducation de la jeunesse, et par toute autre voie, les préjugés politiques et les haines héréditaires qui ont été si souvent cause de guerres désastreuses.

« VI. — Le Congrès adresse la même invitation à tous les ministres des cultes revêtus de la sainte mission de nourrir les sentiments de concorde parmi les hommes; ainsi qu'aux divers organes de la presse, qui agit si puissamment sur le développement de la civilisation.

« VII. — Le Congrès fait des vœux pour le perfectionnement des voies de communication internationale, pour l'extension de la réforme postale, pour la généralisation des mêmes types de poids, de mesures et de monnaies, pour la multiplication des Sociétés de la paix qui seraient appelées à correspondre entre elles. »

La séance est levée à cinq heures et demie. Le Congrès se sépare, comme le jour précédent, au milieu de la plus vive et de la plus cordiale animation. Un grand nombre d'assistants engagent le bureau à augmenter le nombre des séances.

---

### TROISIÈME SÉANCE.

Vendredi 24 août 1849. — Présidence de M. Victor Hugo.

---

L'affluence est de plus en plus considérable. Dès l'ouverture, la salle est remplie par une société d'élite. C'est toujours le même empressement, la même curiosité, et les dames sont encore en plus grand nombre. Comme les jours précédents, l'entrée du bureau est accueillie par de chauds applaudissements.

**M. LE PRÉSIDENT.** La séance est ouverte. La parole est à M. Joseph Garnier.

**M. JOSEPH GARNIER**, un des secrétaires du Congrès :

M. le docteur Ch. Place et M. d'Halluin, directeurs de l'Union des sciences, lettres et beaux-arts, écrivent pour mettre les salons de la société à la disposition des membres du Congrès. (Applaudissements.)

M. Foirier fait hommage de quelques exemplaires d'une médaille qu'il vient de faire frapper à l'occasion du Congrès.

Voici maintenant diverses propositions qui ont été déposées sur le bureau.

M. Hippolyte Peut, publiciste, a déposé un plan d'action pour un Congrès général des amis de la paix, auquel se rattacheraient des Commissions centrales dans les villes principales et même dans toutes les communes de l'Europe.

M. Paul Justus, peintre, désire faire au Congrès deux propositions qu'il regarde comme très-importantes : une sur l'éducation ; l'autre sur un *concours international*. M. Paul Justus n'a pas déposé les termes de ses propositions ; il se réserve de les faire connaître lui-même.

M. Bonnellier propose que le Congrès des amis de la paix se réunisse deux fois par an, et qu'il soit fait une demande à M. le ministre des affaires étrangères, afin que la carte de membre du Congrès serve de passe-port aux époques de réunion.

M. Cairon DeFrance, avocat, a déposé, comme M. Peut, un plan d'organisation pour le Congrès et les Sociétés des amis de la paix.

M. Alph. Courtois fils, courtier de commerce, soumet un plan d'organisation d'une société contre le duel.

M. de Monestrat, ingénieur mécanicien, demande à faire connaître un système d'armes dont la confection facile et les effets terribles lui semblent devoir rendre impossible toute oppression d'un peuple par des puissances décuplées en force. (Rires dans l'auditoire.)

Conformément au règlement que le Congrès a adopté, ces propositions seront examinées par votre bureau.

Messieurs, le Congrès a reçu les ouvrages suivants : le Compte-Rendu des travaux du Congrès qui s'est réuni l'an dernier à Bruxelles, ainsi que le Rapport des commissaires nommés par l'Académie royale et qui ont jugé le concours institué par les Sociétés anglo-américaines, dont M. le président a fait connaître le résultat au Congrès. Il y a un exemplaire de ces écrits à la disposition de chaque membre du Congrès.

M. de Molinari, membre de la Société des économistes de Paris, et membre du Congrès, a offert à chacun des membres de votre bureau un volume qu'il vient de publier, et intitulé : *Les soirées de la rue Saint-Lazare ; entretiens sur les lois économiques et défense de la propriété*. L'auteur analyse dans cet écrit remarquable les causes de guerre et les moyens de les faire disparaître. Le Congrès a en outre reçu quatre brochures sur divers sujets moraux, de M. Fleureau, ouvrier cordonnier ; quatre brochures de M. Ramond de la Sagra, dont une est intitulée : *Utopie de la paix*. (Rires et chuchotements dans l'auditoire.)

Quelques manuscrits ont encore été déposés sur le bureau du Congrès : un signé par M. Gilbert Arnaud, un autre de M. Garnier, cultivateur, un troisième en espagnol, de M. Félix Fryas, de Buenos-Ayres, dont la lecture paraît devoir être intéressante ; un mémoire de M. Paulin Désormeaux, sur l'uniformité des mesures, et une adresse aux membres du Congrès par le célèbre socialiste, M. Robert Owen. (Chuchotements.)

Ces manuscrits, ainsi que d'autres lettres dont je ne crois pas devoir entretenir le Congrès, seront soumis à l'examen de votre bureau. (Appuyé.) Voici cependant une lettre dont le Congrès aimera, j'en suis sûr, à entendre la lecture. Elle m'est adressée par notre poète national, Béranger. (Oui, oui. Vif mouvement d'attention.) M. Béranger m'écrit de Passy, en date du 23 août :

« Monsieur, je vous remercie de la bonté que vous avez eue de m'envoyer une carte pour assister au Congrès des amis de la paix.

« J'en aurais profité, dès la première séance, si je n'étais malheureusement retenu chez moi par une indisposition, qui, je l'espère, n'aura pas de durée.

« Vous ne pouvez douter, Monsieur, des vœux que je fais pour les succès de cette généreuse réunion d'hommes distingués des diverses parties du monde, et de l'approbation que je donne à l'initiative qu'ils ont eu le courage de prendre, à une époque en apparence si peu pacifique. Cet acte, dans un temps pareil, est la preuve de la sainteté de leur apostolat.

« Avec mes remerciements, Monsieur, recevez, je vous prie, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus distingués.

BÉRANGER.

La lecture de cette lettre est couverte d'applaudissements.

Le révérend HENRI RICHARD, un des secrétaires du Congrès, expose de nouveau, en réponse aux réclamations qui ont été faites par plusieurs membres, que les trois dernières résolutions ont dû être adoptées sans discussion, faute de temps. C'est aujourd'hui, dit-il, la dernière séance du Congrès : un grand nombre d'orateurs sont inscrits sur la troisième et la quatrième résolution, et il y aurait divers inconvénients à ce que le Congrès continuât ses séances.

M. COQUEREL, un des vice-présidents, fait part au Congrès d'un hommage qui vient de lui être adressé pour la bibliothèque de l'Oratoire, et qui est de nature à intéresser vivement le Congrès. Il s'agit d'un écrit en faveur de la paix, du célèbre William Penn, un des fondateurs de la Société des amis. (Mouvement d'attention.) M. Coquerel a reçu ce précieux écrit intitulé *Essai sur la paix*, de M. Barbier, un de nos

poètes les plus distingués. L'idée de Henri IV l'a inspiré à Guillaume Penn, au fort des guerres de Louis XIV. L'exiguïté du volume a contribué sans doute à sa rareté. Sa valeur intrinsèque est encore rehaussée par sa reliure, qui indique un hommage fait par Penn à la reine Anne, A. R. (Annæ reginæ), dans un temps où une fausse accusation mettait des entraves à ses projets en faveur de l'Amérique.

M. Coquerel annonce ensuite au Congrès que M. Lacrosse, ministre des travaux publics, a donné des ordres pour faire jouer extraordinairement lundi, en l'honneur des membres étrangers du Congrès de la paix, les grandes eaux de Versailles qui ne vont que quatre fois par an, et bien qu'elles jouent dimanche prochain, jour que plusieurs délégués anglais et américains ont l'habitude de consacrer aux devoirs religieux.

Cette gracieuse attention est reçue avec joie, et par un triple hurrah en l'honneur de M. Lacrosse.

M. LE PRÉSIDENT. C'est aujourd'hui la dernière séance du Congrès. Dans nos deux précédentes réunions, vous avez adopté à l'unanimité deux importantes résolutions sur l'arbitrage international et le désarmement ; aujourd'hui vous avez à vous occuper de deux résolutions, relatives à la formation d'un Congrès des nations, et aux emprunts destinés à alimenter la guerre.

La parole est à M. Coquerel fils, pour lire la traduction d'un essai de notre ami Elihu Burritt (applaudissements) sur le Congrès futur des nations.

Je lis la troisième résolution qui vous est soumise :

« III. — Le Congrès recommande à tous les amis de la paix de préparer l'opinion publique, dans leurs pays respectifs, à la formation d'un Congrès des nations, dont l'unique objet serait la rédaction de lois internationales et la constitution d'une Cour suprême à laquelle seraient soumises toutes les questions qui touchent aux droits et aux devoirs réciproques des nations.

M. COQUEREL fils donne lecture du discours de M. Elihu Burritt, de Worcester (Massachussets) :

(L'auteur commence par faire connaître une curieuse découverte bibliographique faite par M. G. Summer, jurisconsulte des Etats-Unis, chez un des marchands de vieux livres de Paris. Ce livre, publié en français, en 1622, est intitulé le *Nouveau Cyndé*. Il ne donne aucun indice sur le nom de son auteur. Mais, quel que soit son nom, cet écrivain fut le créateur du plan qui est maintenant proposé à l'appréciation du Congrès.)

Près d'un siècle, dit M. Burritt, avant que l'abbé de Saint-Pierre produisit les *Essais* qui de son temps furent qualifiés de *Rêves d'un homme de bien*, cet écrivain inconnu saisit et développa le système complet avec une force et une clarté qui n'ont d'égal que la philanthropie universelle dont son génie a été inspiré...

Le système qu'il proposa était plus compréhensible dans plusieurs de ses opérations et de ses résultats que celui que les Amis de la Paix tentent aujourd'hui de faire adopter par les gouvernements et les peuples du monde civilisé.

D'abord, il recommandait que l'on choisisse une ville dans laquelle chaque royaume du monde connu maintiendrait perpétuellement un ambassadeur ou représentant, afin que les différends qui s'élevaient pussent être référés à l'Assemblée tout entière ; les représentants des parties intéressées devaient porter les plaintes de leurs rois ou de leurs chefs devant cette Assemblée, et les autres députés décideraient la cause avec impartialité. Il propose le territoire de Venise comme résidence de cette Cour auguste de justice, afin de la rendre accessible aux députés des grandes nations d'Asie et d'Afrique, telles que la Chine, la Perse, la Tartarie, l'Éthiopie. Pour faciliter et étendre la correspondance amicale et les relations commerciales entre les peuples représentés dans ce Congrès, l'auteur proposait qu'il établît non-seulement l'uniformité de monnaies, de poids et mesures ; mais qu'il prescrivît encore de vastes travaux internationaux d'amélioration, tels que la réunion des mers et des fleuves par de grands canaux, etc.

Plus de deux cents ans ont passé depuis qu'il a adressé ces conseils à une postérité reculée. Venus des deux côtés de l'Atlantique, parlant des langues différentes et vivant sous des gouvernements différents, nous sommes assemblés ici pour honorer le souvenir de cet ami de la paix et de l'humanité. Le projet qu'il élaborait, nous le rapportons presque dans son intégralité originelle. Il a été soumis aux transformations des opinions et des conditions changeantes de la société, des écrivains habiles de différents pays en ont fait le thème de savantes dissertations ; cependant il n'a souffert aucun changement fondamental. Les Amis de la Paix en Amérique ont concentré presque tous leurs efforts sur son développement et sur son adoption : plus de cinq cents essais ont été écrits sur ce sujet et plus de cent meetings ont été tenus dans le but d'intéresser l'esprit public en sa faveur ; des pétitions portant un grand nombre de signatures ont été adressées aux Assemblées législatives de différents États, leur demandant d'inviter le gouvernement fédéral de Washington à proposer aux autres gouvernements du monde civilisé la convocation d'un Congrès des nations, qui établirait un Code *bien défini* de lois internationales et l'institution d'une haute Cour de justice pour interpréter et appliquer ces lois dans la solution de toutes les contestations internationales qui ne pourraient être résolues d'une manière satisfaisante par voie de négociation.

Telle est donc la forme actuelle de cette proposition qui émana de cette capitale, il y a plus de deux siècles. Son auteur n'avait à consulter aucun ouvrage sur la loi internationale ; Grotius, Puffendorf et Vattel n'avaient encore rien publié sur ce sujet. Le grand tribunal qu'il proposait était une Cour permanente de justice composée des représentants de tous les royaumes ou gouvernements connus ; la seule différence matérielle entre la forme originale de ce projet et celle qu'il a maintenant, n'est pas un changement, mais une addition.

Les Amis de la Paix d'Amérique, qui ont peut-être donné plus d'attention à cette mesure en particulier qu'à toute autre, ont cru indispensable à l'ordre et à la paix des nations, qu'il ne fût pas seulement établi une Cour de justice ou d'arbitrage, mais aussi un Code international bien défini, ayant autorité, et qui gouvernerait les décisions de ce tribunal en réglant les disputes qui lui seraient soumises, et ils ont jugé l'établissement d'un tel Code comme étant la première et la plus importante mesure à prendre pour l'organisation de la paix permanente et universelle. Ils sont soutenus dans cette conviction par le témoignage d'auteurs profonds et par l'expérience douloureuse faite par les nations encore souffrantes des animosités et des guerres désastreuses du passé.

« La loi des nations, dit Vattel, est autant au-dessus de la loi civile par son importance, que les affaires des nations et des souverains surpassent dans leurs conséquences celles des simples particuliers. »

Combien donc la loi des nations devrait-elle être complète et explicite ! Combien devrait-elle être soigneuse de tous points ; combien ses principes devraient-ils être fixes ! Et, pourtant, cela est étrange à dire, cette loi si importante n'a jamais été rédigée en forme de Code, et beaucoup de ses principes sont encore matière à discussion, et ont été fréquemment des occasions de guerre. Pour nous servir du langage d'un écrivain habile sur ce sujet, « nous n'avons pas de loi semblable, et ce qui passe sous ce nom n'est que l'œuvre sans autorité d'individus ir-

responsables, vivant à des époques différentes et souvent en désaccord avec eux-mêmes. » Ni Grotius ni ses commentateurs n'ont fourni de Code international. Ils n'avaient pas l'autorité nécessaire, et ils nous ont seulement donné une compilation de précédents, d'opinions et d'arguments ; leur ouvrage est celui d'étudiants, mais non de législateurs, et toute son autorité résulte de la déférence accordée spontanément au génie, à l'érudition et à la sagesse de ses compilateurs. Ce n'est pas une loi, mais un argument ; ce ne sont pas des décrets, mais des règles ; ce n'est pas un Code, mais un traité ; et les nations ont la liberté de l'adopter ou de le rejeter comme il leur plaît, soit qu'elles cèdent à la force de l'habitude ou à celle de l'opinion publique.

La première œuvre prescrite à un Congrès des nations serait de reviser et de reconstruire le Code international actuel, comme il a été nommé, et ensuite de le soumettre, pour être ratifié, aux différentes Assemblées nationales représentées au Congrès. Pour accomplir une œuvre de cette importance, nous présumons que chaque nation enverrait au Congrès ses hommes d'Etat ou ses jurisconsultes les plus profonds, de sorte que toute la sagesse et toute l'expérience des législateurs du siècle seraient amenées à se concentrer dans ses délibérations. Les bases de la représentation et le mode suivant lequel les différents délégués des nations seraient élus sont des détails que l'on a pensé devoir réserver à un état plus avancé du projet. Mais seulement pour fournir la proposition avec tous ses éléments, supposons qu'un délégué pourrait être nommé par chaque million d'habitants d'un pays ; si toutes les nations du monde civilisé consentaient à cet arrangement, nous pourrions donc avoir une Assemblée d'environ trois cents membres, dont trente-six peut-être représenteraient la France ; trente, la Grande-Bretagne, et 20, les Etats-Unis. Ces bases étant adoptées, une telle représentation serait suffisamment populaire si elle était appuyée par les Assemblées législatives des différents gouvernements constitutionnels ; et quand même quelques monarchies absolues enverraient des délégués au Congrès, leurs votes et leurs voix ne modifieraient point le caractère populaire et la constitution de l'Assemblée : car un tel Congrès représenterait le principe du suffrage universel appliqué aux nations, à peu près de la même manière qu'il est appliqué aux individus sous un gouvernement de forme républicaine ou constitutionnelle. Les votes que la Russie, par exemple, aurait droit de donner seraient soumis à la condition rigide du principe démocratique. Ils n'auraient pas plus d'influence sur la solution d'une question que le même nombre de votes exprimés par les Etats-Unis, ou la plus petite république. Un peuple possédant le suffrage universel ou même limité n'aurait donc rien à craindre même de l'admission d'un ou de deux pouvoirs despotiques dans une telle Assemblée, car ceux-ci y constitueraient inévitablement une petite minorité et seraient incapables d'en modifier les décisions.

D'ailleurs, la tâche prescrite au Congrès serait si spéciale, et les matières si naturelles et abondantes, que l'on ne serait point exposé à traiter des sujets étrangers à la discussion. L'Assemblée ne serait nullement obligée de se lancer dans un champ inexploré de théories diverses ; sa première, sa grande œuvre serait seulement de reviser un système de principes, de précédents, de maximes et d'opinions, qui auraient déjà acquis le nom et même une partie de l'autorité d'un Code international. Tout ce que Grotius, Puffendorf, Vattel, et d'autres hommes de grande érudition ont produit serait dans les mains de ses membres. L'expérience des siècles passés et les nécessités présentes et à venir de la Société des nations pourraient guider leurs délibérations : de plus, chaque pas qu'ils feraient serait dirigé par la sagesse collective des nations qu'ils représenteraient. Par exemple, le Congrès pourrait être en session en même temps que les différentes Assemblées nationales par lesquelles il aurait été constitué, afin que ses décisions fussent ratifiées une à une. Supposons qu'il puisse se réunir dans quelque ville convenable de Suisse ou sur quelque autre territoire neutre et libre de toute influence locale propre à influer sur ses conclusions ; il procéderait immédiatement à la révision et à l'adoption du Code international, article par article, et clause pour clause ; aussi il pourrait être transmis aux Assemblées législatives en session à Paris, à Londres, à Francfort, à Washington et dans les autres capitales. Au bout de six mois, peut-être, le dernier paragraphe serait

élaboré et ratifié par toutes les Assemblées nationales qui seraient représentées au Congrès. Nous aurions alors un Code sagement créé, rédigé, sanctionné et solennisé par tout le prestige moral et l'autorité la plus imposante que puisse donner la législation humaine.

Choisis par les représentants des peuples, les délégués composant cette Assemblée législative, la plus sublime qui se soit jamais réunie sur la terre, soumettraient leurs délibérations à l'Assemblée nationale de leurs pays respectifs pour être revues, amendées et adoptées par elles. Ici encore les peuples prennent part à l'établissement de ce Code, ils ajoutent le sceau de leur suffrage à ses statuts et il devient la loi commune des nations.

En arrivant à ce résultat nous aurions fait le premier grand pas vers l'organisation de la paix dans la Société des nations; nous aurions établi une base sur laquelle leurs relations pourraient être réglées par des principes de justice et d'équité clairement définis et solennellement reconnus. Alors il y aurait encore un pas à faire d'une égale importance, ce serait de constituer le tribunal international permanent qui fasse interpréter et appliquer ce Code dans la solution des questions soumises à ses décisions. Le Congrès, entrant dans la seconde partie de ses travaux, tracerait le plan pour l'établissement de cette haute Cour des nations, et ce plan serait adopté de la même manière que le Code lui-même. Supposons qu'il prescrive la nomination de deux juges temporaires ou à vie, par le gouvernement ou le pouvoir législatif de chaque nation représentée au Congrès : ce nombre nous est suggéré par la Constitution du sénat des États-Unis composé de deux délégués élus par l'Assemblée législative de chaque État grand ou petit. Si l'on pense que ce tribunal doit remplacer immédiatement le Congrès, nous supposons que celui-ci continuerait pourtant ses séances jusqu'à ce que les juges fussent nommés.

Les deux grands objets pour lesquels il était convoqué étant accomplis, il s'occuperait de questions moins importantes jusqu'à la réunion de ces juges et l'ouverture de la Cour suprême. Par exemple, il rédigerait un plan pour établir pour tout le monde civilisé l'uniformité de poids, de mesures, de monnaies, de la taxe des lettres, et créer d'autres facilités pour les relations sociales et commerciales des nations, les préparant ainsi à entretenir entre elles les rapports qui existeraient entre les membres d'une vaste et paisible communauté.

Nous atteignons à la grande fin de notre système. La haute Cour des nations est ouverte avec toute la solennité convenable. Nous supposons que chaque nation a élu deux de ses hommes les plus profonds et les plus éminents pour la représenter à la place qui lui est assignée dans cette grande assemblée : occupant la plus sublime position à laquelle le suffrage du genre humain puisse les élever, ils agiraient, nous le présumons, avec le sentiment de la dignité et de la responsabilité de leur haute mission. Constituant la plus haute Cour d'appel, après le tribunal de l'Éternelle Justice, ils essaieraient d'assimiler autant que possible leurs décisions à celles de l'Éternelle Sagesse.

Ici donc nous complétons l'enchaînement des lois et de l'ordre universels, nous organisons un système qui doit réunir les grands cercles de l'humanité et régler les rapports mutuels des nations par les mêmes principes de justice et d'équité qui gouvernent les relations des plus petites communautés. Nous établissons un ordre social, par lequel les grands peuples, sans déposer une seule prérogative de leur souveraineté légitime, consentent à être assujettis à la loi commune des particuliers; car notre système, s'il était adopté, ne retrancherait rien à l'indépendance des différents États. Ni le Congrès, ni la haute Cour des nations, ne prétendraient exercer aucune juridiction sur les affaires intérieures d'un pays, ni mettre directement en œuvre aucune influence politique contre ses institutions. Ils ne seraient pas destinés non plus à réunir les divers pays du monde civilisé en une confédération politique semblable à celle des États-Unis d'Amérique.

Le grand tribunal international que nous proposons ne serait pas comme la Cour suprême des États-Unis à laquelle, non-seulement les trente petites Républiques, mais encore chaque habitant du territoire de l'Union, a droit d'en appeler pour tous les cas qui ne peuvent être jugés par les autorités inférieures

Les diverses nations pourraient toujours conserver toutes les prérogatives de leur mutuelle

Indépendance; même si des difficultés venaient à s'élever entre elles, elles devraient chercher à les résoudre, comme avant, par la voie des négociations. Mais si cet expédient ne suffisait pas pour les amener à un accord honorable et satisfaisant, elles référerait alors le sujet de la contestation à l'arbitrage de la haute Cour, que, de concert avec les autres nations, elles ont constituée dans ce but.

L'existence d'une telle Cour d'appel faciliterait inévitablement la solution de ces différends au moyen de la négociation, qui maintenant est souvent embarrassée et entravée par sa dangereuse connexité avec l'appel aux armes.

Toutes les fois qu'une difficulté s'éleverait entre deux pays, le dernier recours des parties, après que la négociation aurait échoué, ne serait plus le terrible jugement du champ de bataille, mais la décision calme, impartiale et pacifique du haut tribunal des peuples. Et quand une fois l'idée de la guerre aurait été déracinée de l'esprit des nations par l'idée d'une administration de justice et d'équité, les appareils guerriers, et toutes les menées que la guerre exige et crée, disparaîtraient graduellement de la société internationale. Les différents pays s'habituerait bientôt à référer leurs causes à cette haute Cour avec autant de confiance que les divers États de l'Union américaine soumettent maintenant leurs sujets de contestations à la décision de la Cour suprême des États-Unis. On lit souvent sur la liste des causes portées devant cette Cour « New-York contre la Virginie, ou la Pensylvanie contre Ohio », et bien que le verdict pèse lourdement sur l'une des parties, il arrive rarement qu'il soulève un murmure.

Nous pourrions voir de la même manière parmi les décisions du tribunal international la cause de la France contre l'Angleterre, du Danemark contre la Prusse, du Mexique contre les États-Unis.

On objecte que les peuples et les gouvernements ne sont pas encore préparés à un état de la société semblable à celui que nous voudrions établir, et que dans leurs dispositions actuelles ils ne consentiraient pas à soumettre leurs différends à un tel tribunal; qu'il n'y aurait aucun pouvoir militaire capable de les forcer à obéir à l'autorité de ses décisions, et que toutes les nations civilisées ne pourraient pas être amenées à consentir à cet arrangement.

Nous leur répondrons seulement que nous ne sommes pas forcés de faire reposer les moyens pratiques de notre projet sur la disposition ou l'état actuel des gouvernements et des peuples; l'édifice de la société internationale, que nous voudrions élever, doit être l'ouvrage de plusieurs années d'un travail continu; c'est pierre à pierre que le temple de la paix universelle doit être construit, et quand la dernière sera posée et que tout sera préparé pour en ouvrir les portes à la fraternisation des peuples, alors ils seront prêts à se donner la main et à former une sainte alliance pour bannir de leur communauté la guerre avec sa longue suite de haines et de misères.

Les moyens que nous nous proposons d'employer tendraient à disposer l'esprit public, dans le monde entier, à adopter avec bonheur cette condition de fraternité que notre système organiserait.

Ces moyens seraient une série de congrès semblables à celui qui est réuni en ce moment dans cette enceinte.

Que nous faut-il pour nous rendre capables d'organiser la paix permanente au moyen d'une haute Cour des nations? Il nous faut, d'abord, la sympathie et l'appui de l'esprit public, puis il nous faut l'adhésion des gouvernements et l'adoption, par eux, d'un système universellement demandé par l'opinion publique.

(M. Burritt rappelle ici le Congrès de Londres en 1843, celui de Bruxelles en 1848, les meetings et les propositions parlementaires en Angleterre, au sujet de la paix. Il exprime sa joie de la beauté de la manifestation de Paris et formule cette espérance:)

Dans quelques années, ces démonstrations entraîneront dans le mouvement les hommes d'État les plus libéraux de chaque pays, exciteront leurs gouvernements à adopter le système offert à votre appréciation. En même temps, nous aurons préparé les peuples à embrasser le système, à le soutenir à l'aide de cette opinion publique éclairée qui, selon la pensée de lord Palmerston, « est plus forte que les armées. » (Applaudissements.)



**M. L'ABBÉ DEGUERRY**, curé de la Madeleine, assis à côté de M. le président, se lève. (Applaudissements et hurrahs prolongés.)

(L'orateur rend d'abord hommage au talent avec lequel MM. Cobden et de Girardin ont traité et vidé les questions du désarmement; il fait remarquer que la discussion est arrivée à un point peut-être plus délicat.)

La difficulté, dit-il, réside dans le moyen de procurer la pacification universelle. Il a été signalé : ce sera un tribunal terminant les contestations entre les peuples, de même qu'il y a des tribunaux mettant fin aux querelles de province à province et aux procès entre particuliers. De quelque nature et de quelque étendue que soit cette difficulté, nous en triomphons ! (Très-bien !)

L'institution des tribunaux a réalisé cette idée entre les individus ; les tribunaux empêchent toute guerre d'homme à homme. Ensuite la nomination d'une Assemblée nationale chargée des intérêts de tout un peuple a réalisé cette idée entre les différentes provinces d'une même nation. Eh bien ! si ces deux pas ont été franchis, pourquoi le troisième ne le serait-il pas ? Pourquoi un Congrès universel ne détruirait-il pas les guerres entre les nations, comme les tribunaux les ont détruites entre les individus ; comme les Assemblées nationales les ont détruites entre les provinces ? (Applaudissements.) Oh ! je l'espère, nous l'espérons tous (Oui ! oui !), l'idée qui a déjà obtenu ces deux triomphes, obtiendra le troisième. (Applaudissements.)

Nous avons pour nous la vérité, et on n'échappe pas plus à la vérité qu'aux rayons du soleil (Bravo !); on ne comprime pas plus la vérité qu'on ne peut comprimer l'air, qui éclate toujours tôt ou tard ; car la vérité, comme Samson, ébranle les colonnes et emporte les murs de sa prison. (Applaudissements.)

Nous avons pour nous la vérité, car, nous avons pour nous l'Évangile (Sensation) ; l'Évangile qui est la raison humaine restaurée et étendue. (Bravos et applaudissements.) Eh bien, lisez l'Évangile, et vous trouverez la condamnation de la guerre.

(L'orateur, après des citations empruntées aux livres saints, s'étonne que l'on ait pu dire que la guerre est dans la pensée de Dieu.)

Eh quoi ! l'idée de Dieu sera cette situation qui fait de la terre un champ de bataille où les hommes ne pensent qu'à s'entre-détruire ; à s'écraser ! Dieu aurait consacré la gloire pour celui qui frapperait le mieux et plongerait le plus grand nombre de ses semblables dans les larmes et dans le sang ! Non ! non ! ce n'est pas la pensée de Dieu ! Non, car la guerre est une suprême folie, comme l'a dit M. Cobden, une sauvage extermination, la banqueroute, la misère ! (Applaudissements prolongés.)

Non, Dieu n'excite pas à des luttes fratricides ; il est père, et un père n'a pas dans sa pensée les luttes de ses enfants ; et croyez-le bien, il a autant horreur des guerres internationales que des guerres civiles ; car, à ses yeux, tous les hommes sont frères. (Bravos, applaudissements.) Mais Dieu nous laisse notre liberté, il la laisse aux gouvernants, et voilà pourquoi il demandera des comptes aux gouvernements qui s'engagent dans les horreurs de la guerre. (Sensation.)

Enfin, grâce à Dieu, l'idée de la pacification universelle n'est pas nouvelle. Elle s'est déjà fait jour dans les parlements des États-Unis, d'Angleterre, de France ! Aujourd'hui elle rayonne dans cette enceinte ! Elle continuera sa marche ! La foi transporte des montagnes !... Je sais qu'en France nous n'aimons pas à attendre ! (On rit.) Nous oublions trop que le temps est le premier ministre du conseil de Dieu ! (Très-bien !) Mais patience, mes chers compatriotes. Nous semons, d'autres récolteront ! Ceux qui ont élevé les édifices où nous prisons, ne les ont pas élevés pour eux, et ils le savaient ! N'oublions pas que le but du christianisme, c'est l'humanité. (Applaudissements.) Nous y marcherons bientôt en colonnes serrées : Français, Anglais, Allemands ! (Nouveaux applaudissements.)

Mais je m'aperçois que j'ai dépassé l'heure limitée par le règlement !

De toutes parts : Oh ! parlez ! parlez ! (Applaudissements. — Un membre du Congrès remet un papier à l'orateur.)

**M. DÉCOURRY.** On me fait passer une note qui contient un nom et une date... On me rappelle que c'est aujourd'hui l'anniversaire d'un assassinat en grand, de la Saint-Barthélemy! (Mouvement.) Oui, c'était un assassinat en grand! Mais la religion n'en est pas plus responsable que la liberté; cette sainte cause aussi ne doit pas porter le reproche de tant de crimes commis en son nom. (Applaudissements prolongés.)

Hier, M. Francisque Bouvet parlait de la papauté, et après avoir dit un mot, il s'est retiré de cette discussion comme par égard pour moi. Eh bien! permettez-moi de vous dire toute ma pensée: je n'aime pas les restaurations par intervention étrangère. (Applaudissements.)

Et, pour compléter ma pensée, je dirai aussi que je n'aime pas plus les révolutions faites dans un pays par les étrangers. (Très-bien! très-bien! — Rires.) En restaurant par les mains étrangères, vous imposez une force à un pays. Cette force y restera-t-elle toujours? C'est impossible. Alors vous n'avez fait que comprimer un volcan, qui éclatera tôt ou tard de nouveau et vomira sa lave brûlante, lave de sang et de ruines. (Bruyants applaudissements.) Il y a un meilleur moyen de combattre les révolutions, c'est de s'adresser à la misère...

Quant à moi, plein de cette idée, ma vie, mon temps, mon énergie, sont consacrés à un but, la diminution de la misère. Or, pour que la misère disparaisse, que faut-il d'abord? des impôts moins forts. Le désarmement nous permettra d'atteindre ce but. Sans quoi l'Etat demandera tant à tous ceux qui ont quelque chose, qu'il finira par être le seul propriétaire et que tous les citoyens ne seront plus que ses fermiers.

Messieurs, évitons un pareil état de choses. Agissons par la presse, par la parole, par la propagande... nous arriverons! L'Evangile dit que tout ce qui est vrai est fort contredit. A ce titre, nous devons compter sur le succès. (On rit.) Du reste, nous pouvons dire avec une certaine satisfaction qu'au moins nous ne ferons de mal à personne. (Très-bien!) Ah! messieurs, je l'espère, nous verrons bientôt notre idée assise sur un trône resplendissant! (Applaudissements.) Les arcs de triomphe seront remplacés par des palais de l'industrie et du commerce! Les plus grands seront ceux qui auront le plus d'amour pour l'humanité. L'égoïsme sera vaincu, et le Christ régnera enfin sur la terre. (Toute l'Assemblée se lève d'enthousiasme. — MM. Cobden et Coquerel serrent la main à l'orateur, aux applaudissements de l'Assemblée.)

**M. AMASA WALKER,** représentant à la législature du Massachussets : (Applaudissements.)

On s'occupe depuis longtemps aux États-Unis d'un Congrès des nations. Depuis vingt ans, ç'a été un des principaux thèmes de nos discussions. On a offert un prix de mille dollars pour encourager les études sur cette question: différents essais ont été publiés, on les a réunis en un volume qui a été répandu en Europe et en Amérique. La législature du Massachussets a adopté à l'unanimité une série de résolutions, tendant à appeler sur cette question l'attention spéciale du Congrès des États-Unis. Une proposition conçue dans le même esprit a été déposée aussi dans la dernière session du Congrès (Applaudissements).

(L'orateur s'occupe ensuite avec détail de l'organisation d'un Congrès des nations et d'une haute Cour de justice internationale, et il s'attache à réfuter les objections qui ont été opposées à ce projet. Il conclut ainsi:)

Nous n'arriverons pas, sans doute, à notre but en un jour. Nous ne pouvons pas invoquer l'assistance des miracles. Nous savons que toutes les réformes salutaires et permanentes doivent être graduelles. Les idées doivent d'abord être implantées dans l'esprit des masses. Il faut ensuite leur laisser le temps de germer et de porter des fruits. Voilà pourquoi nous demandons à nos amis de préparer l'opinion, dans leurs pays respectifs, pour la formation d'un Congrès des nations. Nous sommes fermement convaincus que lorsque l'opinion publique sera formée, l'accomplissement de cette œuvre glorieuse et salutaire deviendra facile. — Soutenez-vous toutefois que nous ne soutenons pas ce projet d'une manière exclusive. Nous donnons volontiers notre adhésion à toutes les mesures qui peuvent conduire à l'accomplis-

sement du même objet. Nous avons voté en faveur de l'arbitrage. Nous avons voté aussi, avec une grande satisfaction, la résolution relative au désarmement général et simultané. Le désarmement est une mesure excellente, et une mesure pratique. Nous espérons que les amis de la paix s'accorderont dans le monde entier pour la faire adopter. Nous voudrions que ce cri « Désarmement » retentît comme le tonnerre dans tous les Cabinets et dans toutes les Assemblées de l'Europe, et que son écho, traversant l'Atlantique, fût répercuté par les Montagnes Rocheuses : Désarmement ! désarmement ! désarmement ! Nous donnons de tout cœur notre adhésion à ces mesures, mais nous croyons que le but définitif qu'il nous faut poursuivre, c'est l'établissement d'un Congrès des nations et d'une haute Cour de justice internationale. Comme dit le poète, nous réaliserons alors « dans le parlement de l'humanité l'œuvre de la fédération du monde. » (Applaudissements.)

**M. FRÉDÉRIC BODENSTETT, de Berlin :**

Je commencerai par remercier l'assemblée de l'accueil sympathique qu'elle a fait aux adresses qui lui ont été envoyées de l'Allemagne. Député ici par une réunion de mes compatriotes, j'aurai à leur rendre compte de ma mission, et c'est en leur nom que je m'adresse à vous. Je serais bien charmé que l'Allemagne pût jouer un rôle dans cette pacifique démonstration. J'ai entendu avec grand plaisir les discours qui ont été prononcés par des Anglais et par des Français, mais je regrette bien de n'avoir entendu aucun orateur allemand. Je tourne les yeux vers les faisceaux qui décorent cette salle, et je suis affligé de n'y voir aucun drapeau allemand. (Tous les regards se tournent vers les faisceaux de drapeaux qui décorent la salle.)

*Un membre.* Mais vous êtes, vous-même, un drapeau vivant !

**M. BODENSTETT.** Et cependant, messieurs, aucun pays ne sympathise plus que l'Allemagne avec la noble idée de la paix universelle, cette idée si favorable au développement des arts, des sciences et de la poésie. Dans aucun pays, l'instruction n'est plus répandue qu'en Allemagne. Même les enfants des pauvres récitent les strophes de Lamartine, les chansons de Béranger et les odes de Victor Hugo, et il n'y a pas un hameau obscur de l'Allemagne où le nom de Richard Cobden ne soit connu et vénéré (Applaudissements). L'idée de paix pénétrera donc aisément dans notre pays. Mes amis et moi nous prenons l'engagement de faire tous nos efforts pour organiser des Sociétés de paix dans toute l'étendue de l'Allemagne. (Applaudissements.)

**M. BILLECOCO,** consul général de France, lit un discours dans lequel il se livre à des digressions politiques en faveur de la guerre ; il force **M. le président** à le rappeler à la question.

De toutes parts. — Les conclusions ! les conclusions !

L'orateur met de côté vingt feuillets de son manuscrit. (On rit.)

**M. LE PRÉSIDENT.** Je ferai remarquer à l'orateur qu'il a dépassé vingt minutes. (Nouveaux rires.)

**M. BILLECOCO** continue, et se fait cette fois rappeler à la question par l'Assemblée elle-même. (Les conclusions !)

**UN MEMBRE.** Je demande formellement que la parole soit retirée à l'orateur. — Voix nombreuses. : Assez ! assez !

L'orateur persiste à occuper la tribune et ne la quitte qu'après avoir achevé son discours au milieu du bruit.

**M. LE PRÉSIDENT.** Je crois devoir prévenir l'Assemblée que je serai très-sévère dans l'exécution de l'article du règlement qui limite le dis-

cours. (On rit.) La parole est à M. de Girardin. (Ah ! ah ! Applaudissements.)

M. DE GIRARDIN. « Vous venez d'entendre M. Billecocq ; à ce sujet je ne veux dire qu'un mot. (Ecoutez !)

« Je ferai à l'Assemblée cette simple observation qu'un seul discours a été prononcé en faveur de la guerre, et que c'est le meilleur discours qui ait été prononcé en faveur de la paix. » (Applaudissements.)

M. CHARLES HINDLEY, membre du Parlement et président de la Société de la paix à Londres : (L'orateur s'exprime d'abord en anglais.)

Depuis trente ans, dit-il, une Société de paix existe à Londres, et plusieurs autres ont été établies en Amérique. Ces Sociétés se sont proposé pour but de démontrer que la guerre n'est pas seulement une folie, comme l'établissait hier M. Cobden, mais que c'est quelque chose de pis encore, — un crime ; et qu'en fait, la guerre ne vaut pas mieux que le meurtre.

A la longue, lorsque de nouvelles Sociétés de paix ont pris naissance, nous avons pensé qu'en réunissant tous ces courants, nous rendrions nos efforts plus efficaces et nous pourrions étendre nos irrigations plus loin. Telle est l'origine de cet important Congrès ; et quand je regarde autour de moi, je ne puis m'empêcher de croire que les eaux de la paix couvriront bientôt toute la terre.

(M. Hindley continue ensuite en français.)

Je voudrais, dit-il, ajouter quelques mots en français pour remercier l'Assemblée. Je prie l'Assemblée de m'excuser si je m'exprime mal dans cette langue ; cela tient à ce qu'au temps de mon éducation on croyait que la guerre entre la France et l'Angleterre serait éternelle. Sans cela, on m'aurait appris le français comme le latin et le grec. (Rires. — Très-bien.) Je le regrette surtout en ce moment où je ne suis ni Anglais, ni Français, mais où je sens que je suis homme. *Homo sum ; nihil humani a me alienum puto.* (Vifs applaudissements.)

Aux jours de ma jeunesse, on nous imposait comme un devoir la haine de votre pays. Mais enfin nos deux nations se sont rapprochées, et grâce à Dieu, je puis vous dire aujourd'hui : « Acceptez, mes chers frères de France, acceptez, je vous prie, ces paroles qui, je vous le jure, viennent du fond de mon cœur. (L'orateur dit ces paroles avec émotion, et provoque les acclamations sympathiques de l'assemblée.)

M. EDWARD MIALL, rédacteur en chef du *Non Conformist* :

Je regarde ce Congrès comme un instrument qui sert à condenser un sentiment flottant parmi les masses, à réunir en un foyer les sentiments et les pensées de ces hommes excellents, qui travaillent sur toute la surface du globe à propager l'idée de la paix. On prétend que ce Congrès n'a pas de but pratique, parce qu'il ne possède aucun pouvoir ; mais n'a-t-il pas un pouvoir de propagande ?

Qu'est-ce donc que la guerre ? Ce n'est pas une combustion spontanée. Les armées ne s'organisent pas toutes seules. Les soldats ne naissent pas tout armés. Les boulets de canon ne pendent pas aux branches des arbres. La guerre est un produit de la volonté des hommes, — souvent de la volonté d'un seul homme, — rarement de la volonté de plusieurs. Eh bien ! pour empêcher la guerre, peut-on faire mieux que d'agir sur ceux qui la veulent ou sur ceux qui la payent ? On prétend encore que nous ne réussirons jamais à supprimer la guerre, parce que, dit-on, nous ne détruirons jamais les passions de l'homme. Mais vraiment, nous nous garderions bien d'essayer de les détruire ! Nous sommes convaincus que les passions naturelles de l'homme peuvent parfaitement se satisfaire sans la guerre.

L'homme est pourvu, je le sais, et largement pourvu, d'une propension que l'on a nommée combativité. Mais cette propension est-elle autre chose qu'un désir de surmonter les résis-

tances ? Pour que ce désir soit satisfait, il n'est pas nécessaire que l'on recoure aux armes. Il peut être satisfait aussi bien par des moyens moraux que par des moyens physiques. Il peut se satisfaire en surmontant, par exemple, les difficultés qui s'opposent aux progrès de la philanthropie et de la religion. La guerre est tout simplement une perversion d'une impulsion native de l'humanité. Détruisez la guerre, et cette passion rentrera désormais dans son lit naturel ! (Applaudissements.)

**M. WILLIAM BROWN** paraît sur l'estrade. (Grande sensation. Vifs applaudissements.) L'orateur est un ancien esclave échappé des Etats-Unis. Il proteste avec énergie contre l'existence de l'esclavage, cet élément de guerre qui retient aux Etats-Unis trois millions d'hommes dans la dégradation et dans la souffrance. Esclave pendant vingt ans, il remercie la France d'avoir généreusement aboli l'esclavage dans ses colonies, et il espère que les Etats-Unis finiront par suivre ce noble exemple. L'idée dominante de son discours, c'est qu'il est impossible de maintenir l'esclavage sans maintenir la guerre, et que par conséquent demander l'abolition de l'esclavage, c'est travailler au maintien de la paix.. (Vifs applaudissements.)

**M. Brown** s'exprime d'une manière remarquable. **M. Coquerel** résume, en français, les paroles de cet ancien esclave qui reçoit de vifs témoignages de sympathie.

**M. LE PRÉSIDENT** met aux voix la troisième résolution, qui est adoptée à l'unanimité dans les termes que nous avons rapportés plus haut.

**M. COQUEREL** lit une seconde lettre de **M. le ministre des travaux publics** qui annonce que les membres étrangers du Congrès seront admis à visiter lundi, après les eaux, le palais et le musée de Versailles, le palais et le jardin de Saint-Cloud. (L'Assemblée remercie par des applaudissements.)

**M. LE PRÉSIDENT.** Messieurs, j'ouvre la discussion sur la quatrième résolution qui a été soumise au Congrès; elle est ainsi conçue :

« IV. — Le Congrès réprovoe les emprunts et les impôts destinés à alimenter des guerres d'ambition et de conquête. »

**M. Richard Cobden**, membre du parlement, a la parole. (Vif mouvement d'attention.)

**M. RICHARD COBDEN :**

Je propose au Congrès de condamner tout emprunt contracté en vue d'une guerre d'ambition ou de conquête; mon but est de réaliser la paix, en coupant le nerf de la guerre. Je propose au Congrès d'en appeler à la conscience de tous ceux qui ont de l'argent à prêter. (Rires et approbation.)

Je ne fais pas ici allusion à ce petit nombre de banquiers que le monde considère comme les prêteurs. En réalité, ils ne sont que des intermédiaires entre les gouvernements et les petits capitalistes. Les gouvernements guerriers ne peuvent trouver des ressources que dans les épargnes des négociants, des manufacturiers, des agriculteurs, des rentiers, et c'est à ceux-ci que nous en appellerons, au nom de l'humanité et de leur propre intérêt, afin qu'ils se refusent

à prêter leur concours à un système barbare, qui paralyse le commerce, ruine l'industrie, détruit le capital, arrête le travail, et prospère par le sang et les larmes de leurs frères.

Nous ferons plus. Par tous les moyens possibles, nous dévoilerons les desseins de tout gouvernement réduit à emprunter en vue de la guerre d'ambition et de conquête, et nous exposerons aux yeux du monde l'état réel de ses ressources. Le temps n'est plus où les nations barbares et belliqueuses pouvaient vaincre les nations civilisées de l'Europe, à moins toutefois que celles-ci n'aient l'extrême bonhomie de prêter de l'argent pour se faire conquérir. (Rires.) La guerre est devenue un luxe dispendieux. Ce n'est plus une question d'arcs et de flèches, de lances et de boucliers. Les batailles se décident par l'artillerie, et un coup de canon ne se tire pas à moins de douze à quinze francs. Je voudrais de tout mon cœur qu'il fût dix fois plus cher. (Rires.) La conséquence en est que lorsque les pays qui se sont laissés devancer dans la voie du progrès veulent commencer des hostilités, ils sont obligés de s'adresser aux ressources des nations plus civilisées, en d'autres termes, de contracter un emprunt. Et comment se dépense cet argent prélevé sur l'industrie honnête ? Quest-ce que la guerre de nos jours ? S'est-elle laissée adoucir, comme on le dit, par les principes de la charité chrétienne ? Voyons. J'ai entre les mains l'extrait d'une proclamation datée de Pesth, le 19 juillet, et signée *Haynau*. Je vais vous le lire, et pardonnez-moi si votre cœur gémit et se soulève à cette lecture :

« Sera mis à mort, sans différence de condition et de sexe, dans le plus court délai, et sur le lieu même de son attentat, tout individu qui, soit par la parole, soit par l'action, soit en portant des signes et emblèmes révolutionnaires, oserait appuyer la cause des rebelles ; tout individu qui injurierait quelqu'un de mes soldats ou de ceux de nos braves alliés, soit par des paroles, soit par des voies de fait ; tout individu qui entrerait dans des relations criminelles avec les ennemis de la couronne, ou qui chercherait à réveiller le feu de la rébellion par des bruits répandus avec mauvaise foi, et enfin celui qui aurait la témérité de cacher des armes, ou de ne pas les livrer dans le délai fixé et publié par ma proclamation. » (Pénible sensation.)

Ceci s'adressait aux habitants de Pesth, et quelques semaines après, la même signature apparaît au bas d'une autre proclamation adressée aux riverains de la *Théiss*. Je vous en lirai un court extrait :

« Gardez-vous d'encourir mon courroux par des soulèvements révolutionnaires. Ne pouvant en pareil cas trouver le coupable, je serai forcé de châtier l'endroit tout entier. Si sur le territoire occupé par mon armée, ou sur ses derrières, un attentat est commis contre mes soldats, ou que l'on arrête des convois, ou un courrier, ou que le transport des vivres soit empêché, une punition immédiate sera le partage de la commune coupable ; *elle deviendra la proie des flammes et sera mise au niveau de la terre* pour servir d'exemple effrayant aux autres communes. » (Marques de dégoût.)

Votre chair frémit et vos cheveux se dressent d'horreur à cette lecture. Eh bien ! je vous le demande, la guerre a-t-elle emprunté quelque chose aux principes du christianisme ? Les barbares modernes ont-ils répudié la tradition des barbares de l'antiquité ? Pour ma part, je ne vois pas de différence entre *Atila* et *Haynau*, le Goth du cinquième siècle et le Goth du dix-neuvième siècle. (Approbation générale.)

Adressons-nous donc aux hommes qui, par des prêts d'argent, ont en réalité soudoyé de telles atrocités, et disons-leur : C'est vous qui donnez de la force au bras qui tue des femmes et des vieillards sans défense ; vous allumez la torche qui réduit en cendres des villages inoffensifs et paisibles, et le poids de ces crimes contre l'humanité retombera sur vos âmes !! (Très-bien !)

On me dira qu'il est inutile d'en appeler à la sensibilité d'hommes qui, possesseurs de fonds dormant improductifs dans leur caisse, ne pensent à autre chose qu'à en tirer cinq pour cent. Il ne me serait pas difficile de prouver, mais je ne veux pas vous fatiguer aujourd'hui d'une dissertation à ce sujet, que les économies de l'agriculture prospèrent plus sur les champs de nos campagnes que sur les champs de bataille (Applaudissements !), et qu'il est

plus profitable de placer ses fonds dans des entreprises industrielles que dans les entreprises en participation sous la raison Haynau et compagnie. (Applaudissements !) Ce sujet reviendra bien souvent encore ; car le Congrès des nations fera le tour du monde civilisé. (Oui ! oui !)

Français, qui avez reçu avec tant de bienveillance vos visiteurs anglais, au nom desquels je vous remercie, qui avez su si bien honorer le noble zèle qui a déterminé vos hôtes américains à traverser l'Atlantique pour la cause de l'humanité, qui avez salué avec tant d'enthousiasme la présence dans cette salle d'Allemands, de Belges, de Hollandais, d'Italiens ; vous avez communiqué au Congrès des nations une grande puissance morale que tous ses membres s'efforceront de faire tourner au profit de notre sainte cause. (Bravos !) Nous nous séparons de vous pleins d'espoir et de courage, certains que nous n'avons besoin pour réussir que de persévérer résolument, mais légalement, et avec la conscience que nous obéissons à la loi du devoir.

Oui, nous propagerons l'idée sublime qui nous réunit, et nous unit, dans cette enceinte, jusqu'à ce qu'elle unisse aussi sous son influence tous les peuples de la terre. (Hurrahs répétés !)

M. LE PRÉSIDENT annonce que l'heure étant très-avancée, les orateurs inscrits seraient priés de n'occuper la tribune que pendant dix minutes.

M. FÉLINE parle pour établir la légitimité des guerres de défense ; mais il est interrompu par l'auditoire et par M. le président qui lui fait observer que ce n'est pas là la question en discussion.

L'orateur répond qu'il est dans la question ; mais sur de nouvelles observations il quitte la tribune, et se plaint que la parole ne soit pas libre à la tribune du Congrès.

M. LE PRÉSIDENT. Je ne puis accepter le reproche que l'orateur vient de m'adresser, je fais l'Assemblée juge : Ne dois-je pas engager les orateurs à se maintenir dans le point en discussion ? (Oui ! oui ! Applaudissements.)

MM. DE GIRARDIN et JOSEPH STURGE disent quelques mots sur l'incident.

M. GUSTAVE D'EICHTHAL rappelle les idées d'Henri IV, illustre promoteur d'un système de paix européenne ; il est conduit à citer la sainte-alliance de 1815 qui fut, elle-même, le résultat d'une idée de paix. Ce souvenir excite quelques murmures, et jette de la confusion dans l'esprit du Congrès. M. d'Eichthal quitte la tribune sans achever son discours et sans pouvoir expliquer sa pensée.

Le révérend THOMAS PYNE, ministre de l'église anglicane : (L'orateur s'exprime en français.)

En qualité de simple membre du Congrès, dit-il, je n'aurais pas pris la parole, mais comme un éminent et éloquent prêtre catholique et un pasteur protestant très-distingué ont défendu devant vous la cause de la paix, j'ai voulu que l'église d'Angleterre fût aussi représentée à cette tribune. (Applaudissements.)

(L'orateur fait un tableau pathétique des maux de la guerre.)

Si nous avons, dit-il, tout l'argent qui a été gaspillé dans ces meurtres en masse, nous pourrions bâtir une église dans chaque village, et auprès de l'église une école ; nous pourrions donner un collège à chaque ville, défricher nos terres incultes, et faire régner l'ordre et l'harmonie dans le monde entier. L'orateur termine, en insistant sur la nécessité de réformer notre éducation à cet égard. Les Grecs nous ont donné, dit-il, le goût des arts, mais en même

temps ils nous ont transmis, en l'embellissant de toutes les grâces de la poésie et de l'éloquence, le goût sauvage de la guerre. Il serait sage de donner une autre direction aux études de la jeunesse et de lui présenter d'autres images que celles des luttes continuelles de la force brutale. (Applaudissements.)

De toutes parts : La clôture ! la clôture !

M. LE PRÉSIDENT. On demande la clôture de la discussion. (Oui ! oui !)  
Je mets aux voix la quatrième résolution ; elle est ainsi conçue :

« IV. — Le Congrès repousse les emprunts et les impôts destinés à alimenter les guerres d'ambition et de conquête. »

La résolution est adoptée à l'unanimité. (Applaudissements.)

Le Congrès adopte aussi sans discussion, et à l'unanimité, la résolution suivante :

« VIII. — Le Congrès décide que son Bureau est chargé de rédiger une adresse à tous les peuples, de porter les vœux de la réunion à la connaissance des gouvernements, et d'en remettre spécialement une minute entre les mains de M. le président de la République française. »

M. VISSCHERS, l'un des vice-présidents, fait, au nom du bureau, un rapport sur les propositions déposées par des membres du Congrès. Le temps empêche de les discuter. Il propose de les renvoyer à un Comité permanent à instituer à Paris, et qui correspondra avec les Comités d'Angleterre, des Etats-Unis et de Belgique, et tous autres qui seraient formés à l'avenir.

Ces Comités, de commun accord, fixeraient chaque année la ville du continent européen où se réuniraient en Congrès les Amis de la paix universelle.

Le Comité de Paris se composerait des membres français du bureau, des membres du Comité d'organisation, avec faculté de s'en adjoindre d'autres. (Adopté.)

M. DURKEE, du Wisconsin, membre du Congrès américain, qui a fait plusieurs mille lieues pour se rendre au Congrès, est accueilli par de nombreux applaudissements. Il revient sur les paroles de M. William Brown au sujet de l'esclavage. Il annonce que la cause de l'abolition de l'esclavage fait chaque jour de nouveaux progrès aux Etats-Unis, et que tout porte à espérer qu'elle arrivera bientôt à une heureuse fin. M. Durkee unit ses vœux à ceux des amis de la paix universelle ; il est convaincu que la guerre cessera un jour, et qu'il n'y aura plus alors entre les nations d'autre rivalité que celle des arts et de la civilisation. (Applaudissements.)

Le révérend J. W. C. PENNINGTON, de New-York, ancien esclave, aujourd'hui ministre presbytérien, se présente ensuite à la tribune ; il est accueilli par de vifs témoignages de sympathie. Il présente d'abord quelques considérations sur la propagande des idées de paix.



Mon ami M. Brown, poursuit-il, a dit que le maintien de l'esclavage aux Etats-Unis est un élément de guerre. Je suis de son avis. Mais cet élément de guerre, il n'est pas dans l'esprit et dans les sentiments de la race que je représente ici. On nous fait du mal, mais nous ne voulons pas faire du mal aux autres. Il y a dans notre caractère un élément de paix qui s'accorde avec l'esprit de l'Evangile qui nous ordonne de supporter nos maux. Aucune race d'hommes n'a supporté plus que la nôtre des souffrances injustes, imméritées. (Hear! hear! c'est vrai!) Nous avons supporté pendant des siècles l'oppression la plus dure, la plus intolérable; nous avons été privés des joies de la propriété, de l'éducation, de la famille, de tout ce qui est cher aux hommes. Et dans ce moment même, dans ce moment où toutes les autres fractions de la race humaine marchent d'un pas rapide à la conquête de la liberté, nous supportons encore toutes les horreurs de l'esclavage. (Pénible sensation.)

Certes, si la privation illégitime, frauduleuse de tout droit justifie la guerre, nous pouvons apporter cette justification. Nos maux sont bien supérieurs à ceux d'une multitude d'hommes qui ont troublé la paix du monde pour obtenir le redressement de leurs griefs. (Nouvelle sensation.)

Et ce n'est pas non plus la force qui nous manque pour troubler la société. Nous composons la cinquième partie de la population totale du continent américain.

Aux Etats-Unis et au Canada, 3,500,000; aux Indes-Occidentales, 2,500,000; au Brésil, 4,500,000; dans les autres parties de l'Amérique, 1,500,000; total, 12,000,000.

Plus de la moitié sont encore soumis à la servitude des blancs. Croyez-vous donc que douze millions d'hommes qui aspirent à la liberté ne puissent rien faire pour troubler la paix des quarante millions d'autres hommes au milieu desquels ils vivent? Si la justice, de notre cause est évidente à nos yeux, nous n'ignorons pas non plus quelle est notre force matérielle. Nous pourrions, nous aussi, lutter contre nos injustes dominateurs. (Mouvements divers.)

Mais nous envisageons notre situation d'une manière plus large et plus élevée. Nous avons confiance en Dieu et en son immuable justice. (Bravo!) Nous préférons laisser le monde en paix et prendre Dieu pour arbitre entre nos oppresseurs et nous. (Bravo! bravo!) Le glaive ne résout rien. La force physique, si puissante qu'elle soit, ne consolide rien. Dieu seul consolide. Le grand bruit des révolutions qui a éclaté, dans ces derniers temps, à nos oreilles, n'a pas ébranlé notre fidélité aux principes de la paix, même aux dépens de notre propre tranquillité et de nos griefs légitimes. Nous croyons que notre affranchissement viendra sans l'intervention de l'épée. Nous croyons que la bienveillance que nous portons à l'humanité tout entière et à nos oppresseurs eux-mêmes sera un jour plus puissante que la force qui nous opprime. (Vifs applaudissements.)

#### M. RICHARD COBDEN :

Messieurs, avant de nous séparer, je crois que vous voterez avec une grande satisfaction des remerciements, d'abord au gouvernement français pour les nombreuses facilités qu'il a accordées aux membres étrangers du Congrès, et pour la brillante hospitalité qu'il leur a donnée!

A M. Victor Hugo, pour l'habileté, la dignité et la courtoisie avec laquelle il a conduit les discussions du Congrès, ainsi qu'aux vice-présidents pour les services qu'ils ont rendus à la cause de la paix en l'assistant dans ces débats!

Enfin, aux secrétaires, pour l'intelligence et le dévouement avec lequel ils se sont acquittés de leurs pénibles et importantes fonctions!

Soutenues par MM. Joseph Brotherton et J.-B. Smith, membres du Parlement, ces propositions sont votées au milieu des plus chaleureux applaudissements.

Le révérend docteur RITCHIE, d'Édimbourg, demande la parole au nom de l'Écosse (rires):

J'ai entendu parler, dit-il, pendant ces trois jours, de l'Angleterre, de la France, de la

Belgique et des États-Unis; mais je n'ai pas entendu mentionner ma pauvre Ecosse. (Rires.) Je tiens à vous dire qu'on fait aussi, en Ecosse, des vœux ardents pour la cause de la paix. (Bravo.)

M. COQUEREL fait remarquer à l'honorable docteur que l'Écosse n'a nullement été omise; que si elle n'a pas été mentionnée, c'est qu'elle est comprise dans le terme général de Grande-Bretagne. (Rires et applaudissements.)

M. VICTOR HUGO, président, se lève (profond silence), et clôt la séance par une belle improvisation, dont nous reproduisons les principaux traits.

Nous allons nous séparer, dit-il; mais nous resterons unis de cœur. (Oui! oui!) Nous avons désormais une pensée commune, messieurs, et, une commune pensée, c'est en quelque sorte une commune patrie. (Sensation!) Oui, à dater de ce jour, nous tous qui sommes ici, nous sommes compatriotes! (Oui! oui! — Longs applaudissements!)

Vous avez, pendant trois jours, délibéré, discuté, approfondi, avec sagesse et dignité, de graves questions, et à propos de ces questions, les plus hautes que puisse agiter l'humanité, vous avez pratiqué noblement les grandes mœurs des peuples libres. (Mouvement!)

Vous avez donné aux gouvernements des conseils, des conseils amis qu'ils entendent, n'en doutez pas! (Oui! oui!) Des voix éloqu岸tes se sont élevées parmi vous, de généreux appels ont été faits à tous les sentiments magnanimes de l'homme et du peuple; vous avez déposé dans les esprits, en dépit des préjugés et des inimitiés internationales, le germe impérissable de la paix universelle. (Bravo!)

Savez-vous ce que nous voyons, savez-vous ce que nous avons sous les yeux depuis trois jours? C'est l'Angleterre serrant la main de la France, c'est l'Amérique serrant la main de l'Europe, et quant à moi, je ne sache rien de plus grand et de plus beau! (Explosion d'applaudissements!)

Retournez maintenant dans vos foyers, rentrez dans vos pays le cœur plein de joie; dites-y que vous venez de chez vos compatriotes de France (Mouvement! — Longue acclamation!), dites-y que vous y avez jeté les bases de la paix du monde, répandez partout cette bonne nouvelle, et semez partout cette grande pensée!

Ce matin, à l'ouverture de cette séance, au moment où un respectable orateur chrétien tenait vos âmes palpitantes sous la grande et pénétrante éloquence de l'homme cordial et du prêtre fraternel, en ce moment-là, quelqu'un, un membre de cette Assemblée, dont j'ignore le nom, lui a rappelé que le jour où nous sommes, le 24 août, est l'anniversaire de la Saint-Barthélemy. Le prêtre catholique a détourné sa tête vénérable et a repoussé ce lamentable souvenir. Eh bien, ce souvenir je l'accepte, moi! (Profonde et universelle impression!) Oui, je l'accepte! (Mouvement prolongé!)

Oui, cela est vrai, il y a deux cent soixante-dix-sept années, à pareil jour, Paris, ce Paris où vous êtes, s'éveillait épouvanté; au milieu de la nuit, une cloche, qu'on appelait la cloche d'argent, tintait au Palais de Justice, les catholiques couraient aux armes, les protestants étaient surpris dans leur sommeil, et un guet-apens, un massacre, un crime où étaient mêlées toutes les haines, haines religieuses, haines civiles, haines politiques, un crime abominable s'accomplissait. Eh bien! aujourd'hui, dans ce même jour, dans cette même ville, Dieu donne rendez-vous à toutes ces haines et leur ordonne de se convertir en amour! (Tonnerre d'applaudissements!) Dieu retire à ce funèbre anniversaire sa signification sinistre; où il y avait une tache de sang, il y met un rayon de lumière (Long mouvement!); à la place de l'idée de vengeance, de fanatisme et de guerre, il met l'idée de réconciliation, de tolérance et de paix; et grâce à lui, par sa volonté, grâce aux progrès qu'il amène et qu'il commande, précisément à cette date fatale du 24 août, et pour ainsi dire presqu'à l'ombre de cette tour en-

core debout qui a sonné la Saint-Barthélemy, non-seulement Anglais et Français, Italiens et Allemands, Européens et Américains, mais ceux qu'on nommait les papistes et ceux qu'on nommait les huguenots, se reconnaissent frères (Mouvement prolongé!), et s'unissent dans un étroit et désormais indissoluble embrassement! (Explosion de bravos et d'applaudissements!)

Osez maintenant nier le progrès! (Nouveaux applaudissements!) Mais, sachez-le bien, celui qui nie le progrès est un impie, celui qui nie le progrès nie la Providence, car Providence et progrès, c'est la même chose, et le progrès n'est qu'un des noms humains du Dieu éternel! (Profonde et universelle sensation. — Bravo! bravo!)

Frères, j'accepte ces acclamations, et je les offre aux générations futures. (Applaudissements répétés!) Oui! que ce jour soit un jour mémorable, qu'il marque la fin de l'effusion du sang humain, qu'il marque la fin des massacres et des guerres, qu'il inaugure le commencement de la concorde et de la paix du monde, et qu'on dise : Le 24 août 1572 s'efface et disparaît sous le 24 août 1849!...

Longue et unanime acclamation. — L'émotion est à son comble : les bravos éclatent de toutes parts, les Anglais et les Américains se lèvent en agitant leurs mouchoirs et leurs chapeaux vers l'orateur!

M. COBDEN se lève. (Profond silence.) Il dit en anglais :

Maintenant, messieurs, que nos discussions sont finies, terminons cette seconde et remarquable session du Congrès des Amis de la Paix par neuf *cheers* anglais. Si vous voulez bien ; je vous donnerai le signal.

Les membres du Congrès se lèvent, et, sur un signe de M. Cobden, ils poussent les neuf hurrahs britanniques : Hip! hip! hurrah! en agitant leurs chapeaux. Les dames agitent leurs mouchoirs. Les membres du bureau se donnent la main au milieu des applaudissements. L'enthousiasme est à son comble.

La séance est levée à cinq heures et demie, et l'Assemblée se sépare sous l'impression des plus nobles sentiments.

---

## APRÈS LE CONGRÈS.

Le déjeuner à Versailles. — Soirées. — Visite à M. le président de la République.

---

On lit dans le *Journal des Economistes* du 15 septembre 1849 :

« Le lendemain, les membres du Congrès de la paix ont été invités à la soirée du ministre des affaires étrangères, et le lundi suivant on a fait jouer tout exprès pour eux les grandes eaux de Versailles et de Saint-Cloud. MM. Cobden et John Scoble ont été invités aussi à un dîner chez M. Passy, ministre des finances, avec quelques membres de la Société d'économie politique. Enfin, M. Emile de Girardin a terminé ces fêtes en donnant une somptueuse soirée aux Amis de la paix. Chez M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères et chez M. de Girardin, la variété et le laisser-aller des toilettes formaient un assez piquant contraste avec le formalisme accoutumé et un peu banal des réceptions et des soirées ordinaires.

« A Versailles, un déjeuner improvisé a été donné par les délégués anglais aux délégués américains dans la fameuse salle du Jeu de Paume. M. Cobden, qui présidait, a dit à ses compatriotes, aux délégués des Etats-Unis, du Canada et des autres pays, combien ils avaient tous à se réjouir de la manière flatteuse dont ils ont été reçus en France par la population et par le gouvernement, ainsi que du succès obtenu par le Congrès. Tous ont applaudi de bon cœur aux paroles de l'illustre orateur. Après lui, plusieurs Américains, qui n'avaient point été entendus au Congrès, ont prononcé quelques mots bien sentis, et, avec cette parole honnête, digne et convaincue qui a surtout frappé chez ces honorables visiteurs. Nous avons entendu M. Elihu Burritt : au son de cette voix douce et plaintive, à la vue de cette figure calme et inspirée, nous avons pu nous représenter ces hommes de la primitive Eglise, qui marchaient devant eux, sans regarder les obstacles, et passionnaient les masses à force de simplicité, de courage et de dévouement. Afin de témoigner aux délégués, qui sont venus des rives du Saint-Laurent et du Mississippi pour assister au Congrès de la paix, toute la gratitude qu'ils méritent, il leur a été distribué à chacun un exemplaire de la Bible en très-petit format. Ce souvenir, touchant à plus d'un titre, a paru leur faire le plus grand plaisir, et ils ont manifesté leur reconnaissance par des paroles très-chaleureuses et très-sympathiques. Les membres du Congrès de la paix n'ont pas appris sans émotion qu'ils étaient dans une salle à laquelle se rattache un des plus grands faits de notre histoire, et dont la physionomie ne semble pas avoir beaucoup changé depuis. En voyant quelques-uns de ces orateurs avec leur costume sévère et l'ancien habit à la française, parler en tenant un livre d'une main et en s'appuyant de l'autre sur une petite table, nous nous sommes rappelé cette célèbre Assemblée du tiers Etat et la belle figure de Bailly lisant la protestation historique. »

Conformément à la décision du Congrès, le bureau demanda audience à M. le

président de la République pour déposer entre ses mains la série des résolutions adoptées dans la session de 1849.

La députation se composait de M. Victor Hugo, représentant du peuple et président du Congrès de la paix, de M. Charles Hindley, membre du Parlement anglais, Auguste Visschers, président du Congrès de Bruxelles, Suringar d'Amsterdam, de Cormenin, conseiller d'Etat, Deguerry, curé de la Madeleine, Emile de Girardin, le docteur Carové d'Heidelberg, Ziegler et Joseph Garnier. M. le président de la République s'entretint longtemps avec ces messieurs des conditions et des possibilités d'un désarmement simultané chez les principales nations et des avantages nombreux qui en résulteraient pour les finances, l'industrie, le bien-être, la moralité et la tranquillité des populations. M. le président de la République répéta plus d'une fois qu'il appelait de tous ses vœux le moment où il serait possible de ne plus entretenir un effectif aussi lourd. Ce fut MM. Victor Hugo et de Girardin qui soutinrent surtout la conversation avec M. le président de la République.

M. Victor Hugo remit d'abord au président copie des résolutions votées par le Congrès, et lui exprima ensuite avec beaucoup de dignité combien des manifestations de cette nature répondaient, de nos jours, aux véritables besoins des populations, et servaient les gouvernements eux-mêmes, en préparant l'opinion publique à des réformes sans lesquelles la paix du monde ne cesserait pas d'être troublée. Les rêveurs, les *poètes*, dit-il à M. le président, ce sont ceux qui prêchent et vous conseillent la politique et les systèmes de paix armée; les hommes *positifs*, ce sont ceux qui, comme nous, viennent vous affirmer que si le neveu du plus grand homme de guerre est appelé à jouer un beau rôle dans notre pays, c'est en travaillant efficacement à l'affermissement de la paix.

Les gouvernements sont dans l'absolue nécessité d'entrer dans la voie du désarmement. Pour rétablir l'équilibre dans les finances de la France, il faut choisir entre une forte réduction dans les dépenses de l'armée ou l'établissement de nouveaux impôts excessivement impopulaires. Tous les gouvernements, en général, doivent opter, dans un avenir prochain, entre un désarmement ou la banqueroute.

M. Em. de Girardin cita les sommes que la France a à payer seulement pour son armée et sa dette publique. Il insista sur les observations de M. Victor Hugo, en montrant l'insuffisance des mesures proposées par le gouvernement pour rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

M. le président reconnut qu'il était urgent d'entrer dans une voie de réduction de l'armée; mais, selon lui, le moment n'était pas encore venu : l'état de l'Europe, les dernières agitations de la France y mettaient un obstacle.

M. Visschers fit alors observer quel était le secours que les Congrès et les Sociétés de la paix pouvaient prêter aux gouvernements, en éclairant les populations sur leurs véritables intérêts, et en favorisant l'éducation populaire. Les gouvernements, à l'envi, renchérissement sur leurs dépenses militaires; la France est le pays dont les habitants sont les plus guerriers; c'est à elle de montrer l'exemple d'un système qui sera bientôt suivi partout.

M. Hindley exposa le succès toujours croissant, en Angleterre, des idées proposées par les Amis de la Paix. L'alliance entre la France et l'Angleterre assurera la paix du monde, en même temps que le désarmement sera pour ces deux puissances une source de bien-être pour leur industrie et leur commerce.

M. le président de la République s'entretint encore avec les divers membres de

la députation ; et il s'informa de M. Richard Cobden, qu'il n'apercevait pas parmi les personnes présentes.

Avant que la députation se retirât, MM. Hindley et Visschers remercièrent le président de l'accueil que le gouvernement avait fait aux délégués et aux visiteurs étrangers : tous ont emporté de leur visite, dirent-ils, une haute idée de la grandeur de la France, de l'aménité de ses habitants et de la bienveillance de son gouvernement.

---

## TROIS MEETINGS DES AMIS DE LA PAIX

A LONDRES, BIRMINGHAM, MANCHESTER.

(Les 30 et 31 Octobre et 1<sup>er</sup> Novembre 1849.)

---

### I. — Londres.

Comme l'année dernière, après le premier Congrès de la paix tenu à Bruxelles, les Amis de la Paix d'Angleterre ont voulu rendre compte, dans de grands meetings, du Congrès tenu à Paris, et montrer à une députation de Français l'esprit des populations au delà de la Manche.

A ce sujet, des invitations réitérées ont été adressées aux membres du bureau et du Comité d'organisation du Congrès de Paris, ainsi qu'à tous ceux qui avaient été jaloux de juger par eux-mêmes des sentiments de nos voisins. La situation politique était à la fin du mois fort tendue, et plusieurs des personnages spécialement et nominativement invités, tels que MM. Victor Hugo, Coquerel, Francisque Bouvet, représentants du peuple, et M. Emile de Girardin, rédacteur en chef de la *Presse*, n'ont pu se rendre en Angleterre. M. Michel Chevalier, fort éloigné de Paris, M. de Cormenin, retenu par le Conseil d'Etat, M. l'abbé Deguerry, retenu par ses devoirs religieux à l'époque de la Toussaint, et M. de Lamartine, retenu par une affection rhumatismale, n'ont également pu répondre à l'appel qui leur était fait. La députation française s'est donc trouvée réduite à M. Horace Say, conseiller d'Etat, membre du Conseil général de la Seine, à M. Frédéric Bastiat, représentant du peuple, à M. Joseph Garnier, professeur à l'Ecole des Ponts et Chaussées et secrétaire du Congrès de la Paix de Paris, auxquels se sont réunis M. Guillaumin, directeur du *Journal des Economistes*, MM. Guillemain et Potonié, négociants, M. Léon Say, petit-fils de l'illustre économiste. D'autres Français ont, du reste, pu constater avec quel enthousiasme cette députation a été accueillie en Angleterre. Dans l'auditoire se trouvait M. J. Lechevalier, qui n'a pu s'empêcher d'être ému du « magnifique spectacle » auquel il assistait, et de dire dans la *République*, journal quotidien dont il est le correspondant, « que malgré les calomnies de quelques organes de la presse anglaise, les sympathies en faveur de la France étaient évidentes. » A Birmingham, à Manchester, il y avait aussi des Français, des industriels, des artistes, des ouvriers

dans l'auditoire, qui, ne pouvant plus vivre dans notre pays par suite de la crise, ont porté leur talent et leur industrie dans des parages à l'abri de la tempête.

Le meeting de Londres a eu lieu le 30 octobre au soir, dans la grande salle d'Exeter-Hall, la plus vaste de la ville. La foule des assistants était serrée et compacte; on l'évaluait à environ six mille citoyens de toutes les classes de la société. Un millier de personnes avaient pris place sur la plate-forme. Des dames, en très-grand nombre, se trouvaient dans la salle. A six heures et demie, la députation française et d'autres étrangers de distinction furent introduits par les membres du bureau, au milieu des plus vives acclamations. L'assemblée entière était debout, agitant les chapeaux et les mouchoirs, et faisant retentir la salle du bruit des hurrahs pittoresques qui ont laissé une si vive impression aux auditeurs de la salle Sainte-Cécile. A côté de M. Ewart, membre du Parlement et président du meeting, prirent place MM. Richard Cobden, Samuel Gurney, quaker et l'un des banquiers les plus influents de Londres, le général Klapka, défenseur de Comorn, et quelques autres nobles débris de la Hongrie; Horace Say, Frédéric Bastiat, Joseph Garnier, Benjamin Smith, membre du Parlement, Joseph Sturge, négociant à Birmingham et membre de la famille des quakers, le président Mahan, de l'Ohio, etc.

Après une chaleureuse allocution du président, M. Ewart, et le rapport de M. Richard, la parole fut successivement donnée par lui à MM. William Brock, Samuel Gurney, Richard Cobden, Frédéric Bastiat, Horace Say, Joseph Garnier, Potonié, et Mahan, de l'Ohio.

Le secrétaire de l'Association, le R. Henri Richard, a rendu compte du Congrès tenu à Paris vers la fin d'août. Il n'a pas manqué de faire valoir, avec une extrême délicatesse, les moindres attentions que les membres du Congrès ont pu devoir à la courtoisie française. Il n'en est pas une qui n'ait excité dans le public les plus chaleureux témoignages de gratitude; et, à cette occasion, les noms de MM. Dufaure, de Tocqueville, Lacrosse, ministres en août, ont été couverts d'applaudissements. Le meeting n'a laissé passer aucune occasion de témoigner ses bons sentiments envers les hommes et les choses de notre pays. Une fois, le président, M. Ewart, s'était servi, par mégarde, du mot *royaume* en parlant de la France; mais, se reprenant aussitôt, il a dit la *grande République française*, et ce mot a été le signal d'une triple explosion de hurrahs.

Un autre trait des mœurs britanniques a caractérisé cette première séance, c'est l'apparition sur l'estrade de M. Samuel Gurney. En Angleterre, la démocratie n'est pas comprise tout à fait comme dans d'autres pays, et ce n'est jamais sans produire sur le public une vive impression qu'une cause nouvellement *agitée* rallie à elle une de ces vieilles renommées acquises par toute une vie de travail et de vertus. Quelques jours avant le meeting, M. Gurney avait publié une lettre par laquelle il déclarait que tout prêt d'argent fait à des gouvernements, pour dépenses de guerre, était immoral, et, qu'en outre, on ne pouvait avancer des fonds, pour cette destination, aux Etats obérés de l'Europe, sans les exposer et s'exposer soi-même à une catastrophe inévitable. Cette lettre avait fortement impressionné, à Londres, le monde financier, et, dans le cours de la séance, il fut fait allusion à une *voix de Lombard street*. C'est ce qui décida M. Gurney à prendre la parole. En voyant se lever cet homme respectable, vieilli dans les affaires, on pouvait croire qu'il allait traiter la question de la guerre et du désarmement au point de vue financier. Mais il ne présenta que des considérations religieuses, et laissa même entendre qu'il verrait avec

peine l'Association de la paix invoquer en faveur de sa cause des considérations d'un ordre moins élevé.

A ce sujet, il y a lieu de faire remarquer que deux grands moteurs ont uni leurs forces en Angleterre pour promouvoir la cause de la paix : l'idée religieuse et l'idée économique ; et c'est justement cette association qui rendra le succès infaillible. Car comment l'opinion publique ne tournerait-elle pas sa toute-puissance contre le barbare et dispendieux emploi de la force brutale, aussi contraire à l'intérêt qu'à la religion ? Il faut pourtant avouer que M. Cobden, en venant à l'aide de l'énergique secte des quakers, s'est donné des auxiliaires peut-être un peu trop disposés à compter sur l'efficacité actuelle des motifs purement religieux. L'histoire et l'expérience sont là pour nous apprendre que les intérêts de la vie future ne suffisent pas toujours pour déterminer les hommes à abandonner, d'une manière permanente, les intérêts de ce monde, — que s'il a plu à Dieu de mettre de l'harmonie entre ces deux ordres d'idées, pourquoi négligerait-on l'un d'entre eux et entrerait-on dans la lice avec la moitié de ses armes ? Aussi M. Cobden nous a-t-il paru obtenir l'assentiment de l'Assemblée, lorsque, parlant après M. Gurney, il a dit qu'ayant affaire à des hommes, nous ne devons pas oublier que, tout en nous félicitant d'avoir la sanction du christianisme, il fallait vulgariser les arguments économiques, financiers, politiques, les seuls auxquels les hommes d'Etat, les gouvernants et les gens de guerre soient sensibles.

M. Cobden a égayé l'auditoire en rappelant d'une part la comédie jouée il y a deux ans par les partisans de la guerre, qui dénoncèrent une future invasion des Français en Angleterre, et provoquèrent de nouveaux armements ; et d'autre part l'audace des Amis de la Paix qui, à la première nouvelle du danger, vinrent tendre une main fraternelle à ce peuple belliqueux et terrible dont on les menaçait. L'orateur a constaté que si à l'occasion des récentes complications d'Orient la paix du monde n'a pas été troublée, cet heureux résultat est dû au bon accord de la France et de l'Angleterre, auquel n'ont pas peu contribué les efforts des Amis de la Paix. Il a montré qu'avec le principe de ces derniers seulement, les réformes financières deviendront possibles. Après avoir annoncé que ses amis et lui feraient de prochains efforts pour amener les ministres d'Angleterre à commencer le désarmement, M. Cobden a ajouté :

« Quand nous fûmes au Congrès de la Paix, à Bruxelles, il y a deux ans, je constatai qu'il y avait alors deux millions d'hommes armés à la solde des différents gouvernements de l'Europe. Et qu'est-il arrivé ? C'est que, malgré ces myriades de baïonnettes, les révolutions ont agité le continent avec une telle violence, qu'il n'est pas un trône qui n'ait été plus ou moins ébranlé. Quelques-uns reprennent leur assiette ; mais, au lieu de remplacer par un nouveau système celui qui leur a si complètement fait défaut, ils se sont mis à accroître de nouveau leurs armées, de telle sorte que là où n'étaient que trois soldats, il y en a maintenant quatre. Je me suis souvent mis l'esprit à la torture pour deviner quels sont les motifs qui portent les anciens gouvernements de l'Europe à adopter un procédé si absurde. Je ne puis m'en rendre compte, à moins qu'ils n'aient pour but d'appeler sur leurs pays une telle confusion, une banqueroute si irréparable, que les peuples soient dégoûtés de chercher dans une autre forme de gouvernement le remède à leurs maux. »

Et pour arriver à cette conclusion, l'orateur n'avait eu qu'à décomposer l'emploi des 54 millions sterling que dépense l'Angleterre, et dont 47 millions vont à l'intérêt des dettes contractées pour des guerres passées ou à l'entretien des armées permanentes ; 7 millions seulement restant pour l'administration du pays !



Comme toujours, le succès de M. Cobden sur le meeting a été complet. Arguments et personne, idées et forme, tout en lui plaît au public, et nous ne saurions dire combien de fois il fut interrompu par les bravos et les applaudissements enthousiastes de la foule d'Exeter-Hall.

Après M. Cobden, la parole fut donnée aux membres de la députation française, qui furent successivement présentés par M. J. Scoble, un des membres de la Société des Amis de la Paix les plus intelligents, les plus dévoués et les plus actifs. De triples hurrahs saluèrent chacun d'eux au moment où ils s'avancèrent sur la plate-forme pour parler, et leurs allocutions furent à chaque instant interrompues par des applaudissements qui s'adressaient à la fois à leurs paroles, à leurs personnes, et à la nation dont ils étaient en ce moment les représentants. M. Bastiat et M. Horace Say purent faire au meeting la politesse de lui parler anglais. Tous deux furent fort applaudis pour la valeur de leurs paroles ; mais on sut encore gré à M. Bastiat d'avoir renoncé à sa propre langue, qu'il manie si élégamment, et à M. Say d'être si bien familiarisé avec la langue anglaise. Ce dernier rappela avec à-propos que l'économie politique était la science par excellence de la paix, et qu'Adam Smith est encore l'un des meilleurs défenseurs de la paix. Le meeting, qui se serait probablement ennuyé à un discours français en règle, accueillit avec curiosité et plaisir quelques lignes de M. Potonié et une très-courte allocution de M. Joseph Garnier. M. Potonié égaya l'assemblée en protestant, au nom du commerce parisien, contre le grec et le latin qui lui avaient pris le temps qu'il aurait pu donner à l'étude de l'anglais, et M. Joseph Garnier provoqua d'immenses acclamations en qualifiant « d'abominable mensonge » ce préjugé si longtemps prêché aux deux peuples, que la France et l'Angleterre sont naturellement ennemies.

Deux autres orateurs anglais remarquables ont encore été entendus dans cette séance : M. William Brock, ministre d'une église non conformiste, et M. Mahan, président du collège d'Oberlin, dans l'Ohio, que nous avons déjà vu à Paris ; tous deux sont des hommes éloquents, et ils ont tous deux vivement impressionné le meeting.

Il faut noter, pour se rendre compte des sentiments de la foule assistant à ce meeting, que toutes les fois que les noms de la Russie et de l'Autriche, qui ont si tristement fait appel à la sanglante voie des batailles, ou que celui du *Times*, qui s'est fait l'écho des traîneurs de sabre anglicans, sortaient de la bouche des orateurs, des grognements étaient poussés dans toutes les profondeurs de la salle. Le général Klapka et ses compagnons, victimes de la force brutale, ont, au contraire, à diverses reprises, été l'objet d'ovations sympathiques et touchantes.

## II. — Birmingham.

Sortie du meeting de Londres mardi soir vers onze heures, la députation française était, mercredi, à sept heures, introduite dans l'immense et magnifique salle de l'Hôtel-de-Ville de Birmingham. Ce second meeting présentait un caractère particulier de sévérité et d'énergie. Il était présidé par le vénérable M. Joseph Sturge, dont le nom est cher à l'Angleterre, car il est porté par un des hommes qui ont le plus contribué à l'abolition de l'esclavage. Les bancs avaient été enlevés pour donner plus d'accès à la foule empressée. Plus de sept mille personnes, parmi lesquelles quatre ou cinq mille ouvriers, la plupart en costume de travail, sont restées debout pendant quatre heures, écoutant avec la plus religieuse attention des discours où,

assurément, rien n'était calculé pour émouvoir la fibre patriotique et populaire. Ce thème usé de *gloire et victoire, lauriers et guerriers*, avec lequel on est toujours sûr d'arracher aux masses de tristes applaudissements, avait fait place à une autre pensée, celle de la concorde, de la paix et de la fraternité des peuples. Il serait impossible de dire l'émotion qu'a éprouvée l'auteur de ces lignes, quand, à l'entrée de la députation française, la voix mâle et vigoureuse de la grande cité ouvrière a fait retentir des acclamations formidables, qui ébranlaient les voûtes du vaste édifice de la municipalité industrielle. La plate-forme était occupée par les notabilités de la ville et par quelques Amis de la Paix venus de Londres pour accompagner les Français. M. Cobden n'avait pu se rendre à ce meeting ainsi qu'à celui de Manchester, retenu par une maladie de M<sup>me</sup> Cobden. Au rappel de son nom, d'immenses applaudissements couvrirent la voix du *Chairmann*.

Après une allocution patriarcale de M. Joseph Sturge, M. Edmond Fry fit lecture des lettres d'excuse et d'adhésion, et la parole fut donnée au vénérable M. Cabdury, ancien négociant, vieillard de quatre-vingts ans, qui fut reçu par de touchantes acclamations. L'honorable citoyen de Birmingham manifesta surtout son plaisir d'avoir entendu lire, parmi les lettres d'adhésion, celle de M. l'archevêque de Paris. Vint ensuite le révérend Angel James, l'orateur favori de la grande cité manufacturière, qui partagea avec le révérend Henri Richard, secrétaire de la Société de la paix, la palme de l'éloquence. Tous deux firent un très-remarquable discours, et émurent profondément l'auditoire. Il y eut surtout un moment vraiment solennel, c'est lorsque M. Angel James, se tournant avec une pathétique émotion du côté du banc où siégeaient les membres de la députation française, s'écria :

« Soyez les bienvenus, étrangers, car vous êtes des messagers de paix, et il n'est donné à personne de soutenir un plus beau caractère, de se vouer à une plus noble mission ; elle ajoutera un lustre incomparable à votre réputation, quelle que soit celle que vous ayez pu acquérir par d'autres travaux. Soyez les bienvenus dans cette bonne ville de Birmingham, pour qui ce n'est pas une petite gloire de seconder la propagande pacifique, alors qu'un si grand nombre de ses enfants consacre son travail à fabriquer des instruments de guerre. Par votre influence, avec votre concours, cette grande calamité ne tardera pas à cesser. Sans doute, vous ne serez pas reçus par lord Palmerston à Downing street, comme vous l'êtes ce soir par notre population ouvrière, mais que du moins l'esprit qui anime cette assemblée serve à serrer les liens de l'amitié qui devrait toujours unir les nations. »

Ces paroles, ainsi que les vives acclamations dont elles étaient accompagnées, s'adressaient beaucoup moins aux Français présents sur l'estrade qu'à ceux dont on venait de lire les lettres, et à tous nos compatriotes qui ont voué leurs services à la cause de la paix universelle.

M. Richard produisit aussi la plus vive impression. A la fois vif et simple dans sa diction, cet orateur, jeune encore, sait avec la même facilité s'élever jusqu'aux points les plus sublimes de la philosophie religieuse, et manier avec esprit, avec *humour*, l'arme de la plaisanterie. M. Richard qui a eu, comme M. Burritt, la modestie de s'effacer au Congrès de Paris, a déjà rendu de grands services à la cause de la paix, et c'est un de ces hommes qui sont appelés à lui en rendre le plus dans l'avenir.

Dans cette séance, M. Frédéric Bastiat et M. Horace Say adressèrent également une courte allocution en anglais au meeting, et MM. Joseph Garnier et Potonié (toujours traduits par l'obligeant M. Scoble), prononcèrent quelques paroles en français,

que le meeting accueillit, comme à Londres, avec des acclamations et des applaudissements unanimes. Le meeting allait se séparer lorsque, sur la proposition du docteur Baldwin, il fut voté et exécuté *Three cheers for the French friends then presents*. Alors s'éleva de tous les points de l'édifice une longue et immense acclamation, à laquelle M. Horace Say répondit, non sans émotion, en quelques mots partis du cœur.

Le meeting de Birmingham, composé pour ainsi dire des membres plus rapprochés d'une grande famille, a encore plus de signification, si l'on peut dire, que celui de Londres. Birmingham est un grand centre manufacturier, en général peuplé d'ouvriers, et se livrant sur une large échelle à la fabrication des armes de guerre. En outre, comme l'a dit M. Bastiat dans son allocution, Birmingham n'est pas seulement célèbre par ses manufactures ; c'est un grand centre d'énergie morale et d'activité politique. C'est Birmingham qui s'est placé à la tête du mouvement qui a amené en Angleterre la réforme électorale, cette clef de toutes les réformes. « L'opinion, dit Pascal, est la reine du monde. » Oui, mais c'est à une condition, c'est qu'elle ait des moyens légaux de prévaloir. Ces moyens, c'est Birmingham qui les a donnés à la Grande-Bretagne. C'est à ses persévérants efforts que la classe industrielle et laborieuse doit de trouver accès au Parlement et de neutraliser l'esprit belliqueux et brouillon de l'aristocratie britannique.

### III. — Manchester.

Le lendemain, jeudi, les délégués français, après avoir reçu une touchante hospitalité au sein des gracieuses et patriarcales familles de MM. Joseph Sturge, Charles Sturge et Allbright, après avoir visité l'Exposition des produits de l'industrie des comtés du nord organisée à Birmingham, prenaient le chemin de Manchester pour aller le soir même assister au meeting de cette ville. Il n'est guère possible de décrire l'impression que l'on éprouve lorsqu'on est en face de huit mille personnes, toutes sous l'influence d'une pensée commune, toutes animées du même enthousiasme réfléchi, si l'on peut associer ces deux expressions ; et l'émotion est à son comble quand on vient à songer que ces puissantes démonstrations ont pour objet de réaliser du bien pour l'humanité. Pourquoi faut-il que l'un de nos grands écrivains, un de nos plus puissants publicistes, n'aient pu assister à ce spectacle ! Ils en auraient parlé sans doute de manière à faire taire les sceptiques et les railleurs, car on n'en peut être témoin sans y puiser une foi inébranlable dans le progrès et l'avenir de la civilisation. La réunion avait lieu dans l'édifice construit, il y a quelques années, par l'Association de la liberté commerciale, le plus vaste qu'il y ait probablement au monde pour des assemblées publiques, et dans lequel notre jeune et malheureux ami, Fonteyraud, avait été électrisé par l'admirable spectacle qu'il nous racontait en automne 1845. On aurait pu se croire transporté aux jours de la lutte contre le monopole. C'était, certes, de bon augure, car ceux qui ont su arracher à l'oligarchie britannique le privilège de spéculer sur la faim, sauront bien lui arracher le privilège de spéculer sur la guerre. N'y a-t-il pas, d'ailleurs, une connexité étroite entre la liberté du commerce et la paix ? En effet, la légitimité de cette liberté est fondée sur ce principe, que *la prospérité d'un peuple est proportionnelle à la prospérité de tous les autres*. On peut contester cette vérité économique, mais alors on est fatalement entraîné vers des idées d'antagonisme international, de lutte et de

guerre. Que si on l'admet, on doit reconnaître qu'elle est la base la plus logique de la paix et de la fraternité universelles. Manchester ne fait donc aujourd'hui que continuer son œuvre. Il tire les conséquences de son principe, et c'est sans doute la raison de l'incroyable ardeur dont nous avons été témoins.

L'illustre président de la ligue, celui qui a tant contribué à ce glorieux succès par son dévouement, son énergie et ses capacités administratives, M. Georges Wilson, fut appelé au fauteuil. M. John Bright prit place à côté de lui. Richard Cobden manquait encore; il eût complété cet admirable trio de manufacturiers qui ont, par sept ans d'efforts, de courage et d'éloquence, soutenu et entraîné l'armée qui a renversé la loi des céréales, la plus grande citadelle de l'aristocratie britannique. Sur l'immense plate-forme, derrière et aux côtés du président, étaient assises les notabilités de la ville, et plusieurs industriels accourus des comtés voisins. Un chiffre en dira plus que bien des paroles; il y avait là, sur cette plate-forme, les chefs de maisons valant plus de deux cent cinquante millions!

La séance fut ouverte par un discours de M. Wilson, explicatif, historique et plein d'aimables compliments pour la France et pour chacun des visiteurs présents. M. Massey lut les lettres d'excuse et d'adhésion, et M. Edmond Fry, de la Société de Londres, raconta ce qui s'était passé au Congrès de Paris, dans un discours qui fut, à diverses reprises, couvert d'applaudissements, ainsi qu'une allocution originale et spirituelle de M. Archibald Prentice.

Puis la parole fut donnée à M. John Bright. Accueilli, ainsi que l'avait été Cobden à Londres, M. Bright, qui a à peine quarante ans, comme M. Wilson, et qui, comme lui, est doué d'une franche et prévenante physionomie, tint longtemps l'auditoire sous le charme de sa parole. Dans le courant de son discours, il entama une sorte de dialogue avec le public: « Voilà ces Français qu'on voudrait vous faire considérer comme des *ennemis naturels*. (*Shame! shame!*) — Voulez-vous leur faire la guerre? (*Never! never!*) — Les regardez-vous comme des frères? (*Aye! aye!*) » Après ces interjections multipliées par huit mille voix: « Eh bien! s'écrie M. Bright, poussons donc, en l'honneur de la France, ces triples salves de hurrahs, tels qu'ils savent sortir des poitrines du Lancaster; et alors se renouvelèrent, avec un degré de plus, les scènes d'enthousiasme de Town-Hall à Birmingham, la veille, et d'Exeter-Hall à Londres, l'avant-veille, et que nous renouçons à décrire.

Cependant, après toutes ces émotions, l'auditoire sut encore prouver aux Français qui prirent la parole, une flatteuse approbation et une énergique sympathie.

Chacun d'eux, avant de prendre la parole, fut salué par trois immenses vivats (*Hip! hip! hurrah!*), commandés par le président Wilson et qualifiés par lui de « *three hearty national cheers*. » Le même honneur fut fait ensuite aux autres Français, qu'un des membres du bureau eut la délicatesse de désigner au meeting en leur touchant la main.

Les orateurs français s'étaient aguerris depuis le meeting de Londres. Aussi MM. Horace Say et Bastiat prononcèrent-ils de véritables discours à Manchester, avec un à-propos et une facilité d'expressions très-remarquables. M. Say entra dans des considérations économiques qui furent très-goutées, et M. Bastiat sut donner à sa parole ce tour et cette finesse si connues de nos lecteurs. M. Potonié, dont les paroles furent encore traduites, fit avec esprit l'énumération des difficultés que les Françaises ont à porter des bas anglais prohibés, et rattacha naturellement l'objet des efforts des

Amis de la paix aux grands résultats qu'on peut attendre de la grande exposition cosmopolite à Hyde-Park en 1851. Enfin l'allocution de M. Joseph Garnier, qui s'était heureusement inspiré des discours de MM. Wilson et Bright, eut le double honneur d'être comprise par plusieurs assistants familiarisés avec notre langue, et d'être applaudie en original et sur l'habile traduction de M. Scoble. La fin de ces paroles fut surtout bien vivement applaudie :

« En assistant à ce magnifique spectacle, dont le souvenir sera un des plus beaux de ma vie, un regret profond, cependant, traverse ma joie. C'est surtout en ce moment que je sens combien il est malheureux pour notre cause, que l'un de nos trois grands poètes nationaux de France, qui sont aussi des amis et des apôtres de la paix (applaudissements), Béranger (applaudissements), Victor Hugo (applaudissements), Lamartine (applaudissements), je regrette combien il est malheureux que l'un de ces génies ne soit pas ici pour comprendre les sentiments rayonnants des huit mille cœurs qui battent dans cette assemblée, et concentrer, pour ainsi dire, ces milliers d'étincelles électriques, dans une de ces odes magnifiques qui remplacerait bientôt, j'en suis certain, les chants un peu sauvages et trop barbares pour notre époque, disons-le tout haut, le *Rule Britannia* des trois royaumes et la *Marseillaise* de la République française! (Bravos prolongés.)

Un discours de M. Mahan, président du collège d'Oberlin, dans l'Ohio, termina cette remarquable séance, pendant laquelle on avait encore entendu M. Harvey, filateur et alderman de Manchester, et le révérend docteur Beard. M. Mahan est un des orateurs américains que nous avons appréciés à Paris, et qui ont frappé le public parisien par une vigoureuse nature, par la simplicité de leur costume, la couleur brunie de leur teint, la facilité d'élocution, l'originalité des gestes, et un mouvement tout particulier de translation et de circonvolution en parlant, pour s'adresser successivement aux auditeurs de droite, de gauche, de devant et de derrière. Lorsque M. Mahan a dit, au meeting de Manchester : « *I am an American man* », il nous a semblé entendre le fameux : « *Romanus sum civis* », tant il y avait de fierté et de simplicité à la fois dans le geste et dans la voix pénétrante de l'orateur qui a fait, aux habitants de Manchester, une longue et remarquable harangue, très-applaudie. Les mêmes « *hearty national cheers* », qui avaient été poussés en l'honneur des « *French friends* », ont été poussés par l'assemblée en l'honneur de « *l'American man*. »

Il était près de minuit, quand le meeting se séparait au milieu de la plus vive émotion.

R.

(*Journal des Économistes* du 15 nov. 1849.)

---

## APPENDICE.

I. — Délégués et Visiteurs assistant au Congrès des Amis de la Paix à Paris.

---

Les amis de la paix d'Amérique qui ont traversé l'Océan pour se rendre au Congrès de la paix sont :

MM. Rev. Joseph Allen, Rev. W. Allen, Albert Brown, William W. Brown, du Massachussets; — Rev. Philip Berry, du Maryland; Elihu Burritt, Henry Clapp, Rev. J.-F. Clark, du Massachussets; Rev. J. Cordner, de Montreal; Frederick Crowe, de Guatemala; Rev. A.-Y. Crummell, de New-York; Rev. Elnathan Davis, du Massachussets; Hon.-Charles, Durkee, de Wisconsin; Hamilton Hill, de l'Ohio; Rev. W. Hurlburt, de South Carolina; Rev. Asa Mahan, de l'Ohio; Judge Marshall, d'Halifax, Nova Scotia; G. W. Messenger, du Massachussets; Rev. Pennington, du Connecticut; Rev. Cyrus Pierce, Nathan Richardson, Amasa Walker, A.-C. White, du Massachussets.

Les délégués anglais étaient au nombre de plus de trois cents, ministres de divers cultes, manufacturiers, négociants, propriétaires, etc. Il y avait parmi eux six membres du Parlement : MM. Josh. Brotherton, Richard Cobden, William Ewart, Heyworth, Charles Hindley, J.-B. Smith.

Le compte-rendu anglais mentionne, en outre, parmi les visiteurs de cette nation, trois cent soixante-cinq personnes, tant hommes que dames.

— Il y avait dans le Congrès vingt-trois membres de Belgique, au nombre desquels on remarquait M. Armand de Perceval, de Malines, membre de la Chambre des représentants; M. Rogier, ministre plénipotentiaire à Paris; M. le baron de Selys-Longchamps, de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, etc.

— L'Allemagne était représentée par MM. Bodenstedt, délégué de Berlin et de Hambourg, le docteur Carové, d'Heidelberg.

— Au secrétariat français, il avait été inscrit deux cent trente membres de toutes professions, banquiers, négociants, fabricants, savants, artistes, publicistes, pasteurs protestants, administrateurs, cultivateurs, etc.

De ce nombre étaient : MM. Belliard, Frédéric Bastiat, Athanase Coquerel, Victor Hugo, Victor Lefranc, Noël Parfait, Pécoul, Francisque Bouvet, représentants du peuple ; M. de Colmont, ancien secrétaire général au ministère des finances ; MM. Cormenin, conseiller d'Etat ; Eugène Cortambert, géographe ; Andraud, ingénieur civil ; Charles Coquelin ; Molinari, de la Société d'économie politique ; Charles Dunoyer, conseiller d'Etat, membre de l'Institut ; l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine ; Ferdinand de Lesseps, ex-ambassadeur à Rome ; Louis Leclerc, membre du jury de l'exposition des produits de l'industrie ; Jacques Palotte, ancien député, maître de forges ; Marbeau, fondateur des crèches ; Monod, de Pressensé, Lutteroth, pasteurs de l'église réformée ; Moreau Christophe, ancien inspecteur des prisons ; Paillottet, ex-vice-président du Conseil des prud'hommes ; Recappé, membre du Conseil général de Seine-et-Oise ; Saint-Chéron, Gueroult, Duvergier, publicistes ; Tissot, de l'Académie française, etc. ; Jules Avigdor, banquier à Nice ; le général Santa-Cruz, ancien président et ambassadeur de Bolivie ; Felipe de Molina, ministre plénipotentiaire de Costa Ricca, etc., etc.

Un grand nombre de personnes, parmi lesquelles plusieurs représentants du peuple et d'autres notabilités, n'ont pu être inscrites, et ont été admises, sur leur demande et avec la permission du bureau, par les personnes préposées aux portes de la salle.

Outre les six cents membres du Congrès et les trois cent soixante visiteurs anglais, la salle Sainte-Cécile a contenu, pendant les trois jours, plus de deux mille personnes.

## II. — Adhésions.

Le secrétaire du Congrès a reçu un grand nombre d'adhésions, parmi lesquelles on remarque celles de :

MM. L'archevêque de Paris, président honoraire du Congrès ; de Lamartine, représentant du peuple ; Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, représentant du peuple ; Michel Chevalier, ancien député, professeur au collège de France ; Béranger, chansonnier ; Dufour-Dubergier, ancien maire de Bordeaux, représentant de la Chambre du commerce ; Tissot, de l'Institut ; Robert Owen, ancien manufacturier à Londres ; Alkersdyck, professeur d'économie politique à l'Université d'Utrecht ; David, député et professeur à l'Université de Copenhague ; Walker, professeur de droit à l'Université de Bonn

(Prusse); de Léonhardi, professeur à l'Université de Prague; G. Dupuynode, membre de la Société d'économie politique de Paris; Karl Rosenkranz, professeur de philosophie à l'Université de Königsberg; Ch. Ernest Schmid, professeur à l'Université d'Iéna; Félix Frias, de Buéno-Ayres; Samuel Gurney, banquier à Londres; Fontaine, maire de Boulogne; Mittermaier, professeur à l'Université de Leipsick; Ad. Castiau, ancien représentant en Belgique; Van Hoorebeke, représentant en Belgique; Ch. Faider, avocat général à Bruxelles; A. Rousset, avocat à Bruxelles; Ad. Lehardy de Beaulieu, ingénieur civil en Belgique; Den Tex, professeur à la Faculté de droit d'Amsterdam; Larochevoucault-Liancourt; Adam, ancien maire de Boulogne; de Cintré, ancien préfet; Anisson-Duperron, ancien pair de France; Bergson, jurisconsulte de Stockholm; Biddle, major en retraite à Hibley, Gloucestershire; Léon Blondel, directeur des affaires civiles d'Algérie; Aug. Cochin; de Fontanges, juge au tribunal de commerce de Bruxelles; Ch. Louis Michelet, professeur à l'Université de Berlin; Colinez, avocat général à Gand; la comtesse de Sellon, à Genève; Augustin Thierry, membre de l'Institut; Ch. W. Asher, de Berlin, en son nom et au nom de la Société de la liberté commerciale de cette ville; — et les adresses des villes de Breslau, Dantzig, Cassel, Calvet et Lamberg, remises par M. de Bodenstedt, ainsi que l'adresse du *général Baptiste Church* de Boston, en Angleterre, et celle du Comité littéraire de la Société de l'évangéliste d'Etat, à Berlin, etc.

Des lettres remarquables ont été aussi adressées par divers membres présents au Congrès. Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire toutes ces manifestations.

III. — Invitation adressée aux Amis de la Paix par le Comité d'organisation de Paris.

Paris, le 20 juillet 1849.

Monsieur, LE CONGRÈS DES AMIS DE LA PAIX UNIVERSELLE, qui s'est assemblé en 1848 à Bruxelles, se réunira cette année à Paris, le 22 août prochain.

Nous avons l'honneur de vous inviter à cette solennité, à laquelle nous convoquons tous ceux qui croient, plus que jamais, nécessaire d'unir les efforts de la religion, de la philosophie et de l'économie politique pour faire cesser l'emploi de la force brutale dans la solution des difficultés internationales.

Nous serions heureux que vous voulussiez bien venir vous associer à cette manifestation, à laquelle prendront part plusieurs notabilités



européennes, et des membres éminents du Parlement anglais et de l'Assemblée législative de France.

Soit que vous comptiez vous rendre à notre invitation, soit que vous ne puissiez nous donner que votre adhésion simple ou motivée, soit même que vous ayez toute autre réponse à nous faire, nous vous prions d'en écrire dans le plus bref délai et *franco* à M. le secrétaire du Congrès de la paix, à Paris, rue Richelieu, 14.

Les cartes de membre du Congrès seront distribuées au même domicile, le 21 août, de dix heures du matin à cinq heures du soir, et le 22, de huit à dix heures du matin.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

#### Les membres du Comité,

##### *Les membres du Comité français.*

BERVILLE, représentant du peuple.  
FRANÇOIS BOUVET, représentant du peuple.  
CARNOT, ancien ministre, vice-président de la Société de la Morale chrétienne.  
MICHEL CHEVALIER, prof. d'économie politique au Collège de France, ancien député.  
COQUEREL, pasteur de l'Eglise réformée, représentant du peuple.  
CORMENIN, conseiller d'Etat.  
DEGUERRY, curé de la Madeleine.  
JOSEPH GARNIER, rédacteur en chef du *Journal des Economistes*, secrétaire.  
VICTOR HUGO, représentant du peuple.  
DE LAROCHEFOUCAULT-LIANCOURT, président de la Société de la Morale chrétienne.  
HORACE SAY, membre de la Chambre du commerce de Paris, conseiller d'Etat.

##### *Les représentants des Sociétés étrangères.*

CHARLES HINDLEY, président de la Société de la Paix de Londres, membre du Parlement.  
AUG. VISSCHERS, président du Congrès de la Paix de Bruxelles.  
W. EWART, membre du Parlement, vice-président du Congrès de Bruxelles.  
RICHARD COBDEN, membre du Parlement.  
ED. DUPECTIAUX, membre du Comité de la Paix de Bruxelles.  
H. RICHARD, secrétaire de la Société de la Paix de Londres.  
JOSEPH STURGE, membre de la Société de la Paix de Londres.  
ELIHU BURRITT, délégué du Comité du Congrès de la Paix des Etats-Unis.

#### IV. — Programme accompagnant l'invitation.

La session du Congrès de la paix universelle de 1849 aura lieu à Paris les 22, 23 et 24 août.

Au début de la première séance, et sous la présidence d'un membre du Comité, il sera donné lecture de la liste des membres du Congrès présents et des membres adhérents ainsi que de leurs adhésions, s'il y a lieu.

Il sera procédé à la nomination du président du Congrès, des vice-présidents et des secrétaires; ainsi qu'à l'adoption d'un règlement proposé par le Comité.

Le Congrès entendra le rapport sur le concours ouvert au sujet du prix accordé par les Sociétés anglo-américaines, au meilleur Mémoire

sur cette proposition : « Que l'appel aux armes, pour résoudre les différends internationaux, est un usage que condamnent à la fois la religion, la raison, la justice, l'humanité et l'intérêt des peuples. » — Ce concours a été jugé par une Commission que l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique a choisie dans son sein.

La discussion s'ouvrira ensuite sur une série de résolutions proposées par le Comité provisoire, et relatives :

A la solution des différends entre les nations par voie d'arbitrage ;

A la convocation, dans un temps prochain, d'un Congrès des nations chargé de rédiger le Code des rapports internationaux ;

A la nécessité d'un désarmement général, progressif et simultané ;

A la destruction des causes de guerre par une série de mesures politiques et économiques, telles que le développement des voies de communication, l'extension de la réforme postale, la réduction des dépenses publiques, la réforme universelle des tarifs, la multiplication des Sociétés de la Paix, les progrès de l'éducation morale et de l'instruction, la mise en accord de l'enseignement public avec les besoins publics, l'uniformité des monnaies, des mesures, etc., etc.

Les orateurs ne seront point admis à discuter en faveur de la guerre. Tout membre, par cela seul qu'il fait partie du Congrès, admet en principe, que l'appel aux armes pour résoudre les difficultés internationales est condamné par la religion, la philosophie, la morale et l'économie politique, c'est-à-dire qu'il est contraire à tous les intérêts de l'humanité. Le bureau du Congrès ne permettra la discussion que sur les *moyens* d'abolir la guerre et d'en remplacer le barbare usage par des moyens rationnels de régler les différends entre les nations.

#### V. — Résolutions adoptées par le Congrès de la paix de Paris.

Les résolutions suivantes ont été adoptées par le Congrès, dans les mêmes termes que les avait arrêtées, la veille, un Comité auquel avaient assisté MM. Cobden, Visschers, Richard, Burritt, J. Scoble, Joseph Cooper, Francisque Bouvet, Coquerel, Cormenin, Victor Hugo, Joseph Garnier, etc.

Le recours aux armes étant un usage condamné par la religion, la morale, la raison, l'humanité, c'est pour tous les hommes un devoir et un moyen de salut de rechercher et d'adopter les mesures propres à amener l'abolition de la guerre ; et les amis de la paix universelle, réunis à Paris les 22, 23 et 24 août en congrès, ont émis les vœux suivants :

I. La paix pouvant seule garantir les intérêts moraux et matériels des peuples, le devoir de tous les gouvernements est de soumettre à un arbitrage les différends qui s'élevaient entre eux, et de respecter les décisions des arbitres qu'ils auront choisis.

II. Il est utile d'appeler l'attention de tous les gouvernements sur la nécessité d'entrer, par une mesure générale et simultanée, dans un système de désarmement, afin de réduire les charges des Etats et en même temps faire disparaître une cause permanente d'inquiétude et d'irritation entre les peuples.

III. Le Congrès recommande à tous les Amis de la paix de préparer l'opinion publique, dans leurs pays respectifs, à la formation d'un Congrès des nations, dont l'unique objet serait la rédaction de lois internationales et la constitution d'une Cour suprême à laquelle seraient soumises toutes les questions qui touchent aux droits et aux devoirs réciproques des nations.

IV. Le Congrès réprouve les emprunts et les impôts destinés à alimenter des guerres d'ambition et de conquête.

V. Le Congrès recommande à tous ses membres de travailler, dans leurs pays respectifs, à faire disparaître, et par une meilleure éducation de la jeunesse, et par toute autre voie, les préjugés politiques et les haines héréditaires qui ont été si souvent causes de guerres désastreuses.

VI. Le Congrès adresse la même invitation à tous les ministres des cultes revêtus de la sainte mission de nourrir les sentiments de concorde parmi les hommes; ainsi qu'aux divers organes de la presse qui agit si puissamment sur le développement de la civilisation.

VII. Le Congrès fait des vœux pour le perfectionnement des voies de communication internationale, pour l'extension de la réforme postale, pour la généralisation des mêmes types de poids, de mesures et de monnaies, pour la multiplication des Sociétés de la paix qui seraient appelées à correspondre entre elles.

VIII. Le Congrès décide que son Bureau est chargé de rédiger une adresse à tous les peuples, de porter les vœux de la réunion à la connaissance des gouvernements, et d'en remettre spécialement une minute entre les mains de M. le président de la République française.

---

## TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
<b>NOTE HISTORIQUE</b> sur le mouvement en faveur de la paix, par M. Joseph Garnier.	v
<b>PREMIÈRE SÉANCE</b> .....	1
Formation du bureau, p. 2. — Discours d'ouverture de M. Victor Hugo, p. 3. — Règlement, p. 5. — Adhésions, p. 6. — Discours de M. Visschers, p. 7. — Résultats du concours, p. 8. — Discussion sur L'ARBITRAGE INTERNATIONAL : discours de MM. Bodwin, Bonnelier, John Burnett, p. 9; Gueroult, Hippol. Peut, Asa Mahan, Jean Journet, Henri Vincent, p. 12; Guyard, Richard Cobden, p. 15. — Vote du Congrès, p. 1 à 15.	
<b>DEUXIÈME SÉANCE</b> .....	16
Propositions diverses. — Discussion sur le DÉARMEMENT : discours de MM. Ath. Coquerel, p. 17; Suringar, p. 19; Francisque Bouvet, p. 20; Henri Vincent, p. 21; Jules Avigdor, Emile de Girardin, p. 22; Ewart, p. 24; Frédéric Bastiat, p. 25; Richard Cobden, p. 27; votes du Congrès, p. 16 à 29.	
<b>TROISIÈME SÉANCE</b> .....	30
Propositions diverses; ouvrages offerts; lettres de Béranger et du ministre des travaux publics; livre de William Penn sur la paix, p. 30. — Discussion sur le CONGRÈS DES NATIONS : discours de MM. Elihu Burritt, p. 32; Deguerry, p. 37; Amasa Walker, p. 38; Bodenstedt, Billecocq, p. 39; Ch. Hindley, Miall, p. 40; William Brown, p. 41. — Vote du Congrès, p. 41. — Discussion sur les EMPRUNTS : discours de MM. Richard Cobden, p. 41; Feline, d'Eichthal, Th. Pyne, p. 43. — Vote du Congrès, p. 44. — Décision sur les propositions, p. 44. — Allocutions finales de MM. Durkee, Pennington, Cobden, Brotherton, J. B. Smith, docteur Ritchie, p. 44 et 45. — Discours de clôture, par M. Victor Hugo.....	46
APRÈS LE CONGRÈS : Déjeuner à Versailles; soirées; visite à M. le président de la République.....	48
<b>TROIS MEETINGS</b> des Amis de la Paix, à Londres, Birmingham et Manchester, les 30 et 31 octobre, et 1 <sup>er</sup> novembre 1849.....	50
<b>APPENDICE</b> .....	58
Délégués et visiteurs au Congrès des Amis de la Paix de Paris.....	58
Adhésions.....	59
Invitation adressée aux Amis de la Paix par le Comité d'organisation de Paris.....	60
Programme accompagnant l'invitation.....	61
Résolutions adoptées par le Congrès.....	62